

Le statuquo n'est pas la stabilité

MOURAD BENACHENHOU



I L'Algérie avant tout

EL YAZID DIB



■ Je serais encore député

BOUCHIKHI NOURREDINE

■ Honnêteté et probité, prérequis pour être ministre !

CHERIF ALI

■ L'urgence est là...

AKRAM BELKAÏD

■ Monsieur le Président ce sont les hommes qui changent le monde, pas les lois

ABDELHAK BENELHADJ

■ Une diversification H.H de l'économie nationale tant attendue

FAROUK DAIBOUN SAHEL

■ Algérie nouvelle : l'argent coule à flots

ZERROUK AHMED



■ Souvenirs, souvenirs, c'était il y a cinquante ans...

HOCINE MALTI



L'UGTA pour un retour à la retraite proportionnelle

«L'union générale des travailleurs algériens (UGTA) est disposée à accompagner les autorités publiques en tant que force de proposition pour contribuer à la relance de l'économie des travailleurs, tout en protégeant les intérêts des travailleurs», a déclaré Ferhat Chabekh, cadre à la Centrale syndicale.



Ph.: Arch.

El-Houari Dilmî

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le jour de la célébration du 50^e anniversaire de la création de l'UGTA, Ferhat Chabekh a estimé que « le défi, aujourd'hui, est de se diriger vers de nouvelles solutions en matière économique, basées sur le soutien des grandes entreprises publiques économiques », a-t-il indiqué, ajoutant qu'il « était nécessaire d'encourager les nouveaux investisseurs, notamment les jeunes entrepreneurs, en vue de mettre en place une nouvelle dynamique et de libérer, une bonne fois pour toutes, de la dépendance aux hydrocarbures », a-t-il souligné. L'invité de la Radio a également mis en exergue l'opportunité qui s'offre au pays en matière d'énergies renouvelables, estimant qu'il était temps de « rattraper le retard accusé dans ce domaine, surtout en matière d'énergie solaire ».

Ferhat Chabekh a, par ailleurs, indiqué que la politique de soutien des prix doit être revue, en « apportant une aide directe à ceux qui le méritent et libérer les prix selon la loi du marché », a-t-il indiqué, soulignant qu'il « n'était pas acceptable que les subventions des prix profitent à tout le monde sans distinction ». Se basant sur la nouvelle vision de la Centrale syndicale qui plaide pour un salaire minimum de 75.000

DA, « les catégories sociales concernées par le soutien des prix doivent être recensées avant de libérer les prix, surtout pour les produits alimentaires et les carburants qui coûtent au budget de l'Etat plus de 20 milliards de dollars annuellement », a-t-il déclaré. « Cette lourde facture, en devises fortes, devrait être distribuée directement aux travailleurs qui le méritent, outre le fait que la libération des prix va aider à lutter contre la contrebande à nos frontières », a-t-il estimé. Le dossier du retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, a également été évoqué par Ferhat Chabekh, qui a estimé, à ce titre, qu'il était « inconcevable d'exiger à un travailleur qui a servi pendant 32 ans de rester actif jusqu'à l'âge de 60 ans », a-t-il affirmé. Le retour à la retraite proportionnelle peut, aussi, permettre de libérer des postes d'emploi, « surtout pour les jeunes universitaires et diplômés des centres de formation », a-t-il souligné.

Plaidant pour une nouvelle politique d'encouragement des jeunes investisseurs, l'invité de la Radio a mis en avant la « nouvelle philosophie » de la nouvelle direction de la Centrale syndicale, « notamment en matière de dé penalisation de l'acte de gestion et de facilitations réelles accordées aux exportateurs, dans le domaine agricole en particulier », a-t-il conclu.

Plus de peur que de mal Séisme de 4,8 degrés à Sétif

Une secousse tellurique de magnitude 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter, enregistrée mercredi dans la commune Rasfa (54 km au Sud de Sétif), a provoqué un état de panique parmi la population locale sans causer toutefois de dégâts humains ou matériels, a rapporté la Protection civile.

La secousse tellurique, enregistrée mercredi à 02H51, « n'a pas causé de dégât humain ou matériel », a affirmé à l'APS, le chargé de communication et de l'information auprès de la direction locale de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra.

« Une unité relevant de ce corps constitué était sur place dès l'enregistrement de la secousse pour inspecter et évaluer la situation et prendre en charge les citoyens en cas de

nécessité », a-t-on ajouté. Les unités de la Protection civile dépendant de la région Sud de la wilaya munies de tous les moyens logistiques et humains nécessaires ont été mobilisées pour faire face à tout éventuel incident ou urgence, selon la même source.

La secousse tellurique, dont l'épicentre a été localisé à 9km au Sud-ouest de Rasfa, a été ressentie par les habitants de la région et quelques communes limitrophes comme Ain Azel, Salah Bey (Sétif) et Magra dans la wilaya de M'Sila, a-t-on indiqué, précisant que la majorité des habitants notamment ceux de la cité Rassisli dans le sud de Rasfa ont quitté leurs maisons.

L'unité de la protection civile conduite par le directeur de wilaya de la Protection civile en compagnie des

autorités locales et les services de sécurité se sont rendus sur les lieux pour évaluer la situation en vue de prendre les mesures nécessaires en prévision de tout éventuel urgence, a fait savoir le capitaine Lamamra.

Pour sa part, le vice président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Rasfa, Abdelhalim Benhafna a affirmé « qu'aucune fissure n'a été signalée dans les maisons ou les constructions », à l'exception, a-t-il ajouté de « quelques chutes de pierre sur la route nationale RN28 reliant Sétif à M'Sila ».

Une cellule de crise de wilaya composée de plusieurs secteurs comme les Travaux publics et la protection civile a été mise en place pour évaluer et contrôler la situation, selon les services de la wilaya.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Sans diagnostic point de remède !

reau Maghreb de la Commission économique pour l'Afrique, et dont le rapport a été élaboré au mois de juin 2020, soit un mois

avant la rencontre du Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques. D'ailleurs, ce dernier rapport souligne que « les mesures prises par le Gouvernement ont certainement contribué à atténuer l'impact socioéconomique du Covid-19, mais il serait important de mener des études approfondies pour mieux évaluer l'impact au niveau des différents secteurs socioéconomiques ». D'où l'importance de cette enquête nationale qui devait livrer ses résultats au courant du mois de janvier 2021 pour avoir une base d'évidences afin de mieux comprendre l'impact au niveau microéconomique et les enjeux y afférents, comme le relève le rapport onusien.

Ce retard est-il dû à la faiblesse des moyens techniques de collecte des informations, absence d'observabilité des paramètres d'approche, dominés par l'informel, ou encore en raison du manque de transparence et de sérioux de la part des parties sondées sur le sujet ? En tout cas, il n'est point de remède aux effets de la crise sanitaire et ses effets socioéconomiques sans le diagnostic précis qu'on devait établir sur la base des résultats de cette enquête nationale. Ou doit-on compter sur les recettes des hydrocarbures qui s'annoncent meilleures que celles réalisées en 2020 à l'ombre d'un marché pétrolier qui retrouve sa bonne santé pour colmater les brèches ?

Pour intervenir sur des centrales électriques Des équipes de Sonelgaz sollicitées en Libye et en Irak

Des équipes de techniciens et d'ingénieurs de la Société algérienne de production d'électricité (SPE), filiale du groupe Sonelgaz ont été sollicitées en Libye et en Irak pour effectuer des opérations de maintenance et de diagnostic au niveau d'installations électriques, a indiqué le PDG de la SPE, Sabri Lezhari.

Lors d'un entretien accordé à l'APS, le PDG de la SPE a fait savoir qu'une équipe de techniciens et d'ingénieurs de cette filiale de Sonelgaz se trouve depuis une semaine en Libye, sollicitée par la compagnie d'électricité libyenne afin de préparer le pic de consommation estival du pays. Une autre équipe doit se rendre en avril prochain en Irak à la demande de l'entreprise General Electric (GE) pour réaliser des travaux d'entretien d'installations électriques.

Une première équipe d'une douzaine de techniciens et d'ingénieurs

SPE s'est rendue en octobre dernier en Libye, à la demande du président de la République, pour réparer une panne au niveau de la centrale électrique de Khoms alimentant Tripoli. La centrale est d'une capacité similaire à celle du Hamma d'Alger (près de 500 MW). La première unité de la centrale libyenne avait pu être ainsi remise en service en 8 jours.

« Depuis, cette intervention, qui avait un caractère relationnel entre deux pays voisins, s'est développée en une relation commerciale », a souligné M. Lezhari, précisant que cette fois, la société d'électricité libyenne a sollicité la SPE pour envoyer une équipe afin de réaliser des diagnostics au niveau de trois stations : Khoms, Zaouia et Tripoli afin de préparer le pic de consommation estival.

Selon lui, les collaborations internationales ont permis à SPE de gérer en 2020 entre 150.000 et

200.000 dollars grâce à ses cadres nationaux. En 2021 la filiale de Sonelgaz ambitionne d'atteindre « plusieurs millions de dollars » à travers les collaborations internationales permises par les capacités de ses techniciens et ingénieurs, répondant aux normes internationales.

Les compétences de la SPE ayant atteint un niveau international, la société publique envisage de développer son offre de service à l'étranger tout en évitant de perdre ses cadres au profit d'entreprises étrangères.

« Ces compétences étaient auparavant sollicitées pour aller travailler à l'étranger. Désormais, nous avons une stratégie de formation et d'ouverture de ces compétences sur le marché international pour pouvoir les retenir », a expliqué le PDG de la SPE, ajoutant que les prestations à l'étranger permettent de rémunérer les cadres en conséquence.

ÉVÉNEMENT

Toufik Hakar, PDG de Sonatrach Des «accords pour réviser le système des primes»

M. M.

A partir de Hassi R'mel, le PDG de Sonatrach, Toufik Hakar, a déclaré à l'ENTV que la compagnie a repris le dialogue avec le partenaire social fin 2020 et a abouti, en ce mois de février, à des «accords» qui «renforcent les acquis des travailleurs». Selon lui, il a été convenu après «plusieurs semaines de négociations» de revoir le «système des primes qui date de deux décennies», ajoutant qu'en matière de salaires, «les travailleurs de Sonatrach ont (déjà) bénéficié d'une hausse de 20% en 2019».

Interrogé sur les mesures sanitaires prises depuis le début de la pandémie, le PDG de Sonatrach rappelle que la compagnie a été «parmi les premières entreprises à mettre en place des mécanismes et une organisation dont le but principal était de garantir la santé des travailleurs». «On a été jusqu'à suspendre le système des permanences. Et je tiens à remercier ici les travailleurs qui sont restés jusqu'à dix semaines sur leurs lieux de travail, alors que d'habitude ils travaillent un mois et se reposent un mois. Nous avons pu, en collaboration avec le secteur des transports et de la santé, reprendre le système des permanences (équipes de travail, ndlr), tout en respectant les mesures sanitaires liées à cette pandémie», ajoute le PDG du Groupe.

Sur le même sujet, M. Hakar a fait état du «décès de 20 travailleurs et cadres de Sonatrach» en raison de la pandémie Covid-19. Il a également rappelé que malgré ces difficultés, «nous avons pu maintenir la production énergétique pour approvisionner le marché national, que ce soit en électricité, en gaz et en dérivés pétroliers, et à assurer nos contrats avec nos partenaires étrangers».

Interrogé également sur les «pertes» enregistrées par Sonatrach depuis le début de la pandémie, le PDG de la compagnie préfère parler de «manque à gagner». «La crise sanitaire a eu des répercussions sur toutes les grandes entreprises mondiales, et pas seulement Sonatrach. Certaines entreprises, comme les compagnies aériennes, ont énormément souffert de la crise. Les compagnies pétrolières ont souffert du recul de la demande et du prix (du baril)», affirme encore M. Hakar, précisant que les revenus des hydrocarbures à l'exportation «ont reculé de 33 à 20,2 milliards de dollars» en 2020, ajoutant que pour le marché national les recettes ont atteint «2,5 milliards de dollars». A noter, selon le PDG de Sona-

trach, environ 20% du recul des revenus pétroliers est dû à la baisse de la production décidée par les pays de l'Opec+ (dont les producteurs non membres de l'Organisation) pour «résorber le surplus de pétrole sur le marché mondial».

RÉSULTATS POSITIFS

Selon Toufik Hakar, «si de grandes compagnies pétrolières ont terminé l'année 2020 avec des pertes, Sonatrach a clôturé son année financière avec des résultats positifs». «Les résultats préliminaires sont positifs, avec plus de 100 milliards de dinars (MDA), ceci grâce à Dieu et aux recommandations du président de la République qui a ordonné de réduire les dépenses d'investissement et d'exploitation que nous avons pu diminuer de 6 MDA», a-t-il ajouté.

Toufik Hakar a exprimé son optimisme «pour un retour à la normale sur le marché pétrolier» pour «récupérer le manque à gagner» de l'année écoulée. «Depuis le début de l'opération de vaccination dans le monde, nous constatons une amélioration des prix mondiaux des hydrocarbures. Nous sommes aujourd'hui à environ 65\$ le baril de pétrole, ce qui va nous permettre de relancer les opérations d'investissements programmées avant l'avènement de la pandémie», a-t-il déclaré.

LOI SUR LES HYDROCARBURES

Interrogé sur la «non entrée en vigueur de la loi sur les hydrocarbures, adoptée fin décembre 2019» et de ses «textes d'application», le PDG de Sonatrach explique que les mesures prises en raison de la pandémie sont à l'origine de ce retard. «Le texte de loi a été adopté fin 2019 et des groupes de travail ont été constitués pour préparer les textes d'application. Mais la réduction de 30% des travailleurs dans les structures administratives de Sonatrach a eu ses effets sur l'avancement des travaux pour la préparation des textes d'application. Mais depuis la maîtrise de cette pandémie, les groupes de travail ont repris leur rythme et ils sont dans la dernière étape de la préparation des textes», affirme M. Hakar.

Cependant, ajoute le PDG de Sonatrach, «actuellement, il y a un recul mondial dans les investissements».

«Même si tout est prêt, il faudra encore du temps pour que les compagnies pétrolières se rétablissent de leurs pertes financières et reviennent à la phase d'investissement», a-t-il expliqué.

Affaire de la raffinerie d'Augusta Mandat d'arrêt international contre Ould Kaddour

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a annoncé, mercredi à Hassi R'Mel (Laghouat), l'émission d'un mandat d'arrêt international contre le principal accusé dans l'affaire de corruption relative à l'acquisition par le Groupe Sonatrach de la raffinerie d'Augusta (Italie).

«Le Pôle pénal économique et financier a ouvert une enquête sur l'affaire de la raffinerie d'Augusta, dans laquelle un mandat d'arrêt international a été émis contre le principal accusé», a déclaré M. Djerad dans son allocution, à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et du 65ème anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

«Nous continuerons à poursuivre en justice tous les responsables impliqués dans les affaires de corruption et les tentatives d'atteinte à l'économie nationale», a-t-il ajouté.

A cet effet, le Premier ministre a réaffirmé «la détermination de l'Etat à poursuivre la moralisation de la vie publique et du domaine économique, en réunissant les conditions idoines pour un climat économique empreint de transparence et de concurrence loyale et saine, d'une part et à lutter contre la corruption dans le cadre de la loi, d'autre part».



Pour rappel, la raffinerie Augusta (Sicile) a été acquise par le groupe Sonatrach en 2018 à la faveur d'un accord conclu avec ESSO Italiana (ex filiale du groupe américain ExxonMobil).

Cette transaction inclut également les trois terminaux pétroliers de Palerme,

Naples et Augusta, ainsi que des participations dans des pipelines reliant la raffinerie aux différents terminaux.

Plusieurs réserves ont été émises sur cette transaction mais aussi sur l'efficience de cet investissement de Sonatrach à l'étranger.

Tebboune évoque des tentatives d'exploitation insidieuse de la situation économique

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a appelé, mercredi, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à «adhérer» aux efforts visant le renforcement et l'immunisation du front social contre les tentatives d'exploitation insidieuse de la situation économique difficile.

«L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), cette organisation prestigieuse, connue pour sa longue tradition de lutte et de militantisme, est appelée en cette conjoncture marquée

par une situation économique difficile et la propagation de la pandémie de Covid-19 et leurs retombées sur la situation sociale sur de larges catégories de travailleurs, à adhérer, comme à son accoutumée, aux efforts visant le renforcement et l'immunisation du front social contre les tentatives d'exploitation insidieuse de cette situation, en servant le doute et la confusion», a indiqué le Président Tebboune dans un message, lu en son nom par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'occasion

de la célébration du 65ème anniversaire de la création de l'UGTA et du 50ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. «Nous sommes déterminés à accélérer la cadence de traitement des incidences sociales et à prendre en charge graduellement nos soeurs et frères travailleurs impactés, en veillant constamment au suivi de la mise en œuvre des programmes tracés et des décisions prises à cet effet par les autorités publiques», a affirmé le président Tebboune.

Raïna Raïkoum
El-Houari Dilmî

Loin du Hirak populaire qui, pour l'instant, fait «match nul» avec le pouvoir, même si ce dernier multiplie laborieusement les offres politiques de charme pour se dégager de l'impasse héritée de l'ancien Régime, la Rue gronde. Il ne se passe pas une journée sans que l'on signe des routes bloquées, des sièges d'APC cadenassés, des sit-in et autres protestas aux quatre coins du pays. Soixante ans après le recouvrement du soleil de la liberté, la satisfaction des besoins primaires des populations, classée sous le générique fourre-tout de «zones d'ombre», reste la revendication leitmotiv des populations aux quatre coins du pays. C'est que la rue, ce dévouement social par vocation, se réveille dans un gigantesque geyser de colère, alors que la nouvelle équipe gouvernementale, version Djerad II, n'a pas encore trouvé la bonne thérapie pour dégager le pays d'une dangereuse zone de turbulences. Les mauvaises conditions économiques et sociales risquent bien de brouiller la vue au nouveau cabinet

gouvernemental, d'autant plus que seul un «remède de cheval» peut remettre en marche, la gigantesque machine en panne qu'est devenue l'Algérie, d'aujourd'hui. Et même si le commun des Algériens ne voit pas la pilule passer avec des impôts et taxes inscrits au titre de la Loi de finances 2021, les «mesures-bouclier» prises par le gouvernement ne semblent pas avoir l'impact voulu sur la vie quotidienne des Algériens, l'urgence étant d'adosser un pompier à chaque pyromane en puissance, tant la conjoncture sociale laisse présager des jours douloureux. En attendant, il s'agira pour l'exécutif de surveiller, comme du lait sur le feu, toute velléité, délibérée ou pas, de titiller le détonateur d'une bombe sociale qui garde encore intactes toutes ses capacités de nuisance. Parce que concilier un immense chantier politique en cours, une politique économique performante avec une justice sociale acceptée de tous, n'est-ce-pas là, à dire vrai, la plus exaltante des œuvres humaines dignes d'un prix Nobel d'économie !

Salah Goudjil plébiscité au poste de président du Sénat

M. Salah Goudjil a été plébiscité hier à la majorité absolue en qualité de Président du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière.

M. Goudjil a été plébiscité à main

levée lors d'une séance plénière présidée par Abdelmadjid Mahi Bahi, en présence de deux tiers des membres du Conseil.

Les deux autres candidats à ce pos-

te, à savoir: Kissari Mahmoud et Djeghdali Mustapha se sont retirés avant le début de la séance de vote. M. Goudjil occupait le poste de président par intérim du Conseil de la nation.

Médicament Le SNAPO dresse un État des lieux

Khaled Boumediene

Une équipe du bureau du Syndicat national des pharmaciens d'officine a été reçue lundi dernier par le ministre des Finances Aymane Benabderrahmane, a-t-on appris hier auprès du président du SNAPO, Messaoud Belambri et ce, suite au mouvement de grève déclenché tous les dimanches par les officines pharmaceutiques afin d'alerter les pouvoirs publics sur la rupture du médicament qui sévit depuis plusieurs mois. Le SNAPO a présenté au ministre, lors de cette rencontre, un état des lieux détaillé sur la situation des officines pharmaceutiques et rappelé également le rôle prépondérant des pharmaciens dans le système de santé algérien pour la prise en charge des assurés et leurs ayants droit et des malades, ainsi que leur engagement au service de la sécurité sociale et ce, à travers les conventions du tiers payant qui les lient aux différents organismes de la sécurité sociale. Le ministre des Finances a réitéré aux membres du SNAPO (Messaoud Belambri, Zefizef Abdelhak, Rahem Chafik et Berrahma Mourad) la volonté du gouvernement de travailler dans un cadre de concertation avec les organisations professionnelles représentatives qui constituent une force de propositions et un instrument déterminant dans la pérennité du système algérien de protection sociale. En marge de cette rencontre, les membres du bureau du SNAPO ont rencontré la directrice générale des impôts Mme Amel Abdellatif et son staff en vue de s'entretenir sur tous les aspects économiques et fiscaux de l'officine ainsi que sur les problèmes spécifiques rencontrés par les pharmaciens dans leur profession libérale. Selon M. Zefizef Abdelhak (membre du bureau national), le SNAPO a présenté à la directrice générale des impôts un certain nombre de préoccupations et de propositions dans le but d'aider les pharmaciens à exercer véritablement et convenablement leur métier et leur activité de santé publique.

Carte Chifa Le ministère du Travail dément toute modification

M. A.

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a démenti hier, des informations relayées sur les réseaux sociaux et par des sites de médias électroniques sur des prétendues décisions, faisaient état de l'augmentation à 100 % du taux de remboursement, dans le cadre de la carte Chifa, au profit de 6 secteurs ministériels.

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a démenti hier, dans un communiqué, l'existence d'un projet de modification du système de carte Chifa. Le ministère du Travail a appelé à faire preuve de vigilance et à vérifier les informations auprès de la source officielle par la consultation quotidienne du site électronique du ministère et ses pages officielles sur les réseaux sociaux, pour éviter de semer la confusion chez l'opinion publique. Loune Ghachi, président du Syndicat

algérien des paramédicaux, a précisé que tous les secteurs de la Fonction publique bénéficient d'une prise en charge à hauteur de 80 %. Pour M. Ghachi, le secteur médical ainsi que d'autres corps de la Fonction publique ont des mutuelles, il y aussi l'assurance maladie qui proposent des cotisations à 700 DA par mois, pour couvrir les 20 % restants qui sont à la charge de l'assuré social. Pour M. Gachi, « toutes ces questions méritent des débats car on a beaucoup de choses à dire sur le fonctionnement des mutuelles ou sur les assurances », mais dit-il, « aujourd'hui ce qui nous préoccupe, c'est le non versement de la prime du Covid de deux trimestres ». « Je ne sais pas si c'est un problème de budget, mais une chose est sûre ça se fait mais au compte-gouttes, nous avons appris que cette prime commence à être versée progressivement, mais uniquement dans deux hôpitaux ».

Plus de 200 harraga interceptés en une semaine

Des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené plusieurs opérations en une semaine (17-23 février 2021) dans le cadre de la lutte antiterroriste, la criminalité organisée et l'émigration clandestine et ce, pour préserver et prévenir le pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes, indique, mercredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 50 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 9 quintaux et 60,5 kilogrammes que les

Bouira, M'sila, Skikda et Batna, une (1) casemate pour des groupes terroristes et 5 bombes de confection artisanale», ajoute le communiqué du MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 50 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 9 quintaux et 60,5 kilogrammes que les

bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc». Dans un autre contexte, les Garde-côtes «ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 212 individus dont 22 Marocains, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Mostaganem, Aïn Temouchent, Tlemcen, Chlef, Annaba, El-Tarf et Skikda, alors que 56 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Saïda, Adrar et Ouarqal», conclut le communiqué du MDN.

Jijel

7 membres d'une famille blessés dans une explosion de gaz

Sept (7) membres d'une famille ont été blessés dans l'explosion d'une bouteille de gaz butane à leur domicile dans la localité Zouitna, commune de Chahna (à 50km au Sud-est de Jijel), a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Protection civile. Quatre unités opérationnelles de la protection civile de Jijel sont intervenues mardi soir sur le lieu du sinistre pour prodiguer les premiers soins aux

victimes souffrant de brûlures et fractures avant leur évacuation vers l'hôpital Medjoud Said de la commune Taher, a déclaré, à l'APS, la chargée de communication, le capitaine Ahlam Boumalia. Sept (7) autres personnes étaient dans un état de choc, selon la même source, qui a précisé que l'âge des victimes oscille entre 5ans et 66 ans.

Trente (30) éléments de la Pro

tection civile, tous grades confondus, ont été mobilisés dans le cadre de cette intervention, qui a duré près de 4 heures, a ajouté le capitaine Boumalia. L'explosion a eu lieu au premier étage d'une maison individuelle de 3 niveaux, selon les précisions fournies par la même source, qui a indiqué que les murs du premier étage se sont effondrés et ceux du deuxième étage présentent des fissures.

Le procès de l'attentat contre le Palais du Gouvernement reporté

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a décidé, mercredi, le report du procès des accusés dans l'affaire des attentats ayant ciblé en 2017, le Palais du Gouvernement et le siège de la Police à Bab Ezzouar (Alger), à la prochaine session pénale, en raison de l'absence de la défense des accusés.

Pour rappel, six (06) accusés arrêtés sur 16, ayant été condamnés à la peine capitale, sont poursuivis dans cette affaire dont le pourvoi en cassation des jugements prononcés à leur encontre a été accepté par la Cour suprême.

Les inculpés sont poursuivis pour «appartenance à un groupe terroriste dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et de créer un climat d'insécurité et homicide volontaire avec prémeditation et usage d'explosifs».

Le procès en appel de Djelloul Djoudi reporté

La Cour d'Alger a reporté, hier, au 10 mars 2021, le procès en appel de l'ancien parlementaire et dirigeant au Parti des Travailleurs (PT), Djelloul Djoudi,

poursuivi pour diffamation à l'encontre de l'ancienne ministre de la Culture Nadia Labidi, et ce en raison de l'absence des avocats à l'audience.

Le Tribunal d'El Harrach avait condamné Djelloul Djoudi, en octobre 2020 dans la même affaire, à une peine de 3 mois de prison avec sursis.

Algérie Télécom Le débit Internet doublé pour près de 2 millions d'abonnés

Algérie Télécom a lancé les essais techniques en vue de permettre à 2 millions d'abonnés de doubler le débit de la connexion Internet qui passera de 2 Mbps à 4 Mbps, a annoncé mercredi l'opérateur historique dans un communiqué. "Algérie Télécom a entamé une opération de tests techniques préalablement au basculement, qui permettra à près de 2 millions de ses clients dotés d'une connexion de 2 Mbps de monter à 4 Mbps", a-t-il indiqué.

Selon la même source, "les tests effectués les derniers jours, sur le territoire national, ont permis à Algérie Télécom de constater une nette amélioration chez la plupart des abonnés concernés". "Cette amélioration est le résultat des projets qui ont été entrepris en matière de modernisation des couches du réseau national de télécommunications (de la source à l'abonné), notamment à travers le développement de nouveaux accès à base de fibre optique, en

parallèle à la mise à niveau et la modernisation du réseau cuivre existant afin d'assurer des débits plus élevés", a expliqué l'opérateur. "Ces opérations se poursuivent et s'ajoutent aux capacités permises par le système de liaison par câble sous-marin ORVAL / ALVAL, qui a également, pour rappel, assuré la stabilité du service Internet lors de la maintenance du câble sous-marin Sea-MeWe4, durant janvier dernier", a-t-on ajouté.

Alger

Un cadavre repêché à Oued El Harrach

Les éléments de la Protection civile de l'Unité principale et l'Unité secondaire d'El Harrach (Alger), ont repêché hier un cadavre en état de décomposition avancée à Oued El Harrach, a indiqué une source de la Protection civile.

"Les agents de la Protection ci-

vile relevant de l'Unité principale et de l'Unité secondaire d'El Harrach sont intervenus, mercredi aux environs de 08h00, pour "repêcher le cadavre d'une femme, en état de décomposition avancée, découvert par des citoyens au niveau de Oued El Harrach, plus précisément sous le pont", a indi-

qué à l'APS le Lieutenant Benkoura Rachid.

Le cadavre a été transporté vers la morgue de l'hôpital Salim Zmirli, a indiqué le même responsable, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte par les services de sécurité, en vue d'identifier la victime et déterminer les causes du décès.

Coronavirus

182 nouveaux cas et 3 décès

Cent quatre vingt-deux (182) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 155 guérisons et 3

décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier, à Alger le porte-parole du

Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le statu quo n'est pas la stabilité



Par Mourad Benachenhou

LA CITOYENNETÉ: UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Et, pourtant, rien n'est plus important que cette notion, car elle est la pierre de touche de l'équilibre des pouvoirs qui force les dirigeants politiques à n'agir que dans l'intérêt de leur peuple, et qui incite ce peuple à garder en vue, dans toutes ses actions, tant ses intérêts comme multitude d'individus, que comme ensemble de membres d'une communauté qui assure son intégrité physique, morale, et culturelle. La citoyenneté ne se proclame pas. Elle se vit et forme les dirigeants comme leur peuple.

La Constitution, la loi suprême du pays, qui est censée décrire les règles de jeu fondamentales dans le gouvernement des affaires de la communauté nationale, et définir le contenu concret de la citoyenneté, ne représente qu'un guide formel, dès lors qu'elle est interprétée et appliquée comme s'il y avait des divergences fondamentales, et essentielles, entre d'une côté, la vision et les intérêts des hommes au pouvoir, et de l'autre, la vision et les intérêts de la population gouvernée.

CITOYENNETÉ ET LÉGITIMITÉ DU POUVOIR POLITIQUE

Il y a, en fait, crise politique dès lors que ces deux pôles du système politique divergent dans leurs visions et leurs intérêts au point où ils ne se reconnaissent plus l'un dans l'autre.

C'est cette divergence qui apparaît avec intensité lorsque la légitimité du pouvoir politique, c'est-à-dire, son droit, et son obligation quasi-morale, de représenter et de concrétiser la volonté populaire, est contrebattue par la source populaire de légitimité qui veut le remplacer. Comme le proclame l'expression populaire, «les dirigeants sont dans une vallée, et le peuple dans une autre vallée».

Face à ce genre de situation, la tentation est grande pour les dirigeants de ramener «dans leur propre vallée» le peuple, en usant de la contrainte physique, ou en ignorant simplement la situation de rejet de leur légitimité, et en continuant à suivre leur propre chemin, sans trop se soucier de la rupture entre eux et les citoyens qu'ils sont supposés servir.

UNE MATHÉMATIQUE DE LA CITOYENNETÉ?

Y-a-t-il une mathématique de la citoyenneté, un indicateur fiable reflétant le degré de jouissance de ce pouvoir politique? Car le pouvoir politique, c'est d'abord et avant tout les attributs de la citoyenneté et leur préservation, comme leur jouissance, confisés, par mandat, à un petit groupe d'hommes et de femmes placés volontairement, et sans contrainte ni de la part des citoyens, ni de la part d'aucun groupe spécifique, au sommet de la nécessaire hiérarchie administrative et politique du pays.

Le citoyen doit se retrouver totalement, et sans réserves, dans celui ou ceux qui occupent les fonctions de gestion de la communauté. Si ce n'est pas le cas, soit que le concept de citoyenneté est totalement absent du système politique en place, soit que ceux qui sont au sommet de ce système ont usurpé de manière temporaire, quelle que soit la durée en cause, les attributs de l'autorité citoyenne à leur profit. L'autorité politique n'a aucun autre source que la volonté des citoyennes et citoyens de la confier, suivant des règles préétablies, à une personne ou à un groupe de personnes. L'autorité politique n'existe pas dans l'absolu, et n'a pas pour source les qualités de la personnalité ou des personnalités qui l'exercent.

Cette autorité peut, -et hélas! les exemples ne manquent pas dans l'histoire,- être confiée soit à des personnes n'ayant pas les qualifications nécessaires pour l'assumer,

La citoyenneté n'est jamais un acquis, mais un statut idéal, constamment mis en cause non seulement par la tendance du leadership politique à tenter d'en réduire le domaine, mais aussi par l'indifférence de «ceux d'en bas,» qui n'accordent d'importance à ce statut que lorsque leurs intérêts moraux et/ou matériels personnels sont touchés.

ou à des personnes qui, une fois mordées, utilisent cette autorité à d'autres fins que celles pour lesquelles elles leur ont été données.

La mathématique de la citoyenneté implique que l'on puisse non seulement établir les éléments qui la composent, mais également donner à chacun d'entre eux un coefficient qui représente leur poids dans ce concept, et qui permet de calculer, sur une échelle de un à cent, par exemple, le degré de citoyenneté dont jouissent les habitants du pays.

Dans la détermination de l'indice de «citoyenneté,» quelle est la part à donner à la contribution à l'établissement de la loi fondamentale du pays? Quel poids devrait représenter la liberté d'expression? Faut-il réservé la part du lion à la liberté et à la transparence des élections? Comment établir le coefficient de participation aux affaires publiques et le volume comme la qualité des informations que les «autorités mandatées» donnent à leurs citoyens sur la marche des affaires du pays? Quel coefficient réservé aux mécanismes de reddition de compte des autorités et de répression de leurs abus de pouvoir éventuels? Etc. etc.

UNE CITOYENNETÉ MANIPULÉE

Il ne s'agit pas ici de proposer un modèle mathématique assurant une mesure objective du niveau de citoyenneté dont jouissent l'Algérienne et l'Algérien en âge de participer à la gestion du pays, ne serait-ce qu'en exprimer leur point de vue et en contribuant au choix du leadership politique du pays. L'objectif est de souligner seulement la complexité du concept de citoyenneté dans le sens le plus plein du terme, et, également, de mettre au grand jour les manipulations destinées à réduire le champ et le poids de la citoyenneté sans que la citoyenne ou le citoyen s'en aperçoivent.

On peut se retrouver dans un système politique où la citoyenneté est réduite à un simple slogan, mais où tout un chacun est entretenu dans l'illusion qu'il exerce effectivement son pouvoir de citoyen responsable.

LA POLITIQUE: UNE QUESTION DE VOCABULAIRE

La politique est essentiellement question de vocabulaire. Il y a des mots tabous, par définition, par exemple le terme «dictature,» à moins qu'il soit accompagné du qualificatif de «prolétariat,» ce qui ne veut strictement rien dire, car le terme de prolétariat est défini unilatéralement par le dictateur, et englobe tous ceux qui le soutiennent dans sa dictature. D'autres mots sont non seulement acceptables, mais requis, comme : la démocratie pluraliste, la liberté d'expression, la liberté de rassemblement pacifique, les droits de l'homme, etc. tous mots partie des attributs de la citoyenneté, mais qui ne correspondent souvent pas à la pratique politique locale. Leur définition n'étant pas établie à l'aune d'une unité de compte précise, déposée dans un quelconque musée, la «classe politique» en usage et en abuse à son gré, et sans référence à la réalité des us et coutumes locales.

LE GRAND PRINCIPE DE MACHIAVEL

Il est utile de rappeler ici que l'abus de ces termes, tous «politiquement corrects,» et tous entrant dans la rhétorique «machiavelique,» selon laquelle le dirigeant doit toujours cacher les pires de ses projets et de ses actes sous un vocabulaire en opposition totale avec ce qu'il entend faire, n'a rien de nouveau.

Ainsi, jamais la violence coloniale contre le peuple algérien n'a été aussi extrême que lorsque, finalement, les autorités d'occupation ont donné la «citoyenneté» aux «indigènes,» mais en précisant bien que

c'était des «Français de souche Nord Africaine,» (FSNA), -c'est à dire sujets à des restrictions aux droits de citoyenneté reconnus aux autres «Français de souche indéterminée, ou indéfinie,»-permettant ainsi aux autorités civiles et militaires de tuer, de torturer, de faire disparaître ces «citoyens,» en dehors du code de procédure pénale et du code pénal.

Larbi Ben Mhidi était un «FSNA,» quand il a été assassiné, et pourtant ses bourreaux et son tueur n'ont jamais même reçu une petite tape sur la main ,alors qu'au regard de la loi française de l'époque, ils avaient commis un crime de droit commun, les lois françaises déterminant les procédures à suivre pour condamner à mort et exécuter une personne.

L'INDÉPENDANCE NATIONALE : SOURCE DE PROGRÈS IMMENSES

La distribution de la rente pétrolière peut-être un substitut à la citoyenneté? Certes, le niveau de vie des Algériennes et Algériens s'est nettement amélioré depuis l'indépendance, et les indices de développement humains, qui tentent de décrire ce progrès social, sont largement positifs. L'espérance de vie du peuple algérien a bondi, prouvant une réelle progression dans l'échelle du progrès social. Le niveau de scolarisation et d'accès aux études supérieures place l'Algérie parmi les pays les plus avancés du monde. L'accès à un logement décent n'est plus un rêve inaccessible pour des millions d'Algériennes et d'Algériens, etc. etc.

Il ne s'agit nullement de tout peindre systématiquement en noir et de faire croire que l'indépendance de l'Algérie n'aurait nullement bénéficié globalement au peuple algérien. Il n'y a pas de commune mesure entre le système politique colonial et le système politique postindépendance.

Il n'y a rien à regretter ou à glorifier du système d'exploitation et de violence sous lequel les Algériennes et Algériennes ont vécu pendant cent trente deux années. Le système colonial était globalement oppressif et fonctionnait exclusivement au profit des intérêts matériels et moraux de la minorité européenne et de ses auxiliaires «indigènes.» Et les «progrès» comme les changements par lesquels le peuple algérien est passé au cours de cette sombre période étaient de simples «incidents,» qui n'avaient rien de programmés par les autorités coloniales, qui ne pouvaient que les tolérer parce qu'ils servaient à justifier, même marginalement, le système colonial, donc assurer sa pérennité. Pas question donc de verser des larmes sur la période coloniale, ni de justifier l'occupation coloniale si peu que ce soit.

L'ALGÉRIE DE 2021 N'EST PAS L'ALGÉRIE DE 1962!

Ceci clairement exprimé, pour éviter tout malentendu, l'Algérie de 2021 n'est pas l'Algérie de Juillet 1962. Et ce sont justement les progrès formidables acquis , qu'on le reconnaîsse ou non, grâce à l'indépendance retrouvée, qui posent de nouveaux défis à la fois politiques, sociaux et économiques, défis qui doivent être reconnus et pris en charge.

Ces défis sont d'autant plus sérieux que le pouvoir despote de l'ex-président, démissionné, mais non encore déchu, a débouché sur une crise multidimensionnelle, qui touche à tous les aspects de la vie du peuple algérien, que ce soit sa culture, sa langue, ses droits politiques, son niveau social, tout comme le mode de gestion des affaires collectives du pays, que ce soit l'économie, les relations avec l'ex-puissance coloniale, les institutions politiques, etc. etc.

RIEN DE PLUS STABLE QU'UNE VOITURE SUR CALE

Dans ce contexte, qui crée un climat de frustration généralisé, la passivité des

autorités publiques est inexplicable, car, du fait même de leurs responsabilités, elles sont autrement mieux informées que l'Algérien moyen des défis et des problèmes que vit le pays, et également, elles ont la puissance leur permettant de remédier à cette situation.

De plus, cette passivité est inacceptable car elle risque de déboucher sur un inconnu difficile tant à prévoir qu'à maîtriser. Il ne faut, certainement, pas confondre «administration» et «gouvernement» le premier terme couvrant la gestion des activités courantes, éducation, santé, sécurité, les élections, etc. le second se référant à des décisions changeant le cours des événements et la face du pays. On est-faut-il le remarquer en disant: hélas! Trois fois hélas! ? L'Algérie est comme coincée dans l'administration, et non pas gouvernée,- un gouvernement n'est pas une addition de ministres, mais une ligne politique claire, transparente, commune à tous et établissant le fil directeur de leurs actions- car toutes les décisions politiques de fond qui pourraient changer le cours des événements et la face du pays sont inexistantes. A l'exception des poursuites judiciaires, c'est la continuation de la présidence précédente, sous un autre portrait!

Le statu quo est loin de garantir la stabilité, car les problèmes non traités, tous comme les maladies mal soignées, ont tendance à s'aggraver. Donc la «stabilité» d'aujourd'hui, achevée par le refus d'affronter les problèmes les plus visibles que connaît le pays, comme les plus cachés, risque d'aboutir à une instabilité dangereuse, car pouvant aiguiller les appetits des ennemis extérieurs du pays, et affaiblissant la position internationale de l'Algérie, tout en rendant sa diplomatie encore plus effacée qu'elle ne l'est maintenant, où elle semble plus réagir aux événements internationaux qu'à tenter de les influencer.

Il n'y a rien de plus stable qu'une voiture sur cales. Mais à quoi sert-elle? Et, de plus, elle est soumise aux attaques du temps, et la rouille aidant, il devient impossible de la réparer et de la faire rouler de nouveau. Est-ce frayer devant l'ampleur de la crise? Est-ce simplement incapacité de mesurer la gravité de la situation et de trouver des solutions? Est-ce les blocages dus à l'enchêvêtrement d'intérêts financiers et politiques paralytant toute possibilité d'action de la part des autorités publiques?

En conclusion, faire croire que des bruits de chaises ou le recours au slogan de «l'appel aux Jeunes» peuvent se substituer à une démarche politique claire, transparente, audacieuse, de confrontation de la situation de blocage actuelle, constitue une manœuvre dilatoire de fuite devant les réalités, une esquive des prises de responsabilités, plus qu'une démarche constructive créant les conditions non seulement de sortie de la crise, de plus en plus complexe, mais également d'une nouvelle ère dans l'histoire politique de l'Algérie, fondée sur la citoyenneté dans le sens le plus complet du terme.

Il ne s'agit pas seulement de «rebranding,» le système, de changer d'étiquette pour que, brusquement apparaisse l'Algérie nouvelle, mais de tracer une nouvelle voie, et de donner un nouveau contenu à la gestion des affaires de ce pays.

Y-a-t-il à la barre de ce bateau qui traverse une zone de turbulence violente, un leader à la hauteur des défis? Ou s'agit-il seulement de gérer le statu quo en entretenant l'irréaliste espoir que tout pourrait changer pour le mieux, sans même qu'on ait à imaginer et à mettre en œuvre ce changement?

Les illusions politiques ne sont jamais de bonnes conseillères. Et l'optimisme est un sentiment, pas une démarche ou une méthode, ni même un programme d'action.

Monsieur le Président

■ Ce sont les hommes qui changent le monde, pas les lois

Par Abdelhak Benelhadj

Sans doute, ces propos sont de bonne foi. Mais le président se trompe. Jamais aucune loi n'a enfanté un développement juste et équitable reconnu comme tel par la nation.

La loi est certes la condition d'existence d'un Etat de droit.

Mais elle peut-être dévoyée en substituant à la rigueur de son exercice, une hypertrophie législative rhétorique stérile sans sa raison d'être, l'incarnation de la loi dans le réel.

On peut édifier un Etat de droit en commençant par l'interrogation des lois actuelles dont personne ne songe à évaluer l'application et l'applicabilité.

Ce n'est pas d'un Observatoire de la Société Civile dont l'Algérie a besoin, mais d'un observatoire de l'application des lois déjà votées et des institutions chargées de les mettre en oeuvre, du ministre à l'employé le plus modeste.

Avec des indicateurs simples et stables. Les institutions internationales (de la Banque mondiale à Eurostat) proposent des modèles adaptables à notre réalité sociale et économique.

Au reste, la notion de « société civile » est un artifice lexicologique participant d'une dépolitisation qui ne vise à rien d'autre qu'à éloigner les citoyens de la compréhension de leur état et de la défense de leurs intérêts.

L'obsession du « qui ? » qui cache l'obsession du maroquin et de ses priviléges, empêche de penser et d'imposer le préalable du « pourquoi ? » et plus précisément du « pourquoi faire ? ».

La nation dispose constitutionnellement d'élus qui portent des projets politiques rivaux, en compétition.

Naturellement, la démocratie ne s'épuise pas dans les élections et la vie démocratique ne repose pas dans les urnes. Le citoyen ne se réduit pas à l'électeur, pas plus qu'il ne se réduit au consommateur ou au téléspectateur... les principaux « acteurs » de la société civile abondamment médiatisée aujourd'hui. Pour les éloigner de ce qui les concerne au premier chef.

La noblesse de l'action politique dégénère en bavardages médiatiques, sans qu'aucune médication ne soit apportée aux citoyens. Quelles autres explications donner à la désertion des scrutins par les électeurs ? Ils ne refusent pas d'arbitrer entre les candidats. Ils refusent le vote.

Avant de proposer de nouveaux députés et de nouvelles lois, il faut commencer par faire le bilan de celles qui sont en vigueur, dresser une généalogie de lois opportunistes oubliées, sans décrets et sans suivis. Avant de changer de gouvernement, il faut s'appliquer à satisfaire au principe régulièrement répété par les gouvernants successifs : faire le bilan des actions menées par les différents responsables, du ministre à l'employé le plus modeste.

Oui, Monsieur le Président il faut faire rendre des comptes. Parce qu'il faudra rendre justice.

L'inflation législative est le dernier refuge des prestidigitateurs.

Jadis, les empereurs romains offraient au peuple des jeux et du pain. Aujourd'hui, dans tous les pays où prolifèrent les gouvernants inconsistants, on les distrait avec des réformes constitutionnelles à répétition et le vote incessant de nouvelles lois.

Mais dans la réalité de tous les jours les peuples voient que rien ne change.

Le Quotidien d'Oran, samedi 20 février rapporte les propos présidentiels ci-après.

Conformément aux revendications du hirak du 22 février 2019, « nous avons procédé à des changements de textes de lois et des institutions. » (...) et qu'« ainsi, les institutions seront reconnues par tous, personne ne va en douter (...) , on a révisé la Constitution dans laquelle on a introduit tout ce qui a été revendiqué par le hirak. »

« Le changement radical ne vient que par des lois et des institutions nouvelles. »

« Je sais et j'entends les critiques des citoyens qui sont de bonne foi à propos des insuffisances d'autorités centrales ou de départements ministériels, j'ai entendu votre appel, dans 48h maximum, il y aura un remaniement du gouvernement. » (...) « Il concernera les secteurs desquels le citoyen et nous-mêmes sentons qu'il y a des insuffisances dans l'exécution de leurs missions, dans le règlement des problèmes des citoyens. »



Ph.: Rachid K.

UN PRÉALABLE IMPÉRATIF : RÉTABLIR L'ORDRE PUBLIC.

Cette question n'incombe pas aux seules forces de l'ordre en uniforme. Quand celles-ci interviennent cela signifie que tous les autres garants préalables, de l'école aux régulateurs ordinaires de la civilité et de l'urbanité -y compris politiques-, ont trahi leur mission.

Changer les hommes et changer les lois ne suffisent pas à établir une base solide pour bâtir une politique respectée par les administrés. Le « sang neuf » est un argument de camelot, pas une réponse attendue par un peuple blessé depuis des décennies qu'une pandémie achève d'embastiller.

Pourquoi changer les lois si celles qui ont été votées ne sont pas respectées ? L'informel a gagné tous les rouages de l'économie et de la société. Qu'il soit une pathologie universelle ne console personne. Cette activité est marginale par nature mais pas par son importance quantitative.

Partout, s'étendent les emplois informels, prix informels, activités informelles, transactions en liquide sans factures, administrations informelles... et même des prélèvements obligatoires que l'administration des finances ne peut même plus évaluer alors que les liquidités hors des banques fabrique une économie dont le gouvernement ignore les contours et sur laquelle il n'a plus prise.

Au vu et su de tous, le change au noir s'étale dans le centre des villes et pèse sur la souveraineté du pays, donnant aux

agitateurs un pouvoir considérable sur les institutions légales. Cette spéculation contre l'économie nationale participe de la fuite de précieuses ressources, au moment où la chute des prix des hydrocarbures réduit les excédents commerciaux du pays (en moyenne, 96% des exportations, 43% des recettes fiscales et 21% du PIB).

C'est ainsi que s'organise la fuite des capitaux, produits du détournement des biens publics.

Et dire que l'on parle de l'« informel » comme s'il s'agissait d'un partenaire que des technocrates « pragmatiques » et cyniques songent à légaliser et même à lui ouvrir les capitaux d'entreprises publiques (déclarées en faillite après qu'on les ait convenablement délabrées), oubliant qu'il s'agit d'activités délinquantes qui violent les lois de la République, qui détruisent les bases de la sociabilité, des institutions et de l'économie.

Le « marché » informel déplace les richesses. Il n'en produit pas. Il engendre l'inégalité, l'insécurité et les mauvaises habitudes difficiles à extirper. Ce parasite ne possède aucune valeur heuristique que lui prêtent les cyniques d'un Etat défaillant qui renoncer à se placer à la hauteur de sa charge.

L'informel échappe à la loi, échappe à l'impôt et échappe à votre gouvernement de la nation.

Le tolérer, ne pas y mettre un terme, c'est en être complice.

Pourquoi chercher de nouvelles ressources naturelles à exploiter, de nouvelles dettes à contracter, de nouveaux budgets à réduire, des prestations sociales à étrangler, de nouvelles « réformes

structurelles » à mettre en oeuvre ?

Les liquidités débordent sur les marchés parallèles, le produit de la spoliation de l'économie nationale. Les transactions de la main à la main par sacs entiers de papiers font valser les prix des logements, des voitures, des quincailleries technologiques venues d'ailleurs et érodent le pouvoir d'achat des ménages.

Des milliards de dinars détournés se déversent « librement » en toute impunité dans les rouages ubirisés du bazar qu'est devenue l'économie algérienne, que certains songent à bancariser pour les emprunter. Qui consentirait à ce que l'Etat algérien demande crédit à ses voleurs l'argent dont ils l'ont dépouillé ? Voire de leurs céder ce qui reste des entreprises publiques payées avec le produit de leur larcin ?

Tout est là sous nos yeux, sous vos yeux.

Ne manque que la volonté d'hommes debout qui n'ont pas oublié la chaîne de fidélités grâce à laquelle ils doivent la dignité d'être là où ils sont.

Les nouveaux maîtres libéraux de la France, prompts à célébrer les souvenirs illustres de la monarchie, cachent à leurs concitoyens que c'est l'équité fiscale qui est à l'origine de la Révolution française. La « nuit du 04 août » est arrivée trop tard. La Bastille était déjà prise.

J.-L. Mélenchon, descendant de Maximilien Robespierre, n'avait pas tort de proclamer que « ceux qui volent le fisc trahissent la nation. » (Marseille, D. 27 août 2017).

Ni de la comptabilité, ni de l'informatique, l'impôt relève d'abord de l'ordre politique.

Suite en page 7

Monsieur le Président Ce sont les hommes qui changent le monde, pas les lois

Suite de la page 6

En sorte que c'est moins dans les Assemblées mais sur le terrain que les Algériens veulent voir l'Etat et son gouvernement à l'œuvre. Au cours de la décennie 1980 des apprentis sorciers et des marchands de dévotion low cost ont abusé de la bonne foi du peuple là où l'Etat a déserté ses responsabilités. Comme d'habitude, l'histoire fait payer chèrement ses leçons. A chaque génération amnésique la sienne.

DE LA DÉMOCRATIE INFORMELLE

On en est toujours là. Après une période de vacuité qui a duré plus de quatre décennies.

Le hirak en a été l'expression parfaitement compréhensible, mais pas la solution.

Il ne suffit pas de manifester et de s'indigner pour substituer à une défaillance, à un informel politique, économique et institutionnel, un Etat démocratiquement et économiquement vraisemblable. La démocratie est un processus, pas un état.

Comme le mouvement des Gilets Jaunes en France et d'autres mouvements similaires ailleurs dans le monde, il ne s'agit de rien d'autre que d'une jacquerie de plus. Soutenable, défendable, mais politiquement stérile.

En dehors de slogans universellement acceptables, il n'y a ni programmes, ni projets, ni moyens réels et vraisemblables pour sortir de l'inacceptable situation dans laquelle se trouve le pays.

A la place, l'agitation vaine des idées et des mots. Pendant que, dans la foule, parmi les brebis paisibles et sincères, que de loups, que de requins, que de chacals tarifés attendant le moment propice pour précipiter le pays dans une nouvelle tragédie au nom de la liberté, de la République et de la démocratie.

Un million qui défile et 43 millions qui observent et comptent les coups.

Pour initier un nouvel ordre politique, être « contre » ne suffit pas. L'Algérie a besoin d'un « POUR ». Pire : manifester un « contre » sans projet ni alternative, c'est se fourvoyer dans le chaos, l'anomie et mettre le pays à la portée des fauves qui rôdent à ses frontières et risquer de le précipiter dans de nouveaux désordres.

C'est ce qui distingue les révoltes des révoltes. Une foule d'un peuple.

« Pour un gouvernement civil et non un gouvernement militaire » est une devise de boy-scout. Toute la planète sait, sauf les potaches, que le civil et le militaire sont indissociables et inextricablement amalgamés, aussi bien politiquement qu'économiquement. Le mot du président ex-général Eisenhower sur le « système » (encore un autre, infiniment plus puissant) militaro-industriel n'a pas pris une ride depuis plus de 60 ans.

Dès 2011, sous les couleurs du Printemps, dans la foulée des confusions tunisiennes, Egyptiennes, syriennes et libyennes étendues au Sahel après 2013, la guerre a ouvert des succursales sur les rives sud et est de la Méditerranée. Elle menace de s'étendre chez nous.

Hélas ! Notre politique étrangère est aussi illisible et approximative que notre politique économique.

Notre perte d'influence au Maghreb, dans le monde arabe, en Afrique et dans ce qui fut le tiers-monde désolé ceux qui ont de la mémoire et qui savent la valeur, pour notre sécurité et notre développement, la construction d'un réseau de solidarités mondialisé. Cela ne relève ni d'un romantisme désuet ou utopique ni d'une nostalgie décrépite. L'Algérie fait face à une menace multiforme, organisée, planifiée par des adversaires puissants, rusés et revanchards. Même son histoire est devenue un autre territoire de la guerre. Ignorons, par charité, les niauds qui tentent d'effacer treize siècles d'histoire.

Ses richesses naturelles et humaines, sa position géostratégique entre Afrique et Europe fait d'elle une proie de première grandeur. Similaire à celle des pays martyrisés du Proche Orient à cheval entre plusieurs continents et plusieurs mers et océans. L'Algérie n'a ni de temps à perdre ni d'illusions à entretenir. Le paysage géopolitique mondial de 2021 n'a que peu

à voir avec celui des années 1970. Les moyens, les rapports de forces ont changé, mais le jeu, les joueurs et les enjeux sont toujours les mêmes.

Une politique économique cohérente articulant de manière complémentaire industrie et agriculture, avec une planification rigoureuse des infrastructures dans les domaines essentiels. Si l'on ne soustrait pas la santé, l'éducation, la sécurité publique, les réseaux de transport, l'énergie, la protection de l'environnement, la solidarité intergénérationnelle (dans l'espace et le temps) au désordre marchand, aucune stabilité sociale n'est concevable.

Une stratégie anticipatrice, programmatique, articulant initiatives publiques et privées autour de projets innovants compatibles avec nos besoins et nos moyens. La mobilisation des compétences disponibles devra bien naturellement en endiguer le dévoiement et la dispersion, en particulier vers l'étranger. L'investissement dans la formation a tant coûté au pays. Comment l'Algérie peut-elle consentir à cette perte de substance essentielle ? N'en a-t-elle pas assez perdu ? Alors qu'elle compte près d'un tiers de jeunes au chômage. L'observation et l'évaluation doivent accompagner toute action de manière étroite et rigoureuse. Les résultats de ces évaluations menées par des institutions indépendantes devront être exposés régulièrement à la nation de manière contradictoire. Et surtout une répartition équitable des contraintes et des bienfaits. Car, c'est au fond cela que les Algériens n'ont jamais supporté depuis plus de 2000 ans.

DE LA CONFIANCE

Aucune action ne devra être menée hors de la loi.

Et, à chaque échéance législative, la loi devra être interrogée de manière critique sur sa pertinence, sur son opportunité et sur les objectifs qui lui ont été assignés.

Avant juillet 2005, l'Algérie possédait un forum de qualité, croisant les différents segments de la société et de l'économie et où se restituait à échéances régulières un état exact et rigoureux du pays. L'institution que présidait le regretté Mohamed-Salah Mentouri a été détruite, pour laisser place à un ersatz de think tank à géométrie variable et une théorie de conseillers informels. Que d'années perdues !

De toute éternité politique, plus que la légalité des gouvernements, c'est leur légitimité qui fait question, c'est-à-dire en fait leur capacité à inspirer ce sentiment ineffable, insaisissable et pourtant fondamental qu'est la confiance. C'est ce pacte qui fonde et consolide le lien entre gouvernants et gouvernés, par-delà les mandatures et les échéances électorales. Lorsque présidents et ministres se soignent et éduquent leurs enfants à l'étranger pendant que les Algériens sont clôturés dans une insécurité sociale, sanitaire et économique, ce pacte de confiance est rompu. Nos traditions séculaires sont claires : il est facile de rompre les pactes, mais il est très difficile de le rétablir. Et certes, la confiance ne se décrète pas.

La loi n'en est que l'expression. Elle ne saurait s'y substituer.

L'Algérie dispose des lois et des institutions nécessaires à son administration, aussi perfectibles soient-elles et elles devront l'être après qu'elles aient été mises à l'épreuve des faits et de leur raison d'être.

Répétons-le, ce n'est pas elles qui font défaut, mais ceux qui sont sensés les faire respecter.

L'Algérie est aujourd'hui menacée en sa sécurité, en sa prospérité et en sa cohésion nationale.

Le peuple algérien n'est plus en attente de joutes oratoires mais de la restauration de sa dignité, de son prestige et du respect de lui-même et de ses dirigeants. Mettre bout à bout de manière ordonnée une réponse rapide et pérenne aux besoins du quotidien avec le respect des principes fondateurs de la République, son histoire et son lendemain.

Tout le reste en découle.

Sans ces préalables élémentaires dont chaque citoyen pourra en mesurer la réalisation concrète, aucune Assemblée, aucun député, aucune loi ne suffirait à donner à l'Algérie les ressorts nécessaires à la paix, à la prospérité et à son avenir qui est d'abord celui de ses enfants.

Abdelhak Benelhadj

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



L'urgence est là...

Tic-tac, tic-tac, le temps passe, les défis restent et les questions fondamentales attendent leurs réponses... Mais, bonne nouvelle, le Hirak a repris le chemin de la rue. Certains doutaient de sa capacité à reprendre le fil des revendications. D'autres se sont, volontairement ou non, égarés dans les méandres du discours relativisant son impact, sa représentativité, sa nature sociale (vous savez, la fameuse ruralité...). La réponse s'est affichée le lundi 22 février. Mais personne ne conteste qu'il reste tant de choses en suspens.

Je ne vais pas vous infliger une énième laudation du Hirak. Ce qui m'importe c'est d'écrire noir sur blanc à quel point la situation dans son intégralité me semble préoccupante. L'Algérie a un besoin urgent de réformes, de décisions stratégiques et de chantiers à mettre en œuvre. Le grand problème c'est qu'il faut un minimum de cohésion nationale pour que ces défis soient relevés. Certains sont conjoncturels, d'autres structurels. Il est temps de les prendre à bras le corps. Et pour cela, il faut un minimum de confiance entre le peuple et ceux qui le dirigent. Ce qui n'est certainement pas le cas.

Pour les économistes et les banquiers que l'on croise à Paris ou Londres, le scénario est déjà écrit. Ils sont persuadés que l'Algérie n'aura pas d'autres recours que de s'endetter de nouveau. L'équation est simple : le pays dépense plus que ce qu'il ne gagne. Conclusion, il doit piocher dans son épargne qui fond comme neige au soleil. Dans ce genre de situation, il n'y a pas mille et une solutions. Soit on baisse ses dépenses avec un plan drastique d'économies soit en s'endette en espérant que le temps des vaches grasses va vite revenir. On peut aussi combiner les deux. Baisse des dépenses et endettement. On connaît les conséquences sociales d'une telle recette.

On notera que je n'ai pas évoqué une autre possibilité : la hausse des recettes. Dans le cas de l'Algérie, c'est mission impossible ou presque.

Il faudrait pour cela que le prix du baril augmente ou alors que l'on exporte plus de volumes de pétrole ou de gaz. Or, une petite musique commence à se faire entendre et il serait temps que les dirigeants algériens disent enfin la vérité au peuple : beaucoup d'experts considèrent que l'Algérie n'est plus un pays pétrolier. C'est toujours, et cela le restera encore un bon bout de temps, un pays gazier, mais le pétrole, khlass, ou presque. Les réservoirs se vident. Merci au pouvoir bouteflikiens d'avoir fatigué, pour ne pas dire abîmé, les grands gisements en pompage avec frénésie durant les deux dernières décennies. Et pour quels résultats...

On ne peut pas augmenter nos recettes car la diversification de l'économie est un échec. Quarante

ans de slogans creux, de lois censées encourager l'initiative privée, tout cela s'est soldé par une stagnation des exportations hors-hydrocarbures. Bref, tout cela est connu mais l'urgence est là. La rente ne suffit plus. Et, au risque de me répéter, j'attends toujours que l'on m'explique pourquoi l'Algérie n'a pas été capable, en vingt ans, de créer un fonds souverain qui nous serait bien utile aujourd'hui...

Au risque de paraître totalement décalé, il n'est pas trop tard pour cela. On peut toujours construire sa cheminée en attendant d'avoir les bûches. Cela ferait partie d'un plan de diversification qui ne porterait ses fruits qu'à moyen terme mais ce serait un bon début. Il y a quelques années, j'ai posé la question à l'un de nos responsables, désormais hors du coup : pourquoi l'Algérie n'a pas de fonds d'investissement. Sa réponse fut sans aucune équivoque : « qui va le contrôler ? ». La question, pour lui, n'était pas de savoir comment le mettre en place, quelle politique d'investissement lui faire suivre et quels actifs lui demander d'éviter. Non, c'était, comment le contrôler ? Comment l'empêcher de gagner en autonomie comme ce fut le cas, de manière épiphémère, avec la Banque centrale.

Le Hirak est une manière, pour les Algériens, de dire qu'il est temps qu'ils soient « vraiment » associés à la prise de décisions les concernant. Bien sûr, un gouvernement est fait pour gouverner, un parlement, pour voter les lois, mais rien ne peut fonctionner sans légitimité. Sans adhésion réelle à un projet explicite de relèvement du pays. Exemple : dire aux Algériens, dans les temps actuels, que nous avons le meilleur système de santé en Afrique n'est pas sérieux. Mieux vaut reconnaître la gravité de la situation et réfléchir avec le maximum de gens compétents à améliorer cette situation.

Autre enjeu, ne pas perdre le contact avec la marche du monde et les grands enjeux internationaux. Je me trompe peut-être mais j'ai rarement entendu un dirigeant algérien aborder la question du réchauffement climatique ou de la situation écologique.

On me dira, il y a d'autres problèmes plus urgents or, se préoccuper de ce sujet, ce n'est pas un caprice de pays riches et de sociétés développées. La dégradation des eaux et des sols, la détérioration de la qualité de l'air, l'usage intensif de pesticides - dont l'une des conséquences est l'explosion des cas de cancer en Algérie - tout cela mérite aussi réflexion, débats et prises de décisions.

Le Hirak est une formidable occasion de libérer les actes mais aussi la parole. Il ne s'agit plus de cacher la réalité en prétendant être capable de tout gérer. Les solutions aux problèmes existent, du moins en partie, mais à la seule condition que cesse l'immobilisme et que les Algériens soient dans l'adhésion avec ceux qui les dirigent.

Parce que l'on n'a pas un autre pays. Ni d'autres identités, ni un bout d'une nationalité quelconque. C'est ici que notre premier cri nous a inscrit, c'est ici qu'aura notre dernier souffle. Ce pays, pour savoir le garder doit être cette raison qui devancera toutes les passions et défibrera tous les égoïsmes.

L'Algérie avant tout



Par El Yazid Dib

Nous partageons la même histoire et sommes de même soumis au même destin. Nos aspirations sont très profondes et se nourrissent de ces racines plongées dans les entrailles de cette terre qui nous unit. Elles évoluent autant qu'évoluent le temps et la culture, les nécessités et les espérances. L'un des grands levains qui cimente encore notre idéal impérissable n'est-il pas empreint de cette quête incessante de paix et de liberté qui nous a toujours mobilisés ?

L'on ne peut traiter ceux qui contredisent une option ou émettent une opinion contraire au canevas établi par l'humeur du moment de faux patriotes. Le pays est une propriété collective. Il appartient à tous ses enfants, peu importe la voie par laquelle ils manifestent leur appartenance. Une seule ligne de démarcation trace cependant la frontière. L'intégrité du territoire et l'unité de son peuple. La diversité reste la richesse nationale. S'il existe une part de trahison, voire de déloyauté ou une autre de lâcheté voire d'indifférence dans le territoire corporel et moral de chacun, il existe aussi dans le même territoire énormément de parts de sincérité et de raisons l'une justifiant l'autre. L'on voit au fil du combat idéologique, politique qui s'est instauré sournoisement certains avancer, comme arguments de destruction massive, l'anathème O ! Combien lourd, de trahison, de félonie envers ceux qui ne partagent pas la vision « imposée ».

« BÉNI ET AUTHENTIQUE »

Voilà que « l'authenticité » survient pour enco-re sangler en son deuxième anniversaire un mouvement populaire qualifié en ses débuts de « bénî ». Or à lire les différentes expressions qu'offrent les rues du pays ou s'expliquer les causes des dernières décisions, l'on ne peut que sentir un peu d'air effrayé dans un air national un peu plus effrayant. Consacré comme journée nationale, ce 22 février n'en a nullement l'habit protocolaire qui sied, à l'accoutumée à toutes commémorations de journées nationales. Il n'y avait pas de walis ou d'officials parmi les denses rassemblements de citoyens, dans les foules rangées comme des biscuits, juste des fourgons, des tenues et de la prudence. Comme tout mouvement populaire avec une connotation aiguë de révolutionnaire : il reste soumis à des infiltrations, de la récupération et de la déviation. L'histoire le prouve le long de toutes les chronologies du genre de ces mouvements. Chacun veut l'estampiller selon ses desseins. Chaque génération veut avoir sa révolution. Chacun use des moyens de son époque. Va-t-on écouter attentivement cette voix générale ? Car elle émane d'une jeunesse qui n'a vu que ces personnages qui leur ont promis monts et merveilles depuis voilà vingt ans. Ils étaient enfants dans des classes primaires, ils sont adultes dans la rue, dans la vague, dans la drogue, dans le rien, soit dans un tourbillon et les autres sont toujours là. Ces jeunes ont eu leurs diplômes des instituts et des universités algériennes construits par l'argent de l'Etat et non pas par les fortunes personnelles de ceux-là même qui s'en vantent de les avoir bâties.

Cette voix générale, qui s'est élevée presque dans toutes les villes en ce 22 février ne serait pas uniquement l'œuvre d'une insidieuse opposition désorganisée. Elle s'est surtout voulu une vocifération colérique citoyenne contre le système et son corolaire le système reconduit. La révolte d'un jour est l'expression d'une longue accumulation. La rue comme le pays qui la contient n'est pas la propriété de personne. Chacune d'elles, porte heureusement le nom d'un Chahid. Et ce Chahid est soit le grand-père, le père, l'oncle ou l'arrière-cousin du policier et du jeune que l'on incite et excite dans un face-à-face. Les deux sont les enfants du peuple. J'ai pu déceler dans le visage des manifestants, des badauds, des policiers, dans les lignes des pancartes brandies ou dans le cœur de ceux qui n'ont ni visage ni banderoles ; énormément de messages. L'un des plus expressifs reste cette exigence de voir partir rapidement ces audaces, ces versatilités, ces hypocrisies. Leurs visages puzzlés et rubriqués constituent maintenant une affiche igno-



minieuse dans les réseaux sociaux. Aussi crois-je que le courroux populaire s'est abattu indirectement sur un régime fragilisé et qui s'est laissé prendre par ces entremetteurs systémiques ; croyant à une prétentue domination mentale nationale. Les Jeunes en ce 22 février ont scandé un marasme, une tourmente et une lassitude. Cette voix généralisée est adressée notamment à ceux qu'elle ne cite pas, qu'elle ne scande pas. Ces noms impopulaires qui sont derrière celui qui est mis en porte-à-faux avec tout un peuple. Cette sortie reste un gage démonstratif de « démocratie participative » telle que voulue par la spontanéité et la sagesse populaire et non pas par la fausseté d'un groom qui veut asservir les territoires et leur volonté.

UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Chaque remaniement a ses fantasmes, ses co-habitations et son mal. Les remous qui viennent de chambouler l'ordre des choses à un niveau supérieur ne sont pas indemnes de toute critique. Un remaniement suit un autre après avoir été précédé par un semblable. Le conflit intestinal agitant l'approche successoriale a été importé dans les structures de l'Etat. Il ne reste pour comprendre certaines choses que le détour de l'esprit voire, la fiction ou la rumeur. La réalité est tellement confuse, contradictoire que l'analyse ou la simple lecture des faits et des événements qui se succèdent, devient possible grâce à la crédibilité de la source censée avoir de la dignité et de la foi. Rien ne prédispose à se situer dans un avenir tout proche. Tout vient pour contester les règles de la logique managériale. Et c'est un style de gestion maintenant. On commence à le déchiffrer après l'avoir ingurgité et supporté tant d'années. Le fait régaliens plus qu'un fait de prince dispose de tout. Sans égard à l'aigreur d'un peuple légitime d'une part et de l'opiniâtreté d'autre part ; le système demeure quoique dans son impersonnalité, dans son abstraction, un modèle personnel basé sur l'intuitu-personae. Que vient encore faire ce ministre, ancien lecteur de missives de son excellence ? Ou cette dame d'un environnement politique dégagé le 22 février ? Mais somme toute il semblerait à scruter comme ça sur les cotés de certaines nominations, que le pouvoir n'est pas consubstantiel ni rattaché à un unique pôle. L'on y sent du chevauchement et de l'entremise.

Rien n'est sur, rien n'est définitif. Tout peut se recomposer au coin d'une causerie. D'une nouvelle amitié ou d'un instinct retrouvé. Le temps consommé dans la marge du système sous un « sommeil vigilant » et que l'on croyait un linceul n'est que cette attente de se voir un jour replacé dans l'échiquier du commandement... Il fallait faire apprendre aux gens que l'Etat n'est ingrat que par la désinvolture de ceux qui le représentent. Il a tenté de créer le long de ces dernières années un conditionnement d'inféodation. De géneflexion et de bouches cousues. Juste à ceux qui sont tout persisteront à garder espoir de se revoir un jour réinjectés. Cette diversion systémique du fonctionnement

des rouages de l'Etat ne va certainement nous mener nulle part. Hors du temporel elle n'atteindra jamais le spirituel qu'elle veut, à grandes lectures ; forcer notre croyance envers son don de sauveur ou sa vision para naturelle des êtres et des choses. Aux lieux et place d'une élite, d'un dynamisme intellectuel l'on voit s'installer une meute d'opportunistes, d'attentistes doux, dociles et serviles. La réforme de l'Etat devra s'inscrire dans le sens d'une réparation des inégalités et injustices commises à l'encontre des personnes du fait de leurs dévoûments... Au pays.

Loin de se consumer dans l'ultime phase d'un parcours professionnel jusqu'ici réussi ; la fonction de ministre est aussi une conviction intime de pouvoir encore réussir. Elle ne devait donc pas se contenir dans un rajout de mentions à une carte de visite. L'échec ministériel rattrapera le défaillant avec ou sans concessionnaire automobile, comme l'histoire rattrapera les intrus et les imposteurs. Rares sont ceux qui mesurent à leur juste valeur l'offre d'un poste ministériel.

Dans leur majorité, ils apprennent tous à devenir ministre, une fois ministre. Si « C'est en forgeant que l'on devient forgeron » dit-on, l'adage cette fois-ci n'est pas applicable dans ce cas. Car un peuple n'est pas un métal ou un déchet sidérurgique. Au lieu de s'accrocher avec beaucoup de hargne à vouloir être ministre, l'on ferait mieux de s'investir à penser si pouvoir l'être, reste une possibilité et une tâche aisément faisable. Alors que d'autres, bien avant leur prise d'emploi dégagent déjà la pré-disposition ministériel.

De nos ministres l'on ne garde pas assez de noms ni assez d'intitulés exacts de leur portefeuille ministériel. L'on ne se rappellera d'eux que par quelques frasques et déboires. Hilarité ou ironie. Nos ministres du moment font de la gestion une mécanique qui répond aux doléances quotidiennes. Peu importe le feedback qu'ils reçoivent. Ils font de la statistique. Ils la commentent sans nul idéal de vouloir convaincre quiconque. Ils crapahutent néanmoins à aspirer faire quelque chose de bon, tout en ayant en point de mire le maintien et la survie. Ainsi l'on donne l'impression que la fonction ministérielle est plus accessible que celle d'un chef de daïra ou d'un directeur d'exécutif. Tantôt c'est une question de popularité, tantôt une affaire de proximité. Le profil qui s'en dégage d'un ministre, quand l'on veut justifier ses donnes, est vite imprégné de la hauteur professionnelle. L'on peut aisément être technicien mais pas forcément technocrate. Entre ministres d'hier et d'aujourd'hui, il y a toute une période temporelle, toute une culture gestionnelle, toute une génération de cran, de gabarit et d'ossature. Ils ne prennent pas le flanc tout azimut, ces très anciens ministres. Des hommes de baroud, de nif. Le risque dans la gestion de leur département n'était pas incarné dans la fâcheuse de la présidence, mais bien dans le remord moral qu'entraînerait une faille ou la sensation terrifiante de la mission inaccomplie ou échouée. Une situation donnée ne s'assimilait pas simplement à un point d'ordre du jour gouvernemental. Elle était un devoir national. Presque un djihad. A la limite

d'une affaire personnelle. La démission comme toujours n'était pas une procédure. C'était le lomageage. Donc une mort politique. Plus grave qu'une mise fin aux fonctions, qui permettra un temps après un probable retour aux affaires ou une transformation radicalement mercantile. Les ministres d'antan provenaient d'une pépinière un peu exceptionnelle ; ceux d'aujourd'hui sont un hasard, un tour de mauvaise magie.

SÉNAT, SÉNILE

Constituée de deux éléments dénivélés, cette grande chambre que l'on appelle communément parlement, n'a pu avoir depuis sa formation, l'impact attendu. Considérée comme un contre pouvoir dans le principe sacro-saint des constitutionnalistes relatif à la théorie de la séparation des pouvoirs, elle n'avait pu remplir qu'une fonction d'un organe nécessaire dans le tissage d'un Etat. Avec ou sans prérogatives, cette assemblée « réunie » reste caractérisée dans ses membres par l'esprit de courtisanerie face au pouvoir en place. De mémoire, elle n'aurait fait obstacle à l'élan exécutif d'aucune autorité. En pleine tourmente de la catastrophe nationale (vacance de pouvoir, manque d'autorité, terrorisme, séisme, fraude électorale, injustice, déposition et inégalité de cadres, mutineries, rébellions, suicides, accidents routiers, criminalité, drogue, dépravation, corruption etc...) notre auguste cénacle n'adoptait qu'une seule démarche entérinée par des questions orales. Il fallait dissoudre cette « haute chambre » à vomir, par le truchement des dispositions constitutionnelles même si elles n'en évoquent pas le cas. Aucun rôle, plus de priviléges, du gaspillage et de la haute figuration, la nation n'a pas besoin d'une telle structure qui n'arrive pas à la représenter loyalement. Depuis la démission de Bensalah, qui a su quitter la table, tout intègre et propre, il n'y a qu'un président intérimaire. La procédure en urgence, suite à la dissolution de l'assemblée nationale veut que l'on ait un président titulaire. Pour quel rôle ? L'avenir le dira. Justement cet avenir est semblé-t-il porté par un dos qui a 90 années. A lui seul, il est histoire du pays. Ceci est une flagrante antinomie avec la feuille de route que l'on essaye de vendre sous l'étiquette de la nouvelle Algérie. Le monsieur aurait mieux fait de se retirer après avoir accompli plus de 70 ans de fauteuil, de postes, de podium. Plus qu'une pièce de musée, il serait le dernier à être le témoin de tous les présidents, de tous les régimes et de toutes les couleurs constitutionnelles. Il était révolutionnaire, socialiste, anti-impérialiste, commissaire du parti unique puis démocrate, puis libéral, puis député, puis sénateur tiers-présidentiel. Chantant sur tous les toits la symphonie qui plaît aux maîtres, il compte finir ses jours sur un perchoir. Son acharnement à le démeurer fausse carrément la carte du rajeunissement, de la rénovation des os et des neurones tant prônée par le pouvoir du moment. Il est la preuve tangible que rien ne change, tout se fige et dit simplement vouloir se transformer.

Souvenirs, souvenirs, c'était il y a cinquante ans...



Par Hocine Malti

C'était il y a cinquante ans. Après avoir收回é notre souveraineté, le 5 Juillet 1962, nous avons arraché, en ce 24 Février 1971, notre indépendance économique. «Nous avons décidé de porter la Révolution dans le secteur pétrolier...» C'est ainsi que s'était exprimé le président Houari Boumediène, ce jour-là face aux syndicalistes de l'UGTA qui fêtaient l'anniversaire de la création de la centrale syndicale. Ces paroles avaient soulevé la stupéfaction des cercles pétroliers et politiques français, qui étaient convaincus que jamais les Algériens n'oseraient franchir ce Rubicon, mais avaient aussi soullevé l'admiration de tous les «Damnés de la Terre» qui voyaient un des leurs avoir l'audace de dire à l'une des plus grandes puissances mondiales «Basta!». En Algérie, à la Sonatrach notamment, c'était l'enthousiasme doublé d'une crainte pour l'avenir dans nos rangs de pétroliers algériens.

Les accords d'Evian de mars 1962 avaient fait la part belle à la partie française. La France avait certes accepté que soit reconnu le droit à l'autodétermination des Algériens qui se sont prononcés pour l'indépendance de leur pays lors du référendum du 1er juillet, mais très peu de changements étaient intervenus dans le schéma d'exploitation des hydrocarbures. Les richesses du sous-sol saharien sont restées entre les mains des compagnies pétrolières françaises présentes en Algérie depuis la découverte de l'or noir en 1956. La tutelle du secteur pétrolier a continué à relever du même organisme mis en place par les autorités françaises en janvier 1957, qui a changé de nom seulement. L'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS) s'appelait dorénavant Organisme Saharien (OS). Cet organisme était co-géré par les deux pays, représentés par un nombre égal de membres au sein de son conseil de direction et par un nombre, en principe égal aussi, de responsables au sein de ses structures technique et administrative. En réalité, à cette date, le nombre d'ingénieurs pétroliers algériens se comptait sur les doigts d'une main. Par

ailleurs, ceux qui avaient rejoint les rangs de l'OS, n'avaient aucune expérience de terrain et ne disposaient dans le cadre de leur travail que de quelques rares documents qui ne leur permettaient pas d'évaluer comment les compagnies produisaient cette denrée stratégique pour le pays. Le ministère de l'Industrie, en charge des mines et de l'énergie, ne pouvait communiquer avec les entreprises pétrolières que par le biais de l'OS et ne pouvait donc leur imposer une quelconque décision se rapportant à leur politique d'exploitation, même si celle-ci était contraire aux intérêts du pays. Pour garder la main sur le pétrole algérien, les négociateurs français avaient imposé, dans les accords d'Evian, une série d'autres dispositions toutes favorables aux intérêts français.

À la demande de l'Algérie, le vœu hydrocarbures des accords d'Evian fut renégocié et aboutit le 29 Juillet 1965 à la signature de l'Accord d'Alger. Cet accord prévoyait la disparition de l'Organisme saharien et la création d'un nouveau système de co-gestion des hydrocarbures algériens par les compagnies nationales des deux pays. Il était très favorable aux entreprises françaises, excluant de facto toutes les autres firmes pétrolières et faisait que l'Algérie ne pouvait envisager de devenir membre de l'OPEP. Il était prévu dans cet accord qu'il serait renégocié 5 années plus tard. Les nouvelles négociations engagées dès le mois de novembre 1969 n'avaient pas encore abouti à un accord bien au-delà de la date limite du 29 juillet 1970.

Quelles étaient les demandes de l'Algérie dans le cadre de la renégociation entamée à cette date ? Les hydrocarbures sont la ressource principale du pays; il fallait donc absolument que nous en ayons le contrôle total. Nous augmenterions ainsi les rentes financières de l'État algérien, mais aussi et surtout, nous prendrions le contrôle de ce produit stratégique. Nous pourrions également choisir nos partenaires en fonction de nos seuls intérêts. C'est donc bien l'indépendance économique du pays que nous voulions arracher. Pour pouvoir exercer ce contrôle total des hydrocarbures, il fallait que l'État dispose de la majorité, voire de la totalité des intérêts présents sur chaque gisement. En termes

plus concrets, cela signifiait qu'il fallait acquérir 51% au moins des actions de chacune des sociétés présentes sur les champs de pétrole ou de gaz. Le président Houari Boumediène avait désigné Abdelaïz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères de l'époque chef de la délégation algérienne, chargée de la négociation avec les Français. En novembre 1970, une année après l'entame de ces négociations, nous étions encore au point mort. Durant cette année marquée par des allers-retours incessants de Bouteflika et sa délégation à Paris, des événements extrêmement importants avaient eu lieu sur la scène pétrolière mondiale. Le colonel Muamar Kadhafi avait accédé au pouvoir en Libye, le 1er septembre 1969. L'une des toutes premières décisions qu'il prit a été d'imposer aux compagnies pétrolières américaines présentes dans le pays, une diminution notable du niveau de production sur les gisements dont elles avaient la concession. Les Libyens avaient constaté une chute importante de la production des gisements d'Intissar et de Zelten, exploités par Occidental Petroleum (Oxy) et Esso. Le colonel Kadhafi avait demandé au président Boumediène l'aide de l'Algérie dans l'étude des raisons qui avaient causé cette chute. L'équipe de Sonatrach chargée de l'étude, qui s'était rendue à Tripoli, et que j'avais eu l'honneur de diriger, avait constaté que des avancées d'eau importantes avaient eu lieu dans les zones pétrolières de ces gisements. De tels dégâts sont irrattrapables. La technique pour les éviter avant qu'ils ne surviennent, ou d'en stopper l'avance consiste à diminuer la production des gisements concernés; c'est ce que nous recommandions dans notre étude, qui servit de base aux décisions du colonel Kadhafi.

Le chef d'État libyen venait de déclencher l'étincelle qui fut à l'origine du grand bouleversement qui intervint alors dans les relations entre les pays producteurs et les compagnies étrangères. En parallèle à cette action, le chah d'Iran entraîna en négociations avec le consortium de compagnies opérant dans son pays. Il demandait l'accroissement de la production, tout en annonçant qu'il transférerait à la NIOC (National Iranian Oil Company), certaines de leurs concessions, si ces discussions n'aboutis-

saint pas. À cette même période, le conseil des ministres des pays membres de l'OPEP, se réunissait à Caracas et y adoptait une résolution, probablement la plus importante à ce jour, dans laquelle il recommandait de porter d'autorité le taux d'imposition des bénéfices des sociétés pétrolières étrangères à 55% au minimum.

Face à ces bouleversements, le gouvernement français décida de lâcher un peu de lest dans les négociations avec l'Algérie. Il dit accepter de céder à Sonatrach 51% de la production pétrolière des compagnies françaises, tout en gardant pour la partie française le gisement de Hassi Messaoud sur lequel seraient transférés les avoirs de toutes ces compagnies. Le schéma envisagé était qu'il fallait faire en sorte que la production de Hassi Messaoud représente les 49% qui reviendraient à la partie française. Dans le cas où les quantités que céderaient ces compagnies étaient supérieures ou inférieures à la production de Hassi Messaoud, on procèderait à un rééquilibrage par l'achat ou la cession de la différence. Cette proposition était inacceptable. Ce que nous demandions était que soit transféré à l'Algérie 51% de participations au sein du capital de chacune des filiales algériennes des sociétés françaises dont nous prenions ainsi automatiquement le contrôle. Dans le schéma proposé par les Français, même si nous devenions effectivement propriétaires de 51% de la production totale du pays, nous perdions le contrôle du plus grand champ pétrolier du pays, Hassi Messaoud.

En sa qualité de chef de la délégation algérienne, Abdelaïz Bouteflika avait été satisfait de cette proposition. Il était convaincu d'avoir arraché aux Français une énorme concession; il pensait que c'est grâce à ses qualités de négociateur qu'il avait obtenu un tel résultat. N'avait-il pas compris la différence entre ce que nous demandions et ce que les Français nous proposaient ? Ou est-ce plutôt - comme le pensaient de très hauts responsables algériens - son penchant pro-français qui l'amenaient à accepter ce schéma ? C'est avec enthousiasme qu'il avait présenté au président Houari Boumediène ce «haut fait» et avait essayé de le lui faire accepter. Le Président lui avait dit qu'il rejettait cette proposition et qu'il devait s'en tenir à notre position. Il était cependant revenu à la charge, après un nouveau round de négociations et avait tenté encore une fois de le convaincre.

Nous étions alors en novembre 1970, donc tout proche de l'hiver. À cette période de l'année, les consommateurs ont déjà acheté les quantités nécessaires de pétrole et de gaz pour traverser la saison de grand froid qui commence. En sa qualité de pays exportateur, l'Algérie perdait ainsi un atout important dans les négociations en cours. Nous reçumes alors à la Sonatrach instruction de notre ministère de tutelle de nous préparer à prendre les choses en mains, car le gouvernement envisageait de «nationaliser le pétrole». Quelles dispositions devions-nous prendre ? Nous n'en avions aucune idée. Que signifiait plus concrètement «nationaliser le pétrole» ? Nous ne le savions pas non plus. Du point de vue purement linguistique, il est clair que cela voulait dire transférer la propriété des ressources pétrolières du pays à l'État. Mais comment s'opérait en pratique, sur le terrain, ce transfert, nous ne le savions pas. Il ne suffisait probablement pas de

proclamer par décret, fût-il présidentiel, que tel ou tel gisement n'appartenait plus à telle ou telle compagnie et qu'il était dorénavant la propriété de l'État algérien. Comment imposer à la société concessionnaire du champ une telle décision ? Faudrait-il dépecher des hommes en armes (l'armée ? la police ?) Qui prendraient possession des installations de production ? Quel rôle jouerait la Sonatrach dans l'opération ? Nous n'en avions aucune idée non plus. Tout ce que nous savions, c'est qu'il s'agissait de nationaliser l'amont pétrolier, donc les gisements et les canalisations de pétrole et de gaz. Il fallait avoir la volonté politique et le courage de décider ainsi ce que les autres producteurs n'osaient pas encore faire. Il y a lieu de noter que cela faisait tout juste 8 ans que l'Algérie était indépendante et même pas 7 années depuis la création de la Sonatrach le 31 décembre 1963. Encore que «création» signifiait la signature par le chef de l'État de l'époque, Ahmed Ben Bella, d'une décision, donc d'une feuille de papier, annonçant la naissance de la compagnie nationale des hydrocarbures et d'une seconde décision nommant Belaïd Abdesslam président-directeur général de l'entreprise. Il faut savoir également qu'en novembre 1970, nous étions tout juste une dizaine d'ingénieurs avec très peu d'années d'expérience de terrain, au sein de la Direction de la recherche et production qui devions «prendre les choses en mains» et que la nationalisation porterait sur 52 champs de pétrole et de gaz et sur 13 compagnies qui exploitaient ces gisements. En face, ils devaient être, au sein de ces entreprises, une centaine d'ingénieurs au moins, présents en Algérie, et probablement le triple ou le quadruple dans les directions parisiennes. À noter, par ailleurs, que les deux grands groupes pétroliers français de l'époque, l'Erap et la Compagnie Française des Pétroles (CFP, Total aujourd'hui) avaient une bonne cinquantaine d'années d'expérience derrière eux. C'est dire combien était grand le défi que nous devions relever.

Que faire alors ? Nous nous réunîmes sous la présidence du directeur général-adjoint, Djamel Lakhdari, un éminent juriste, pour décider de la suite des choses. À l'issue de plusieurs heures de brainstorming, la seule décision que nous prîmes a été de désigner 2 responsables pour les champs pétroliers, répartis arbitrairement en deux groupes, celui des gisements du nord du Sahara, comprenant notamment Hassi Messaoud et Hassi R'Mel et le groupe des gisements du sud-est saharien, Zarzaïne et ses satellites. En parallèle, nous décidâmes de regrouper tous les oléoducs et gazoducs du pays sous le même chapeau. Nous avons désigné Hacène Mefti comme responsable du transport par canalisations, Abdelmadjid Bénaly Chérif, responsable des gisements du sud-est saharien et moi-même responsable de la zone du nord saharien, comprenant donc Hassi Messaoud et Hassi R'Mel, opérés par les deux plus grandes compagnies françaises présentes en Algérie, S.N. Repal et CFP. Cette décision voulait dire que l'on avait transféré aux 3 cadres supérieurs que nous étions l'énorme responsabilité d'assumer une tâche non définie, sans directive particulière, ni de la part de la direction de Sonatrach, ni de celle du ministre de l'Énergie et sans l'assistance d'une équipe d'ingénieurs.

Suite en page 10

Souvenirs, souvenirs, c'était il y a cinquante ans...

Suite de la page 9

Cet état d'alerte avait duré une semaine à l'issue de laquelle on nous avait dit que les Français semblaient avoir adopté une position plutôt souple et que les négociations allaient reprendre. À noter que le pouvoir algérien préférait de loin aboutir à une solution négociée plutôt qu'aller au clash. Il y eut alors - autant que je me souvienne - après la reprise des négociations, deux nouvelles séances, l'une à Paris et l'autre à Alger. Les Français restaient cependant figés sur leur position tout en affirmant qu'ils reconnaissaient aux Algériens le droit de nationaliser leurs ressources naturelles, mais nationaliser à leurs conditions. En réalité, les Français jouaient la montre. Ils attendaient les résultats des discussions en cours à Téhéran et Tripoli, entre les pays membres de l'OPEP et le cartel des multinationales sur les prix de référence pour le calcul de l'impôt dans les principales zones pétrolières du monde et sur les relations futures entre pays producteurs et consommateurs.

Les Algériens ne pouvaient attendre plus longtemps; les négociations n'avaient pas avancé d'un iota depuis quinze mois. Prenant la parole le 24 février, devant les syndicalistes de l'UGTA, réunis à l'occasion du quinzième anniversaire de leur organisation, le Président Houari Boumediène déclarait : «Le 29 juillet 1965, nous avons passé un accord avec le gouvernement français qui devait prendre en considération les intérêts réciproques des deux parties... La question que nous posons cinq années plus tard est la suivante : cet accord a-t-il été appliqué ? Nous pouvons affirmer qu'il n'a été appliqué que par une seule partie, la partie algérienne.» Pour justifier ses propos, il citait le gaz, la recherche pétrolière et la création d'une industrie pétrochimique, autant de domaines pour lesquels «nous sommes en mesure de dire que la partie française n'a pas respecté les termes de l'accord... L'accord stipulait que seraient entamées, dès 1969, des négociations en vue de la révision du prix servant de base au calcul de l'impôt. Nous avons négocié sans cesse de 1969 à 1970. Nous avons acquis la certitude que les Français ne souhaitaient pas aboutir à une solution. Nous avons alors fixé un prix et informé qu'il serait dorénavant de 2,85 dollars le baril et non plus de 2,08... Les négociations ont duré depuis le printemps 1970 jusqu'à l'automne. Les semaines et les mois se sont succédé sans qu'apparaîsse le moindre résultat. On nous disait : nous ne négocierons qu'après les décisions qui seront prises à Téhéran. Après la fin des négociations de Téhéran, on nous déclara qu'il était nécessaire d'attendre les résultats de la réunion de Tripoli... Le moment est venu de prendre nos responsabilités. Nous avons décidé aujourd'hui de porter la révolution dans le secteur des hydrocarbures. Je proclame officiellement, au nom du Conseil de la révolution et du gouvernement que les décisions suivantes sont applicables à partir de ce jour : 1/ la participation algérienne dans toutes les sociétés pétrolières françaises est portée à 51%, de façon à en assurer le contrôle effectif; 2/ la nationalisation des gisements de gaz naturel; 3/ la nationalisation du transport terrestre, c'est-à-dire de l'ensemble des canalisations se trouvant sur le territoire national.»

Le Rubicon était franchi. C'était le branle-bas de combat au sein du secteur pétrolier. La mission de négociateur d'Abdelaziz Bouteflika venait de prendre fin; c'était dorénavant aux pétroliers d'entrer dans

l'arène, sous la direction de Belaïd Abdesslam. Pour faire quoi ? Nous n'en avions, tout comme trois mois auparavant, qu'une vague idée. Il nous fallait pourtant, Hacène Maffi, Abdelmadjid Benaly chérif et moi-même nous lancer à l'eau, même si nous ne savions pas nager. Pour mettre en application les décisions que venait d'annoncer le chef de l'État, il nous fallait cependant, à défaut de directives précises, une orientation politique. Hasard du calendrier ou décision du président Houari Boumediène qui tenait à informer nos alliés, notre ministre Belaïd Abdesslam se trouvait à Tripoli où il avait rencontré Mouammar Kadhafi. Dans l'attente de son retour, nous tîmes une réunion le 24 février au soir, au cours de laquelle Maître Djamel Lakhdari nous expliqua que pour accomplir notre tâche, nous serions nommés représentants de l'État, co-gestionnaires des sociétés dont nous avions la charge par ordonnance du président du tribunal d'Alger. Nous décidâmes aussi que nous devions rencontrer les dirigeants des sociétés nationalisées et examiner avec eux en priorité la situation financière de l'entreprise et les questions relatives à la commercialisation du pétrole.

Nous convîmes aussi de demander dès le lendemain matin, au ministère des Finances de bloquer les comptes des sociétés, d'en informer nos correspondants et de leur faire savoir qu'il avait été convenu avec les banques algériennes, que toute opération financière devait dorénavant faire l'objet d'une double signature. Nous nous attendions à une certaine hostilité de la part de nos correspondants; il nous fallait donc éviter tout conflit inutile avec eux. Pour les Français, le pétrole algérien était leur pétrole; il n'était pas question de le «céder» aux Algériens. Souvenons-nous qu'après une guerre qui avait duré six années de trop, le général de Gaulle avait finalement décidé de faire la paix avec les Algériens à une condition : mettre fin au mythe de l'Algérie Française, mais garder le contrôle par la France du pétrole algérien.

Je me suis retrouvé effectivement face à une telle attitude dès le vendredi 26 février quand j'eus ma première rencontre avec les responsables de la CFP. Celle-ci était l'opératrice de Hassi Messaoud Nord et de Haoud Berkaoüi pour le compte d'une association Sonatrach - Erap - CFP. Elle possédait 51% de participations dans Hassi Messaoud Nord, 25% dans Haoud Berkaoüi et 49% dans Hassi Messaoud Sud, dont l'opérateur était la S.N.Repal qui elle possédait des pourcentages inverses dans les deux parties du champ. La CFP était la plus grande compagnie française présente en Algérie; on disait d'elle qu'elle était la huitième soeur dans une famille qui en comptait sept ! Nonobstant l'aspect moqueur de ce qualificatif, cela signifiait quand même qu'elle était aussi puissante que les sept plus grosses compagnies pétrolières au monde, celles que l'on appelle les Majors. Au titre de ses participations en Algérie, elle produisait environ 12 millions de tonnes de pétrole par an.

Je me souviendrai toujours de mon arrivée dans l'impressionnant immeuble de la CFP, où je rencontrais le directeur à Alger, Raymond de Cidrac et le Directeur administratif et financier du groupe, René Gourguillon, ex-pied-noir du Maroc, venu spécialement de Paris pour me rencontrer. Après lecture de l'ordonnance du tribunal que je



présentais, la réaction immédiate de Gourguillon était : «Que signifie le terme co-gérant ? Est-ce que cela veut dire que nous devrons solliciter votre approbation si nous voulons embaucher ou licencier un salarié, ou si nous voulons vendre ou acheter une voiture ?» En réponse à une telle condescendance, je le rabrouais à mon tour : «Le Français, est-il ma langue maternelle ou la vôtre, Monsieur Gourguillon ? Ne faites très bien que ce que nous avons nationalisé, ce sont ces milliards de mètres cubes de pétrole qui se trouvent à 3000 mètres de profondeur, là-bas à Hassi Messaoud. Quant à l'embauche d'un employé ou l'achat d'un véhicule, vous avez des services qui fonctionnent bien, qui n'ont besoin ni de vous, ni de moi.» Suite à cet échange «d'amabilités», je faisais part à mes interlocuteurs de la manière dont fonctionneraient dorénavant les comptes de la société et leur demandais de me communiquer les renseignements concernant les ventes de pétrole. Je demandais également que soit mis à ma disposition un bureau.

Évidemment, je n'ai jamais reçu le moindre document relatif aux ventes de pétrole algérien par le groupe CFP. J'ai, à plusieurs reprises demandé à mon correspondant permanent, le directeur à Alger, Raymond de Cidrac de me fournir des renseignements à ce sujet; le réponse était toujours la même : «Il faut demander à Neuilly». De fait, c'est au siège du groupe situé à Neuilly-sur-Seine dans la banlieue parisienne que se traitaient tous les problèmes de la filiale algérienne, dont les questions financières et commerciales bien entendu. Je n'ai cependant jamais reçu la moindre réponse aux nombreux messages que j'avais adressés aux services concernés qui s'y trouvaient. S'agissant de la situation financière de l'entreprise, j'apprenais que le compte bancaire d'Alger était réalimenté en direct depuis Neuilly également la veille de toute grosse sortie d'argent. Il y avait deux dates fatidiques à respecter, celle du paiement des impôts et celle du versement des salaires du personnel algérien. En dehors de ces deux gros chapitres, les services financiers parisiens exigeaient que les quelques moindres dépenses du siège régional d'Alger ou du champ d'Hassi Messaoud soient autant que possible programmées.

Je découvais à cette date du 26 février qu'il n'y avait qu'un petit fond de quelques milliers de dinars sur le compte en banque d'Alger de

la société pour couvrir quelques petites dépenses imprévues, alors que nous nous trouvions à deux jours du paiement des salaires !

Je vivais ainsi de grands moments de frustration durant les deux premiers mois de ma présence dans les locaux de la CFP. J'étais dans l'incapacité de donner une quelconque information au ministre, qui exigeait une réponse à chacune de ses nombreuses questions. Je ne pouvais le faire car, de l'autre côté, à la CFP, c'est à un mur de que je me heurtais quotidiennement. Chaque fois que je demandais un renseignement quelconque relatif aux ventes de pétrole, à la politique d'exploitation du champ de Hassi Messaoud, à l'organigramme de la compagnie, aux questions financières, aux avoirs en banques étrangères de la filiale algérienne, c'est toujours la même réponse que me donnait de Cidrac : «Il faut demander cela à Neuilly». Belaïd Abdesslam ne voulait pas non plus que je brusque mes interlocuteurs, ni que je prenne une quelconque initiative dans l'immédiat.

Ainsi, par exemple, aux maintes demandes que je lui avait présentées de procéder à la promotion de certains cadres algériens que la firme avait relégués à des postes inférieurs sa réponse était : «Pas encore.» Là ce n'est pas Abdesslam, le grand patriote, l'homme qui aimait profondément son pays et son peuple qui parlait, mais bien le politicien qui avait fait ses calculs, qui s'avérait d'ailleurs exacts en bout de course. Abdesslam tenait absolument à arracher aux entreprises françaises l'exploitation du pétrole algérien, tout comme il avait arraché, au tout début de l'aventure pétrolière de l'Algérie indépendante, des mains de Trapal, la réalisation de l'oléoduc Haoud El Hamra - Arzew, qu'il a réussi à construire en s'appuyant sur une minuscule équipe de cadres supérieurs algériens.

Il était, bien entendu pour l'algérianisation des organigrammes des compagnies nationalisées; il avait d'ailleurs autorisé Abdelmadjid Benalychérif à le faire au sein de la CREPS. S'agissant de la CFP, il voulait cependant reporter l'opération à plus tard, en raison de la différence de statut qui existait entre les deux entreprises. La CREPS était filiale du groupe pétrolier de l'État français, Erap, alors qu'au sein du groupe CFP il existait un important actionnariat privé, d'où une nette différence dans les politiques des deux groupes. Le premier, l'Erap, était un outil aux

mains de l'État français et avait donc des objectifs plutôt politiques, tandis que l'autre, la CFP privilégiait, comme toute entreprise industrielle plutôt le profit. Abdesslam voulait donc ménager le capital privé, avec lequel il était *a priori* plus facile de s'entendre. C'est ce qui se passa d'ailleurs, puisque au bout du tunnel dans lequel nous étions plongés, c'est avec la CFP que nous signâmes le premier accord, qui fut suivi près de deux mois plus tard par celui avec l'Erap.

C'est finalement vers la fin du mois d'avril qu'il m'autorisa à apporter des changements dans l'organisation de la société : couper tout lien avec Neuilly, faire en sorte que la petite coquille se trouvant à Alger devienne le seul centre de décision et en conséquence promouvoir quelques Algériens à des postes de responsabilité. Les toutes premières nominations auxquelles je procédaïs déclenchèrent le feu à la direction générale de la CFP en France. Le directeur administratif et financier, René Gourguillon décida de venir à Alger me voir. Nous nous rencontrâmes le vendredi 30 avril au matin. Il était accompagné de 3 autres personnes : un financier, François Castellani, un géologue Philippe Legrand et le directeur à Alger, Raymond de Cidrac. Gourguillon débita son monologue d'une manière conquérante : «Voilà un peu plus de deux mois que vous avez nationalisé notre filiale algérienne, la CFP(A). Durant cette période c'est notre personnel qui a fait fonctionner Hassi Messaoud, c'est nous qui avons financé les opérations. Vous avez pris notre pétrole.

Vous avez tenté d'entrer en contact avec nos clients, vous avez demandé à nos banquiers parisiens des renseignements sur nos compétences. Récemment vous avez commencé à apporter des modifications à notre organigramme en procédant à l'algérianisation de certains postes. La comédie a assez duré ! C'est pourquoi nous avons décidé de mettre fin à nos opérations en Algérie. Nous avons décidé de retirer notre personnel de Hassi Messaoud dès ce soir. Si vous êtes intéressés par la fourniture d'une assistance technique, transmettez-nous la liste des personnes que vous voudriez garder, nous verrons si nous pouvons vous les laisser, si les intéressés veulent travailler pour vous, puis nous vous ferons part de notre décision.

Hocine Malti
Suite en page 11

Souvenirs, souvenirs, c'était il y a cinquante ans...

Suite de la page 10

Vous avez quarante-huit pour nous fournir cette liste.» Puis semblant se rendre compte que ce serait un dimanche, il rajouta : «Dans quarante-huit heures c'est dimanche. Bon, vous avez jusqu'à lundi, mettons mardi pour nous faire part de vos désirs.» Plus qu'un divorce, c'est une véritable déclaration de guerre que nous faisaient la CFP. Le calcul était clair : le retrait du personnel français CFP entraînerait l'arrêt du fonctionnement des installations de production du plus grand gisement de pétrole algérien, car les Algériens n'occupaient que les postes bas dans l'organigramme; ils étaient donc incapables de prendre le relais de leurs collègues. Une vingtaine d'années auparavant les Américains et les Britanniques avaient menacé le chah d'Iran de le destituer s'il n'annulait pas la décision de son Premier ministre le Dr Mossadegh qui avait nationalisé leurs avoirs pétroliers dans le pays. Nous étions en 1971; la CFP n'était pas en mesure d'entraîner le gouvernement français dans une opération militaire contre l'Algérie. À défaut, si la décision qu'il venait d'annoncer causait l'arrêt de la production pétrolière à Hassi Messaoud, il est certain que les filiales de l'Erap prendraient une décision similaire pour les champs dont elles avaient la concession. Le résultat aurait été le même qu'en Iran : le pouvoir algérien devait faire marche arrière, sinon il disparaissait.

Je retrouvais groggy à l'issue de cet entretien au cours duquel l'apocalypse m'avait été annoncée. J'étais face au néant. Comment ferions-nous pour nous sortir de l'abîme au fond duquel nous nous trouvions ? Dans quelle situation nous retrouverions-nous dans 24 heures ? Je n'osais y penser, tant cela me faisait peur. Tout ce que je savais, c'est que Hassi Messaoud ne fonctionnait que grâce à Neuilly et aux ingénieurs et techniciens français se trouvant sur le champ. Allions-nous nous retrouver en déshérence en leur absence ? Auquel cas, il faudrait essayer de trouver un arrangement qui ferait que la CFP resterait sur place et donc renoncer à l'idée même de nationalisation. Inimaginable. Contre toute attente, c'est le discours belliciste de Gourguillon qui me donnait le courage de remonter la pente. La maniere condescendante dont il s'était ex-

primé, les termes qu'il avait utilisés («la comédie a assez duré !) me rappelaient la manière suprématistes dont nous avions été traités par les colons et l'administration, nous les «Indigènes», durant la période coloniale. Ce discours avait réveillé en moi l'instinct de révolte qui existe chez tout Algérien, face à la hogra, dirait-on aujourd'hui. Briser une autre chaîne que l'histoire nous avait léguée, m'a aidé à reprendre le dessus. Pour moi la réponse à donner à Gourguillon était «Non». La décision finale revenait bien entendu au ministre. C'est donc dans les vapes que je m'étais rendu chez lui, afin de lui rendre compte; était également présent à la réunion, le PDG de Sonatrach, Sid Ahmed Ghozali. Connaissant les convictions de Belaïd Abdessalam, j'étais certain que sa position serait la même que la mienne. Je ne savais cependant pas à quel point il avait été outré par le chantage à l'assistance technique de Gourguillon. Il avait utilisé un terme arabe vulgaire pour rejeter cette proposition. C'était l'une fois où j'entendais un tel mot sortir de sa bouche; c'est dire combien il était touché lui aussi dans sa fierté d'Algérien. Il n'était évidemment pas question de reprendre langue avec la CFP; il fallait tout simplement prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour assurer la suite de l'exploitation du champ d'Hassi Messaoud après le départ des Français. À ma proposition de descendre le soir même par l'avion de relève à Hassi Messaoud, il me donna une unique instruction : «Fonce !» me dit-il. C'était donc à moi de trouver la solution qui nous éviterait la catastrophe.

Je me souviendrai toujours de cette nuit mémorable passée avec la minuscule équipe de deux personnes, dont un ingénieur, qui m'avait accompagné, une nuit blanche au cours de laquelle nous avions mis en place les équipes qui allaient prendre le lendemain matin la suite du personnel français. Je me souviendrai également à jamais de l'enthousiasme dont ont fait preuve ces jeunes techniciens algériens de CFP, à l'issue de l'exposé sur les relations pétrolières algéro-françaises que je leur avais fait, afin de réveiller leurs sentiments nationaux. Puis nous fîmes une réunion à la Kafka avec une dizaine de techniciens supérieurs, au cours de laquelle furent retenus parmi eux les nouveaux chefs d'équipes qui prendraient la succession des ingénieurs français qui connaissaient parfaite-

ment le gisement et les installations de production sur lesquelles ils travaillaient depuis plusieurs années. Je leur demandais de proposer des candidats et de porter un jugement sur les aptitudes de chacun d'entre eux de prendre les choses en mains. C'est sur la base des «Je pense que ... je crois que ... on dit que ...» que furent choisis les nouveaux managers, qui devaient eux-mêmes constituer ensuite leurs propres équipes ! Incroyable, n'est-ce pas ? Mais que faire d'autre, sachant que nous devions être en ordre de marche deux ou trois heures plus tard. L'allant de la jeunesse et le désir de relever un défi qui permettait à ces jeunes de prendre une revanche sur le passé étaient venus compenser leur manque d'expérience. Nous tous qui avons vécu cette prise en mains, en moins de vingt-quatre heures, du plus grand gisement pétrolier algérien, avons gardé inscrit au plus profond de notre mémoire, tous les événements, petits et grands, survenus au cours de chaque minute de cette folle journée. Je ne sais si nous ressentions réellement l'énormité de la responsabilité qui pesait sur nos épaules; nous étions par contre habités par la crainte de voir le pétrole cesser de couler. Nous avons également vécu de grands moments de bonheur chaque fois que nous avons réussi à surmonter même la plus petite difficulté. Nous n'étions certainement pas encore conscients que nous traversions un moment important de l'histoire contemporaine de notre pays; ce n'est que bien plus tard que nous nous sommes rendu compte que nous venions de franchir un pas de géant vers l'indépendance économique de l'Algérie. Dans un certain sens, la CFP nous avait donné un sérieux coup-de-main, car c'est elle qui avait déclaré la guerre. Nous ne nous en étions pas rendu compte sur le champ, mais une telle attitude ne pouvait que nous aider dans notre tâche apparemment insurmontable. D'autre part, aux yeux du monde entier, nous avions démontré que nous ne voulions pas l'affrontement; nous avions tout simplement voulu exercer le droit d'exploiter nos ressources naturelles. Moins de vingt-quatre heures après cette fameuse réunion avec Gourguillon et ses compagnons, l'exploitation du champ d'Hassi Messaoud s'était poursuivie sans accrocs. C'était la plus belle réponse que l'on pouvait donner à CFP et à ces hauts cadres français avec lesquels je m'étais réuni le 1er mai au matin, qui n'avaient

cessé de me demander comment nous ferions tourner les appareils de forage, comment nous ferions fonctionner le centre de production, comment nous assumerons la maintenance des équipements, etc. etc. Ils étaient, tout comme leur direction parisienne, convaincus que l'exploitation du champ cesserait dès qu'ils auraient abandonné leurs postes. Je me souviendrai à jamais de ce couple, de retour de vacances à Hassi Messaoud, quand la dame s'adressant à son époux, s'exclama : «Tu vois, tu vois ! Les torchères brûlent toujours. Et toi qui m'avais dit que tout s'arrêterait si nous devions quitter Hassi Messaoud.»

Après moult événements¹, nous avons fini par trouver 7 mois plus tard, un accord portant sur l'indemnisation de la CFP et l'établissement de nouvelles relations plus équilibrées entre les parties. Ce ne fut pas le cas des filiales de l'Erap qui étaient plus retors mais qui ont quand même fini par s'aligner, deux mois plus tard, sur le groupe CFP.

Dès le 1er janvier 1972, nous entrons dans une nouvelle phase : regrouper toutes les sociétés nationalisées au sein d'une énorme direction production de Sonatrach. C'était le nouveau défi auquel j'ai été confronté, vu que j'avais eu l'honneur d'être nommé premier directeur de cette nouvelle entité et chargé donc de l'intégration à la Sonatrach de 52 champs pétroliers et de 13 compagnies avec leurs installations de production et leurs personnels (7000 à 8000 personnes). L'opération était peut-être même plus difficile que la nationalisation. En 1971, ces futurs nouveaux employés de Sonatrach étaient tous heureux de voir leur pays récupérer son bien et avaient donc fait face à la tornade en rangs soudés; ce n'était plus le cas l'année suivante, car cette intégration supposait de nouvelles affectations et une nouvelle distribution de postes de responsabilité. Il fallait, en effet, créer pour chaque secteur d'activité, une seule nouvelle structure pour remplacer celles qui existaient dans chacune des 13 firmes nationalisées et donc remplacer 13 chefs par un seul. Ceci a entraîné des rivalités, voire des coups-bas de la part de certains pour éliminer les concurrents éventuels. Il a fallu lutter durement contre ce type de comportement. Il fallait également procéder à l'unification des procédures; il n'était pas simple d'imposer un schéma unique de fonctionnement technique, financier ou autre qui viendrait remplacer ceux qui existaient depuis des années dans chaque entreprise. On peut néanmoins considérer que c'est à travers ce brassage, qu'est née la Sonatrach dont nous rêvions depuis le 31 décembre 1963.

La question que nous devons nous poser aujourd'hui est celle de savoir si cette Sonatrach est la même que l'actuelle ? La situation générale du pays d'aujourd'hui n'est pas la même que celle de 1971/1972. La guerre de libération n'est plus qu'un souvenir même dans la tête de ceux qui y ont participé. De ce fait, l'atmosphère dans laquelle baigne la société aujourd'hui est plus détendue, car l'impact du colonialisme sur les esprits n'est plus qu'un lointain souvenir. De ce fait, les cadres actuels de Sonatrach ne sont pas focalisés, comme nous l'étions, sur l'idée de se libérer des liens entretenus avec les partenaires étrangers : ce sont eux qui ont choisi les sociétés pétrolières qui opèrent aujourd'hui en Algérie, elles ne leur ont pas été imposées par l'histoire. Le nombre de cadres est de très loin nettement plus grand qu'il ne l'était dans les années 1960-1970. Les finances de l'Algérie sont en meilleur état qu'elles ne l'étaient à l'époque. Et pourtant, bien qu'elle soit devenue une grande compagnie, capable de

rivaliser avec les plus grands du secteur, bien qu'elle ramène beaucoup d'argent au pays, on a l'impression que Sonatrach n'est pas le joyau qu'elle était à l'époque. Pourquoi ?

Parce que l'Algérie est malade de ses dirigeants qui ont fait de la compagnie nationale leur objet; ils l'ont transformée en une cavalerie d'Ali Baba dans laquelle eux et leurs hommes viennent piocher autant qu'ils peuvent. Ils y ont semé la gangrène de la corruption et ont réussi malheureusement à entraîner un grand nombre de cadres qui sont devenus leurs complices sous la menace ou par libre consentement. Souvenons-nous des affaires Sonatrach 1 et 2 et souvenons-nous surtout de l'arrêt du tribunal de Milan (Italie) portant sur le détournement par le ministre de l'Énergie et ami d'enfance de Bouteflika de 200 000 000 de dollars, avec la complicité de cadres supérieurs de l'entreprise nationale italienne ENI. C'est avec la complicité et la couverture du chef de l'État que Chakib Khelil, son épouse, ses enfants, Farid Bedjaoui, Mohamed Bedjaoui, Reda Hemche et bien d'autres encore se sont partagé ce magot. Grâce à Abdelaziz Bouteflika, tous ces voleurs vivent des jours heureux entre les États-Unis, les Émirats Arabes Unis, ou le Liban. C'est sur instructions d'Abdelaziz Bouteflika que la demande d'extradition de Chakib Khelil des États-Unis a été annulée et que le ministre de la Justice qui l'a émis a été limogé. Bien d'autres encore, dont notamment un autre ministre, Bouchareb, ont pu aussi échapper à la justice du pays grâce à la bienveillance du président de la République. Rien d'étonnant à cela, me direz-vous, vu que ce président avait lui-même détourné des caisses de l'État, il y a une quarantaine d'années, des sommes importantes et qu'au moment où il devait être traduit en justice, il avait fui le pays. Rien d'étonnant non plus quand on sait qu'Abdelaziz Bouteflika a fait de la corruption son outil de gouvernance. Il est, de ce fait, devenu le seul président algérien à être resté aussi longtemps en poste. Comment voulez-vous que les généraux qui l'ont choisi et imposé aux Algériens, cherchent à se débarrasser de lui, quand il a su les acheter à coup de millions de dollars générés par le pétrole ? Il n'est qu'à voir le nombre de ministres, de généraux, d'hommes d'affaires et de cadres supérieurs actuellement en prison pour se rendre compte des dégâts causés par Abdelaziz Bouteflika, président de la République. Il a hélas réussi à faire du pétrole, bien du peuple algérien, son bien personnel. Plus grave que cela, il a réussi à polluer les esprits et à y incruster le virus de la corruption. À Sonatrach notamment qui a cessé d'être une compagnie nationale pour devenir la propriété de quelques mafieux.

La Sonatrach d'aujourd'hui est donc bien totalement différente de celle que nous avons connue. Elle n'est plus ce joyau que tous les pays producteurs de pétrole nous enviaient. L'état d'esprit qui y règne de nos jours est loin d'être celui qui nous animait en 1971. Et dire que l'auteur de ce malheur, Abdelaziz Bouteflika, président de la République pendant vingt ans, avait été chargé à cette époque de négocier avec les Français le retour des hydrocarbures algériens à leur propriétaire légitime, le peuple ! Pauvre peuple algérien qui s'est fait arracher par un groupe de mafieux ce cadeau de la nature !

Hocine Malti

¹ Pour plus d'informations, voir «Histoire secrète du pétrole algérien», Hocine Malti - Éditions La Découverte - Paris - 2010



■ Je serais encore député



Par Bouchikhi Nourredine

Ce n'est pas une analyse politique ni un discours de campagne c'est un cri du cœur et de désespoir pour montrer que malgré les en fumades et la crasse le peuple reste lucide et perspicace.

« Pour la circonstance j'ai enfilé le costume d'un député qui compte se recycler pour longtemps encore ; il fait un aveu invavouable mais que tout citoyen encore limpide en est conscient et en connaît parfaitement la teneur ».

« La nouvelle tombée portant dissolution du parlement est certes une nouvelle peu réjouissante pour moi et pour la majorité de mes collègues habitués aux salons feutrés du palais de Zirout Youcef mais loin de moi de céder à la panique ! En tous cas ce n'est que partie remise, confiant car j'ai toujours en main le mode d'emploi pour entrouvrir de nouveau les portes de l'assemblée nationale, une procession efficacement éprouvée depuis longtemps sans risques, bien huilée par une machinerie parfaitement rodée.

J e sais bien que le moment venu je peux comme toujours compter sur ma tribu pour mobiliser les foules le jour « j » ; lors de ces échéances les voix des pauvres analphabètes et qu'elles sont encore nombreuses ! Et à ma grande satisfaction sont aussi si décisives et déterminantes que celles des docteurs et des érudits qui grossissent de plus en plus le rang des abstentionnistes déçus par des années de tromperies et de parodies de votes propres et transparents ; mais à ma grande satisfaction cela me rend plutôt la tâche bien aisée pour que je puisse facilement persuader tel un prestidigitateur ma tribu à coup de discours miroitant le bel avenir ; ma tribu n'est pas trop exigeante; il lui suffit largement que je sois affilié à sa généalogie pour m'octroyer sa bénédiction et abandonner pour moi sa destinée, elle est aussi très peu regardante sur mon instruction, il lui importe peu si je ne possède pas les compétences et les diplômes, ou que je ne maîtrise aucune langue pourvu que je dompte la langue de bois, elle est désintéressée de mes antécédents aussi troubles soient ils ; elle croit au vent, elle est souvent amnésique ; je sais bien que ce n'est pas de sa faute mais

convoite oblige il faut dire que j'ai toujours su mettre à profit leur naïveté politique et souvent leur inculture tout court pour arriver à mes fins. Mais ce n'est pas la seule carte que je détiens pour arriver à bon port car dans ces moments je peux aussi compter sur le soutien sans faille de mon « parti » et sinon aussi sur ses clones que je peux si nécessaire rejoindre au grès du vent puisque ils ne se distinguent que par des slogans creux ; révolutionnaire, nationaliste, démocratique ,historique ou héritier autoproclamé de la grande révolution ! ; En tous cas le mien ou à défaut sa réplique qu'importe, il prétend en posséder tous les attributs et les qualificatifs qui pèsent sur la conscience du petit peuple crédule et le culpabilisent à outrance s'il réfléchira une seconde à choisir autrement ; ceux qui sont réfractaires à ses théories populistes ils seront taxés au mieux de complotistes et au pire de traitres.

M on parti est très bien structuré toujours paré pour les rendez-vous électoraux ,son savoir-faire est légendaire ,il est passé maître expert en la matière pour placer ses fidèles sujets souvent à petit prix : un morceau de fausse chair et une virée en bus feront souvent l'affaire ! ; et bien que mon « parti » soit en hibernation le plus clair de son temps ; il saura se réveiller le moment venu pour savoir imposer ma candidature et faire de moi le messie attendu , il saura être comme toujours reconnaissant envers mes largesses sonnantes et trébuchantes et les tables bien garnies aux méchouis d'agneaux de lait , mais il est aussi surtout convaincu que je serai son fidèle porte-voix et il pourra certainement compter sur moi pour faire passer les projets de tous les gouvernements et les présidents car c'est très simple son programme est celui de tout président qu'importe soit-il ; président c'est bien suffisant , les vrais diplômes qu'ils exigent de moi d'en avoir sont une loyauté aveugle et à toute épreuve et une soumission à la limite de la prosternation, bête et discipliné et heureusement je le reconnaiss j'en manque pas ! Pour moi et pour lui en fin de compte ces diplômes ne sont que des papiers qui ne peuvent vous faire prêter au sommet et raison de plus si votre CV fait défaut en complaisance et servilité. Et si vous ne me croyez pas ! Allez demander à ces docteurs qui font partie de milliers de chômeurs qui arborent les leurs

à chacune des contestations. Je peux aussi compter sur les plateaux de télés qui pullulent pour abreuver les dupes à longueur de journée de futilités dans l'espoir de les maintenir en perpétuelle léthargie et font si bien semblant de ne pas voir beaucoup d'autres choses impossibles à louper même pour un déficient visuel ; je peux compter aussi sur beaucoup de tribunes de ces nombreux journaux qui ne vaillent pas leur support en papier mais feront pourtant leurs unes de moi comme candidat d'exception pour ceux qui continuent encore à croire au père noël.

E t contrairement à beaucoup de réticents ; entrer au parlement ne me fait guère peur ! J'ai les idées claires et l'objectif bien en mire et même « les sacrifices » que je suis prêt à consentir pour concrétiser mes souhaits et désirs ne représentent finalement rien en contrepartie de tout ce qui m'est promis ; c'est un investissement savamment réfléchi et un placement bien garanti , outre l'immunité qui m'épargnera toute poursuite ou également public de mes grandes affaires ou petites intimes , je saurai fructifier mon poste pour faire tourner mon affaire et avoir plus de marchés, trouver le poste qu'il faut pour ma progéniture et rétribuer les influenceurs de ma tribu afin d'assurer ma pérennité ; bien sûr l'ingratitudo n'est pas ma qualité! Le peuple lui ! a Ah oui désolé j'ai oublié ! Il aura toute latitude de parler et disserter et saura vite comme d'habitude oublier , mais ce n'est un secret pour personne , en réalité depuis le début il n'y croyait pas beaucoup ni à mes promesses ni à mes prouesses!

Et une fois au parlement , bien rembourré dans mon fauteuil , je sais alors me faire tout petit devant tout ministre venu présenter son nouveau ou rénové programme même si cela provoquera l'ire du peuple que je suis censé représenter ! Le membre du gouvernement fera semblant que je suis convaincu et je ferai tout autant semblant d'être remonté surtout si par malchance la caméra et le micro seront braqués sur ma personne par inadvertance ; mais en fin de compte le moment fatidique venu c'est sans sourciller que je lèverai ostentatoirement mon doigt ! Moi je respecte le deal conclu avec mon « parti »! et d'ailleurs même si souvent je ne comprends pas ou ne trouve pas le temps de lire tous ces projets de loi qu'on m'expé-

die la veille de leur passage au suffrage ; je sais que ma voix est enfin entendue, comptée et comptera pour mon avenir si jamais je jouerai au consciencieux troublé ; ma carrière sera alors à jamais compromise et mes avantages passeront à l'oubli. Je sais aussi qu'il ne faut pas rater cette opportunité pour défendre les intérêts du peuple euh ! Pardon ! « Langue de bois dont je ne pourrais m'en passer ! » En fait mes pensées et mes vraies visées vont aux intérêts des « représentants du peuple » ; je dois aussi veiller à ce que mon portefeuille soit toujours bien garni et mon train de vie sauvegardé ; revaloriser le salaire et les indemnités tout en restant vigilant à ce qu'on soit moi et les miens justement rétribués de la même façon que nos frères de l'autre côté de la mer ; le « smic » lui j'insiste ce sera en dinars bien sûr c'est le choix de ceux qui m'ont porté ici pour ceux qui pestifèrent en bas de l'échelle.

J e n'oublierai pas aussi d'assurer mes arrières en concoctant une retraite bien dorée et méritée ; et tant pis si la caisse de retraite soit au rouge et crie à la faillite pour moi ce n'est qu'un juste retour pour services rendus : affronter la grogne du peuple et lui faire avaler la pilule amère et en fin de compte pourquoi tout ce tintamarre ? Je ne fais que respecter et aussi perpétrer une ancienne coutume et tradition qui entretiennent grassement tous ceux heureux ayant décroché le fameux sésame celui de cadre de l'état. Je ne suis pas si stupide pour couper la branche sur laquelle je suis confortablement assis !

Député ne fait pas peur c'est un challenge que je maîtrise je n'attends que la date fatidique du scrutin pour étaler mes compétences de stratège accompli au service de mes gourous, je sais bien m'accommoder de toute cette mise en scène habilement portée ; aucune constitution ni aucune institution ni même la covid ne pourront m'empêcher d'aller au firmament de mes desseins et de mon projet avide.

Je serais député, je saurais comment l'être et tant pis pour vous c'est subtilement que je frapperais aux portes du parlement. » J'ai peut-être usurpé je reconnais pour un moment la fonction de porte-parole non attitré de toute cette caste qui maîtrise l'art de faire et de défaire les représentants du peuple ; le peuple qui hélas ne s'y est jamais reconnu dans ce hiboux scenario qui ne veut pas prendre fin.

Honnêteté et probité, prérequis pour être ministre !



Par Cherif Ali

Majoritairement, les Algériens estiment que l'honnêteté et la probité sont les qualités les plus importantes pour être ministre. Sans doute en réaction aux affaires qui ont secoué et qui continuent à agiter le monde politique depuis la chute de Bouteflika. Dont celle mettant en cause l'ex premier ministre, Ahmed Ouyahia qui a avoué avoir revendu au marché noir des lingots d'or, offerts par des hôtes du Golfe, lors de l'ouverture d'un procès en appel pour corruption d'ex-dirigeants de l'ère Bouteflika. « J'ai reçu ces lingots d'or de la part des émirs du Golfe qui viennent chasser en Algérie, comme tous les responsables. Je les ai alors vendus au marché noir pour 350 millions de dinars [2,2 millions d'euros] », a-t-il dit, après avoir été interrogé sur l'origine douteuse de fonds placés sur ses comptes personnels.

Mais sinon, cela fait quelque temps déjà qu'il y a régulièrement des scandales financiers et de corruptions présumées qui sont révélés; en tous les cas la triche et la fraude semblent avoir fait partie du sport national, à tous les niveaux.

QU'EST-CE QU'IL Y A LIEU DE FAIRE ?

La moralisation de la vie politique et publique et le renforcement de la bonne gouvernance qui sont autant de demandes du Hirak « béni », sont inscrites dans les 54 engagements du président Abdelmadjid Tebboune et elles figurent en bonne place dans la nouvelle constitution. Avec son adoption, il a été procédé à la mise en conformité des lois, notamment celle relative à la déclaration de patrimoine qui soumet «...Toute personne nommée à une fonction supérieure de l'Etat, élue ou désignée au sein du Parlement, ainsi que dans une institution nationale ou assemblée locale, est tenue de faire une déclaration de patrimoine au début et à la fin de sa fonction ou de son mandat...» (art.24 de la nouvelle Constitution).

• *Est-ce à dire que, par le passé, la loi n'obligeait aucun responsable à faire état de ses biens avant sa prise de fonctions ou de son mandat, s'il s'agissait d'un élu ?*

Non, bien sûr, dès lors qu'il y avait tout un corpus de prévu, avec notamment :

1. l'article 4 de l'ordonnance 97,04 de janvier 1997 relative à la déclaration de patrimoine qui stipule : « les personnes exerçant un mandat électoral national ou local sont tenus de souscrire une déclaration de patrimoine dans le mois qui suit leur investiture»

2. et l'article 4 de la loi 06,01 de février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption : «il est fait obligation de déclaration de patrimoine aux agents publics en vue de garantir la transparence de la vie politique et administrative ainsi que la protection du patrimoine public et la préservation de la dignité des personnes chargées d'une mission d'intérêt public». Notons toutefois que la Constitution de 2016, avait prévue l'obligation de déclaration de patrimoine, avec cette nuance: Il est stipulé que le haut fonctionnaire «doit faire» sa déclaration de patrimoine ce qui pour lui, «relève du devoir».

Par contre, la nouvelle Constitution stipule que ce haut fonctionnaire «est tenu de faire» sa déclaration de patrimoine. C'est une obligation à laquelle seront soumis dorénavant les hauts fonctionnaires et les élus.

Dans le même ordre d'idées, il semblerait qu'un nouvel alinéa (du même article 24) renforcerait davantage la moralisation de la vie publique et politique telle que souhaitée par le président Tebboune et dont la rédaction ne laisse place à aucune équivoque : «Dans l'exercice de ses fonctions, tout agent public doit éviter toute situation de conflit d'intérêts». Notons qu'ici il s'agit d'agent public et non plus seulement de haut fonctionnaire, pour dire que tous ceux qui seraient en responsabilité sont concernés !

• Mais sinon, quelle était la situation avant l'avènement du président Tebboune ?

On a avancé un chiffre, pour dire que 80% des responsables qui se sont succédé toutes ces dernières années ne déclarent pas leur patrimoine et, conséquemment, celui-ci n'a pas fait l'objet d'une publication.

Dont Ouyahia, prétextant son cancer, qui vient d'avouer n'avoir pas déclaré en 2017 les lingots d'or !

Aucun des responsables en Algérie n'a de fortune en son nom ; tous leurs biens sont enregistrés sous des noms d'emprunts !

Cette déclaration, qui avait fait grand bruit à l'époque, émanait de l'ex-président du MSP, Abou Djerra Soltani, qui avait reconnu implicitement, sur les ondes de la chaîne 2, que ni lui, ni aucun ministre de sa formation ne se sont soumis à cette obligation quand ils étaient au gouvernement.

Il avait même ajouté à propos de certaines déclarations de patrimoine « sous évaluées » des ministres d'alors : «le peuple algérien se réjouit de savoir que ses ministres sont pauvres ! ».

Les faits ne lui ont pas donné raison avec les interpellations-auditions-incarcérations en cascade, de ministres, premiers ministres, walises ainsi que de personnalités du monde de la politique et des affaires ?

DE L'OBLIGATION DE LA DÉCLARATION DE PATRIMOINE

Il est intéressant de noter que dans ces cas là, dans certains pays, européens notamment, c'est la cour des comptes qui prend sur elle de publier, sur son site internet, la liste des personnes n'ayant pas remis de déclaration de patrimoine initiale, après leur entrée au service, ainsi qu'une liste des personnes n'ayant pas remis de déclaration de patrimoine lors de leur cessation de fonction.

La déclaration de patrimoine permet de faire la comparaison entre le montant de la fortune d'un responsable public au moment où il entre en charge, et le moment où il en sort.

Cela permettrait, ainsi, de répondre à la question : «a-t-il profité de ses fonctions pour s'enrichir ?».

Mais, faute de cette comparaison, tout le monde reste sur sa faim et le fossé gouvernants-gouvernés se creuse davantage !

De plus, la publication de la déclaration de patrimoine, outre la transparence qu'elle induit, permet aux tiers, citoyens ou autres, de saisir la justice en cas de soupçon de déclarations mensongères.

La déclaration prend en compte tous les éléments composant le patrimoine, quelles que soient leur nature, leur importance ou leurs situations géographiques. L'ensemble des biens doit être déclaré y compris ceux détenus à l'étranger. L'agent public, souscrit la déclaration de patrimoine dans le mois qui suit la date de son installation ou celle de l'exercice de son mandat électif. En cas de modifications substantielles de son patrimoine, il procède immédiatement, et dans les mêmes formes, au renouvellement de la déclaration initiale.

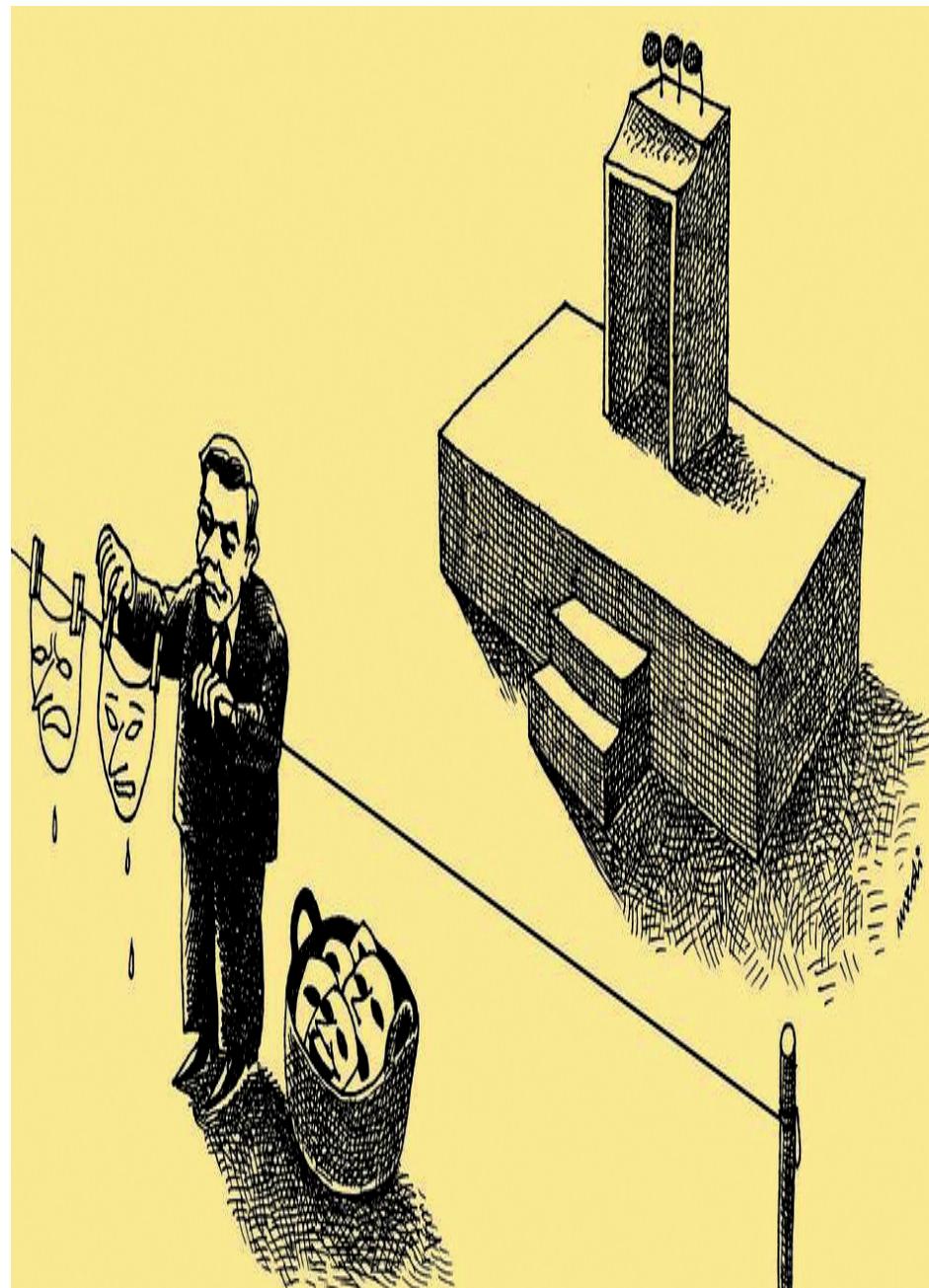
A ce propos, ouvrons une parenthèse pour préciser que le formulaire est composé de sept pages à renseigner en arabe et en français ; la publication de toutes les déclarations de patrimoine, de l'ensemble des responsables en poste, aurait nécessité une ou plusieurs éditions de journaux officiels : faut-il, dans ces cas précis, recourir à des résumés, au risque d'amputer ces déclarations de leur contenu ?

Mais attention tout de même à ne pas tomber dans le déballage qui ne serait pas sain pour la démocratie et qui, surtout, donnerait le sentiment qu'il y a des choses à régler !

En effet, la publication au journal officiel, peut déclencher des réactions en chaîne :

1. Les déclarants peuvent être amenés à faire des démentis ou d'apporter des éclaircissements, suite à des dénonciations par des tiers,
2. Les banques, les notaires, les services des domaines auront ainsi leur mot à dire, grâce à leurs fichiers,
3. Il en est de même des services de sécurité qui peuvent déclencher des enquêtes sur des richesses ou des biens non déclarés.

La focalisation sur la transparence du patrimoine peut être, aussi, assimilée à une



gesticulation qui risque de produire des effets inverses de ceux escomptés.

Il ne faudrait pas confondre publication du patrimoine, ce qui est obligatoire, et publicité autour du patrimoine ce qui au regard des concernés, est considéré comme une atteinte à leur vie privée : déclarer, contrôler, sanctionner, c'est de la transparence, alors que rendre public, participerait du «voyeurisme», selon certains.

L'opinion publique, quant à elle, est favorable à la déclaration de patrimoine, même si celle-ci risque de gêner ceux qui craignent ce grand déballage et qui permettrait, à une certaine pressé, d'établir, par exemple, les palmarès des ministres ou des walises les plus fortunés.

Si tous nos gouvernants, ministres, walises, chefs de daïras et autres ambassadeurs et conseils décidaient d'activer leur publication de patrimoine, maintenant que cette obligation a été «constitutionalisée» cela leur permettrait, pour le moins, de tourner une page douloureuse, celle des ex premiers ministres et présentement pensionnaires de la prison d'El Harrach qui ont «omis», pour l'un de déclarer des lingots d'or, pour l'autre une Land Rover, des maisons à profusion et des comptes bancaires pleins à craquer!

• Sinon, beaucoup pensent également que cette obligation est inefficace, dans l'absolu:

1. elle n'empêchera pas de soustraire des biens, voire des fonds douteux aux déclarations officielles,
 2. les responsables issus du secteur privé ou de la société civile, seront, encore un peu plus, dissuadés d'entrer dans un champ politique qui leur promettra, ainsi, la suspicion, en plus de la précarité financière, s'ils ne devaient se contenter que de leur salaire officiel.
 3. cette mesure lance une course à la transparence, dont il est difficile d'imaginer les limites.
- Ceci étant dit, tous ceux qui viendraient à critiquer le procédé réglementaire en vigueur, celui qui oblige les responsables à déclarer leur patrimoine, auraient été les premiers à s'émuvoir, voire même à s'indigner, s'il n'y avait pas de me-

sures réglementaires à même de cadrer cela. Quant à la perpétuation du refus de déclaration de patrimoine, elle ne peut être assimilée qu'à un mépris de la loi et une volonté de maintenir, coûte que coûte, l'opacité par tous ceux qui continuent à s'enrichir de façon illégale et scandaleuse au détriment de la population.

Ailleurs, dans le monde, on refléchit à la mise en place d'une « Haute Autorité chargée de contrôler le patrimoine des ministres et d'un parquet financier ».

• Maintenant que le remaniement ministériel a été décidé que faut-il attendre de nos ministres ?

Si personne ne conteste qu'un ministre, élu ou autre wali, doive être totalement transparent, c'est d'abord dans son action et dans l'exercice de son mandat ou de sa fonction que cette transparence doit être radicale.

Toutefois, l'« omission » de déclaration du patrimoine serait d'une gravité qui interrogerait les consciences des serviteurs et commis de l'Etat, quels qu'en soient leur responsabilité ou leur grade ; elle présenterait la corruption comme une fatalité et sa généralisation à ceux qui ont exercé ou exercent, encore, une responsabilité, comme une évidente réalité.

Voilà les rentrants et sortants du cabinet Djedid III ainsi que les walises avertis !

Conclusion

Faire table rase des vieilles pratiques, des petits arrangements et des priviléges opaques des partis politiques, élus et autres commis de l'état de l'ancien monde politique jugé trop corrompu par les Algériens.

C'est une demande récurrente du Hirak béni ! Le curseur de l'Algérie Nouvelle !

Le sentiment général révèle qu'il faut, nécessairement, lutter contre la corruption et la fraude et que, s'il y a encore des hommes politiques honnêtes, qu'ils se mettent au travail sur ces sujets.

Abdelmadjid Tebboune en a fait son crédo à travers son 4ème engagement !

Une diversification H.H de l'économie nationale tant attendue

Par Farouk Daiboun Sahel *

En dépit d'un important potentiel, le secteur minier reste en charge de lancer ce défi majeur, tant à tendu, un défi persistant mais pas insurmontable, pour que le pays ne souffre plus du paradoxe de l'abondance des ressources naturelles, non encore, traduites en niveaux équivalents en matière de développement à grande échelle et d'industrialisation axée sur la diversification hors hydrocarbures. Avec le secteur des mines pour en faire l'une des locomotives de l'économie nationale hors hydrocarbures grâce au contexte géologique réputé pour sa richesse en substances minérales.

L'Algérie nouvelle, est avec une histoire de son économie bien plus grave, provoquée par la crise pandémique, en plus de l'aggravation de la fluctuation des prix du pétrole. Cette diversification de l'économie H.H n'est plus une simple option, c'est une obligation incontournable qui nous est imposée encore aujourd'hui plus que jamais avec l'exigence impérative de tirer sa croissance du secteur des mines y compris le secteur primaire de l'agriculture et son industrie avec un ancrage dynamique avec toute la profondeur économique.

L'Algérie a donc besoin de se placer plus haut dans la chaîne de la valeur ajoutée de la transformation et de la production de ressources minérales afin de libérer pleinement le potentiel économique de ses ressources naturelles. Elle doit favoriser l'industrialisation et la valorisation des ressources naturelles au niveau local et considérer cette perspective comme un

but ultime légitime. L'objectif est d'utiliser ces richesses naturelles afin de développer une industrie locale compétitive qui, grâce à la création d'emplois, à la valeur ajoutée, aux transferts de technologies et de savoirs, favorise un développement durable à grande échelle.

La dernière sortie du ministre de mines confirme l'évidence d'une nécessité de changement de paradigme dans la réflexion et dans les mesures sur la gouvernance des ressources naturelles afin d'utiliser ce secteur comme un levier majeur de transformation socioéconomique en accélérant l'implémentation des objectifs de la stratégie du développement du secteur des mines en concertation avec des professionnels. Les ressources de l'Algérie en marbre, en matériaux de construction à base de pierres et même en pierres d'ornementation et bien d'autres produits, sont pourtant gigantesques, mais faute de vision et d'entreprises avec un top management réel, cette filière stagne. Plus grave, elle manque même de perspectives.

Le secteur mines n'est dominé par aucun produit minier avec effet sur l'environnement pour juguler la facture d'importation. Il n'a pas évolué comme le souhaitait le contexte géologique favorable et particulièrement réputé pour sa richesse en substances minérales, et avec tous les pré-requis pour servir de plateforme à de grands partenariats pour repenser et relancer le PPP, IDE et abriter des centres d'excellences et de hautes technologie pour une filière donnée d'un (des) produit minier, soit un instrument d'expansion et d'évolution de l'industrie. Tel est le challenge attendu du secteur des mines en se donnant les moyens de son développement avec des améliorations dans la chaîne de valeur des ressources naturelles grâce à des transformations nécessaires, par opposition à

l'exportation brute de ces ressources en produisant un impact réel et en créant une industrie entièrement intégrée avec certains produits miniers connus dans des régions réputées par leur richesse déjà en activité, évocatrices même d'une histoire glorieuse, loin des traditionnels centres de production du pétrole.

C'est dans cet esprit que le secteur minier doit œuvrer dans la transparence pour relever les défis de son développement. Cet objectif est tout à fait à notre portée si on considère la diversité des produits de nos richesses pour non seulement garantir un approvisionnement sans faille des centres de transformation créés déjà timidement et à mieux développer avec la disponibilité de la matière première, avec toute la lourdeur administrative à alléger, autour de ces richesses locales avec des milliers d'emplois mais aussi visant une augmentation de nos capacités à l'export.

Le manque de valorisation de nos produits locaux est un des freins majeurs au développement du «made in Algérie». Il est inacceptable que certaines EPE disposent des réserves appréciables sans arriver à produire. Comment peut-on accepter qu'une entreprise qui renferme autant de richesses naturelles en soit réduite à être incapable de ne «rien produire» et ne «rien exporter» et à devoir laisser «tout» importer pour que le secteur privé alimente son appareil de production?» L'actualisation signifiante de la loi minière et les procédures en matière d'investissement et d'octroi des permis d'exploitation/exploration et de construction, de même que les structures en charge doivent accorder une importance particulière au soutien aux investisseurs en terme d'accompagnement dans l'octroi des assistances de terrain avec aménagement des zones d'activité.

- L'octroi aux opérateurs miniers d'autant de permis qu'ils désirent, et ce, sans contrainte administrative et sans limitation sous réserve de la justification par de la capacité technique et financière suffisante et/ou, en priorité, pour le besoin d'alimenter leur unité de transformation sans recourir à l'importation, cas des industriels marbriers.

- Une feuille de route particulière pour les entreprises publiques et privées du secteur déjà en activité pour relancer leur outil de production.

- L'organisation d'un salon des mines et carrières sous le patronage du ministère des mines, pour mettre en relief toutes les opportunités possibles entre opérateurs industriels.

Sans surprise, les avantages fiscaux et autre déjà octroyés dans le cadre de la loi minière ont eu très peu d'effet sur la croissance du secteur mine. L'objectif est de rendre la fiscalité du secteur plus attractive pour attirer les investisseurs, tout en permettant aux populations riveraines et à l'Etat de tirer profit des ressources naturelles. Aussi, il nous permis d'envisager avec optimisme la préparation de la relève et de faire face avec succès aux nouveaux défis que nous pose désormais le monde avec son commerce international des produits miniers. La formation doit être inscrite au nouveau plan de relance. Ce débat est désormais plus important que jamais car l'Algérie nouvelle a besoin de nouvelles industries pour une intégration commerciale H.H avec les produits locaux.

Cette modeste contribution, non exhaustive, mérite d'être accompagnée par ceux qui se reconnaissent à travers la présente, avec d'autres idées pour mieux appréhender la problématique du secteur mines ou\ et par produit minier et contribuer à sa relance dans le cadre de l'économie nationales H.H.

*Expert consultant indépendant

Algérie nouvelle : l'argent coule à flots

Par Zerrouk Ahmed *

Dans une dépêche datée du 21 février 2021, l'Agence Presse Service cite un communiqué de la Présidence de la République dont la teneur suit: «Conformément à la loi relative à l'organisation territoriale du pays, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé de promouvoir dix (10) circonscriptions administratives du sud en wilayas à part entière. Il s'agit des wilayas de Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghaier et El Menia...».

La première remarque qui s'impose est que ces dix (10) circonscriptions administratives ont été constituées en wilayas par la loi 19-12 du 11 décembre 2019 modifiant et complétant la loi 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays¹. Sur ces dix (10) nouvelles wilayas, trois (3) sont constituées chacune de seulement deux (2) communes et deux (2) autres de trois (3) communes. L'Algérie nouvelle doit-elle créer une wilaya pour deux (2) ou trois (3) communes avec une faible densité de la population, la question est posée et reste posée. Et, autre question importante et cruciale, qui va «gérer» ces deux (2) ou trois (3) communes, le Wali, le Secrétaire Général de la Wilaya, les membres de l'exécutif, le ou les chefs de dairas ou de wilayas déléguées, les présidents des assemblées populaires de ces deux (2) ou trois (3) communes?

L'Algérie manque-t-elle d'intelligence et de compétence pour élaborer et mettre en pratique une gestion spécifique, avec de larges prérogatives en matière de développement socio-économique, de telles communes, éloignées du chef lieu de wilaya (sud du pays).

En outre, ce nouveau découpage administratif ne résulte pas d'une décision présidentielle, comme il est présenté dans le communiqué de la Présidence de la République, mais de l'application des dispositions de la loi 19-12 du 11 décembre 2019. En effet et conformément à la Constitution, notamment les dispositions de son article 139², le Président de la République n'a aucune prérogative dans l'organisation territoriale du pays. Le découpage administratif du pays relè-

ve de la seule compétence du pouvoir législatif, le Parlement. Et, le pouvoir exécutif ne fait qu'appliquer la loi. La loi 19-12 du 11 décembre 2019 a été initiée par l'ex gouvernement Bedoui, censé être en charge de l'expédition des affaires courantes. Ledit gouvernement a fait passer le nombre des wilayas de 48 à 58, et a fait valoir, à cette fin, le souci de rapprocher l'administration de l'administré et de favoriser le développement des localités érigées en wilaya.

Cette nouvelle organisation territoriale du pays a été avalisée, auparavant, par le conseil des ministres du 26 novembre 2019 (création de dix (10) nouvelles wilayas et de quarante-quatre (44) wilayas déléguées).

Cette démarche est de notre point de vue inopportun, voire incongrue, en raison de considérations objectives, dont les principales sont : -Notre pays, l'Algérie fait face depuis quelques années à une crise financière telle que le gouvernement Ouyahia a été amené à recourir à l'emprunt non conventionnel pour, un tant soit peu, maintenir à un niveau satisfaisant les investissements publics. Or, si certaines localités ou régions du pays ont été moins nanties en investissements publics, cela n'est sûrement pas du fait de l'absence de relais institutionnels que représentent présentement les wilayas, mais bien au contraire, le résultat d'indisponibilités financières, de gaspillage de l'argent public, la corruption aidant, dans des projets fantômes, non réalisés physiquement mais figurant bel et bien dans les bilans de telle ou telle institution (ministère et wilaya), de dépassement du budget initial par le recours aux avenants doublant ou triplant le montant initial consacré à tel projet, l'abandon pur et simple d'un projet en cours de réalisation sur une décision de tel ou tel responsable ou de l'inexistence de besoins avérés et établis en équipements publics.

-la création de ces nouvelles wilayas (10) va grever davantage le budget de l'Etat, aussi bien pour sa partie équipement que sa partie fonctionnement. Des centaines de milliards de centimes vont être englouties, sans création d'aucune richesse. Ce qui va impacter négativement la dépense publique et alourdir le déficit budgétaire sans aucune contrepartie au niveau du développement socio-économique. En effet, la création de wilayas requiert la réalisation des sièges à même d'abriter l'ensemble de l'exécutif et autres services et organes, comme la justice (cour, tribunal administratif et tribunaux), le Commandement de la



Gendarmerie Nationale (groupement de wilaya, compagnie et brigade de gendarmerie nationale), sûreté nationale (sûreté de wilaya, sûreté de daïra et sûretés urbaines), Protection civile...etc. Ces structures doivent également être pourvues de fonctionnaires et cadres, selon des organigrammes types, qu'il faudra rémunérer et, pour un grand nombre d'entre eux loger (logements d'astreinte). -L'Etat algérien est fortement centralisé, l'essentiel des projets d'équipement et de développement étant décidés au niveau central. Il s'en suit que la création de nouvelles wilayas n'aura pas d'incidences significatives sur le développement économique et social local.

Par ailleurs et s'agissant des wilayas déléguées, il est de notoriété qu'elles ne se distinguent en rien des dairas, sauf peut-être légèrement de l'organisation de ses services et de la rémunération du wali délégué. Il est à souligner que la démarche du gouvernement Bedoui n'avait d'autre objectif derrière cette nouvelle organisation territoriale que de s'attacher le soutien des citoyens des zones concernées dans la perspective des élections présidentielles du 12 décembre 2019, nonobstant ses effets désastreux sur les équilibres budgétaires de l'Etat.

Il est clair que la prise en charge effective des doléances et besoins des citoyens passe par une révision des codes de la wilaya et de la commune pour renforcer les prérogatives des assemblées populaires communales et de wilaya qui doivent être érigées en centres de décision d'un développement local, les walis devant assurer les prérogatives régaliennes de l'Etat à travers les pouvoirs réglementaires de maintien de l'ordre public, de veille réglementaire et de contrôle de l'utilisation des deniers de l'Etat. S'agissant des wilayas déléguées, il y aurait lieu, soit de les disposer, soit de les maintenir en prenant le soin de préciser leurs attributions et domaines d'intervention. Il en est de même pour les dairas. Il aurait été plus avisé de geler la loi 19-12 du 11 décembre 2019, en attendant une réflexion sur le rôle, les missions et les niveaux d'intervention des collectivités locales, notamment des assemblées élues de wilaya et communales. Il est encore temps...

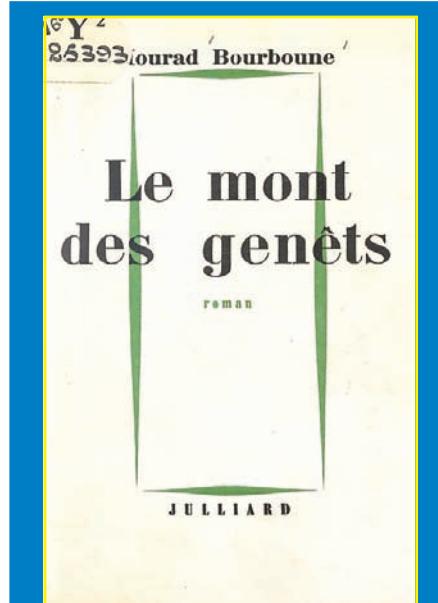
* ex-magistrat militaire.

Notes

- Voir Journal Officiel 78 du 18 décembre 2019.
- Article 139 : « Le Parlement légifère dans les domaines que lui attribue la Constitution, ainsi que dans les domaines suivants : 11) le découpage administratif du pays ».

«PAIX» ET GUERRE

Médatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres

LE MONT DES GENÊTS.
Roman de Mourad Bourboune. Enag
Editions - Editions Bouchene Editions,
Alger 1989, 303 pages, 100 dinars

Une flopée de personnages et de situations. Septembre 1954. Une époque annonciatrice de grands bouleversements... la révolution de Novembre ! Une histoire (des histoires qui se recoupent en fait) se déroulant dans un «mouchoir de poche»... Alger... basse Casbah... Terminus...

Un militaire algérien musulman, le capitaine Benreka au port altier, la tête haute, la moustache frémisante et des mots qui crépitent par rafales... qui comme beaucoup a rêvé d'une smala ressuscitée et de l'odeur d'une poudre vengeresse... mais qui a peur de combattre les chars et les mitrailleuses de l'occupant, préférant la recherche d'un «terrain d'entente». Un «entre-deux» se contentant de l'acquis et ne

prénant aucun risque. Omar, le neveu qui rue dans les brancards, plus porté sur les «discussions métaphysiques» que pour l'action subversive». Chehid, ex-enseignant, fez au sommet du crâne, déambulant dans les ruelles de la ville et de la Casbah, aux fréquentations «douteuses» et préparant on ne sait quel «coup» après avoir loué une cave... pour la transformer en café («Le Croissant») et accueillir des apprentis musiciens.

Un bachaga «ripoux», dit «Boule-de-Suif» à la somptueuse demeure au cœur de la ville européenne. Othmane, soldat fusillé en Indochine parce qu'il avait rejoint les révolutionnaires. Omar, le célibataire à «l'esprit ravagé par des déchirements quotidiens» au fond d'une chambre, «cimetière de choses assassinées»... et attendant on ne sait quel combat pour échapper aux défaites de son peuple.

Farid, un érudit («Il a une couche de dix centimètres d'Islam sous le crâne, et pas du meilleur : ce sous-produit dégénéré que nous ont inoculé quelques siècles de décadence»), qui n'ose pas déclarer sa flamme à Leila, la jeune fille émancipée du quartier. Farid, trop gentil, injustement accusé de tentative viol d'une fillette parce qu'en fait, il avait tout simplement rejeté les assauts d'une mère européenne en rut (la femme de l'employeur, un ancien légionnaire).

Et, bien sûr, il y a le commissaire, au nom bien français, Rafaëli... au ton milleux, cherchant à «récupérer» les mous... tout en pratiquant des méthodes inavouables. Ainsi, Chahid, soupçonné d'activités subversives sera retrouvé mort... avec un poignard planté dans son dos.

L'Auteur : Poète, romancier et scénariste algérien de langue française. Né le 23 janvier 1938 à Jijel. Etudes de lettres à Constantine puis à Tunis. Mourad Bourboune s'inscrit à la Sorbonne à Paris, où il participe à la grève des étudiants de 1956. Membre de la Commission de presse et de l'infor-

mation de la Fédération de France du FLN à partir de 1959 puis adjoint au Comité fédéral, il rencontre en 1961 Mohamed Boudia. Son premier roman «Le mont des genêts qui dépeint l'éclatement du monde colonial» paraît à Paris en mai 1962.

Après l'indépendance de l'Algérie Mourad Bourboune devient rédacteur en chef de l'organe central du FLN, El Moudjahid, puis chef de cabinet du ministre du Travail et des Affaires sociales, Bachir Bourmaza. Il dirige en octobre 1963 la Commission culturelle créée par le Bureau politique au sein du FLN. Tandis que Mohamed Boudia développe les activités du Théâtre national algérien, Mourad Bourboune anime la revue Novembre et participe aux débats sur la culture nationale qui s'expriment dans Révolution africaine dirigée par Mohammed Harbi. Il est parmi les fondateurs, le 28 octobre 1963, de l'Union des écrivains algériens, auprès notamment de Mouloud Mammeri, Jean Sénaç, Lâadi Flici et Djamel Amrani, dirigeant la Commission culturelle créée par le Bureau politique au sein du FLN.

En 1964 Mourad Bourboune participe à la tentative du journal Alger-Ce soir fondé par Mohamed Boudia. Il préface l'exposition collective «Peintres algériens» au Musée des arts décoratifs de Paris en avril 1964 et la première exposition de l'UNAP à Alger en juin.

Après le Coup d'État de 1965 en Algérie de Houari Boumédiène, Mourad Bourboune s'installe en France, journaliste pendant quelque temps à Demain l'Afrique. Son second roman, "Le Muezzin", publié en 1968, dénonce la «révolution avortée» et la confiscation du pouvoir algérien depuis 1965.

Extraits : «Tu ne peux pas savoir comme c'est énervant à la fin, d'être épié, critiqué, calomnié à tout propos. Ils s'imaginent peut-être que nous avons la vie belle. S'ils savaient.

péens d'Alger... qui se retrouve quelques années plus tard engagé pleinement dans la lutte de libération nationale. Tout d'abord, à Alger même, alors employé au central téléphonique du Grand Alger, «perturber le réseau téléphonique» (lui-même branché au réseau des autorités militaires) une première mission... avec deux bombes. Un premier échec. Opération à refaire : 50% de réussite. La suite est connue avec, à partir de 1957, une Casbah encerclée, martyrisée par plus de 8000 soldats (dont la 10^e Dp du général Massu et le 1^{er} Rp, spécialiste de la torture). D'autres missions suivront durant ce qui a été appelé pompeusement par les occupants et les «écrivassiers» de la presse européenne, «La Bataille d'Alger». L'auteur les décrit avec force détails en les accompagnant de commentaires ainsi que de détails historiques.

Puis, après le démantèlement de la Zone autonome d'Alger, c'est, en 1958, le départ au maquis. Batna, «une ville où il fait bon vivre»... mais «une ville de garnison»... le massif des Aurès avec ses djebels majestueux au sein duquel régnaient en maîtres Grine Belkacem et ses «bandits d'honneur»... Une région qu'il connaissait bien mais, désormais, une autre forme de combat, avec d'autres compagnons de lutte et, surtout, des conditions de vie spécifiques.

Ils étaient trois citadins, encore «fringués» en citadins, recherchés activement à Alger... Première rencontre, du côté de Be-

J'aimerais bien les voir à notre place !...» (p 72), «Les hommes tissent leur vie à la manière d'une toile d'araignée : un fil mince et fragile les relie à cette trame impondérable qu'ils nomment leur travail, leur famille : un jour le fil casse, il casse nécessairement, et ils s'aperçoivent qu'ils sont prisonniers de leur propre ouvrage. Comme rien ne supplée à l'ouvrage de leur vie, hors de cette position d'équilibre, la mort est au bout. Aucune porte de sortie. Leur mort peut être héroïque, mais inutilement héroïque» (p 96)

Avis Roman, de la grande cuvée années 60. Prose, poésie, intrigue... suspense... un mélange qui... se savoure !

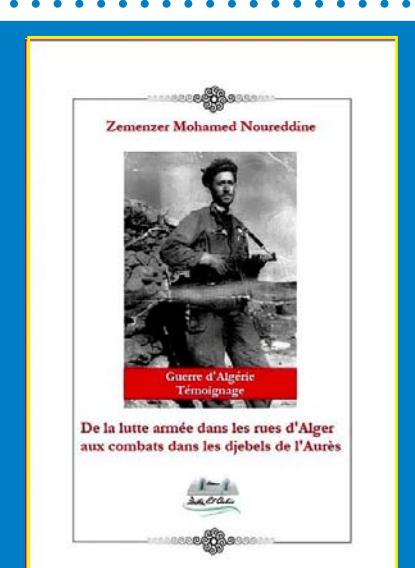
Citations : «Sous l'amas de cendres le plus froid une étincelle peut survivre ; qu'elle se joigne à une autre, à une autre encore, qu'elles constituent une gerbe entre elles, et c'est une révolte qu'il faut irrémédiablement noyer dans le sang» (p 27), «Peu nous importe de tout perdre s'il nous reste quelque chose à pleurer. Ce dernier refuge pour notre bonne conscience, c'est encore l'agréable chuintement de nos glandes lacrymales» (p58), «Il n'y a qu'un seul crime pour un vaincu : c'est celui de le rester. Pour que l'histoire lui rende justice, il faut qu'il cesse de la subir pour la faire, il faut qu'il remette en question sans ambiguïté, l'ordre établi, et lui-même au sein de cet ordre établi. Pour cela un support est nécessaire, sa propre défaite lui en tiendra lieu» (p 87), «On n'apprivoise pas l'oppression, on l'écrase» (p 87), «La métropole. On ne fait que changer de pièce : on ne change pas d'étage» (p151), «Les orientalistes sont des gens bien : ils aiment l'Islam encore plus que les musulmans, je veux dire qu'ils aiment l'Islam malgré les musulmans. Faut les comprendre, ce sont des Occidentaux. Ils se feront musulmans le jour où le dernier arabe aura renoncé au Coran» (p 229), «L'apprentissage de l'amour se fait dans l'amour, l'apprentissage de la liberté se fait dans la liberté» (p 259)

né à mort par contumace, il retourne à Batna pour rejoindre le maquis, dans les Aurès. Sommaire : Préface (Redha Amrani)/ Première partie : La guerre à Alger/ Deuxième partie : Les Aurès / Troisième partie : Zone I / Photos et documents.

Extraits: «De tout temps, au vu de son histoire, la France était engagée dans des tourbillons de violence, victime de trois (03) graves maladies incurables ...la folie des grandeurs...l'ivresse de la guerre...et, la plus grave, son aveuglement, l'amnésie de ses guerres coloniales entachées de crimes...» (p 66), «Il n'y a pas une parcelle de terre dans cette contrée où des vies humaines n'étaient pas fauchées, chaque mechta portant son deuil dans ce drame où toute habitation est une tombe de toute une famille» (p 107)

Avis La vie d'un héros de guerre est toujours passionnante et se lit d'un seul trait.

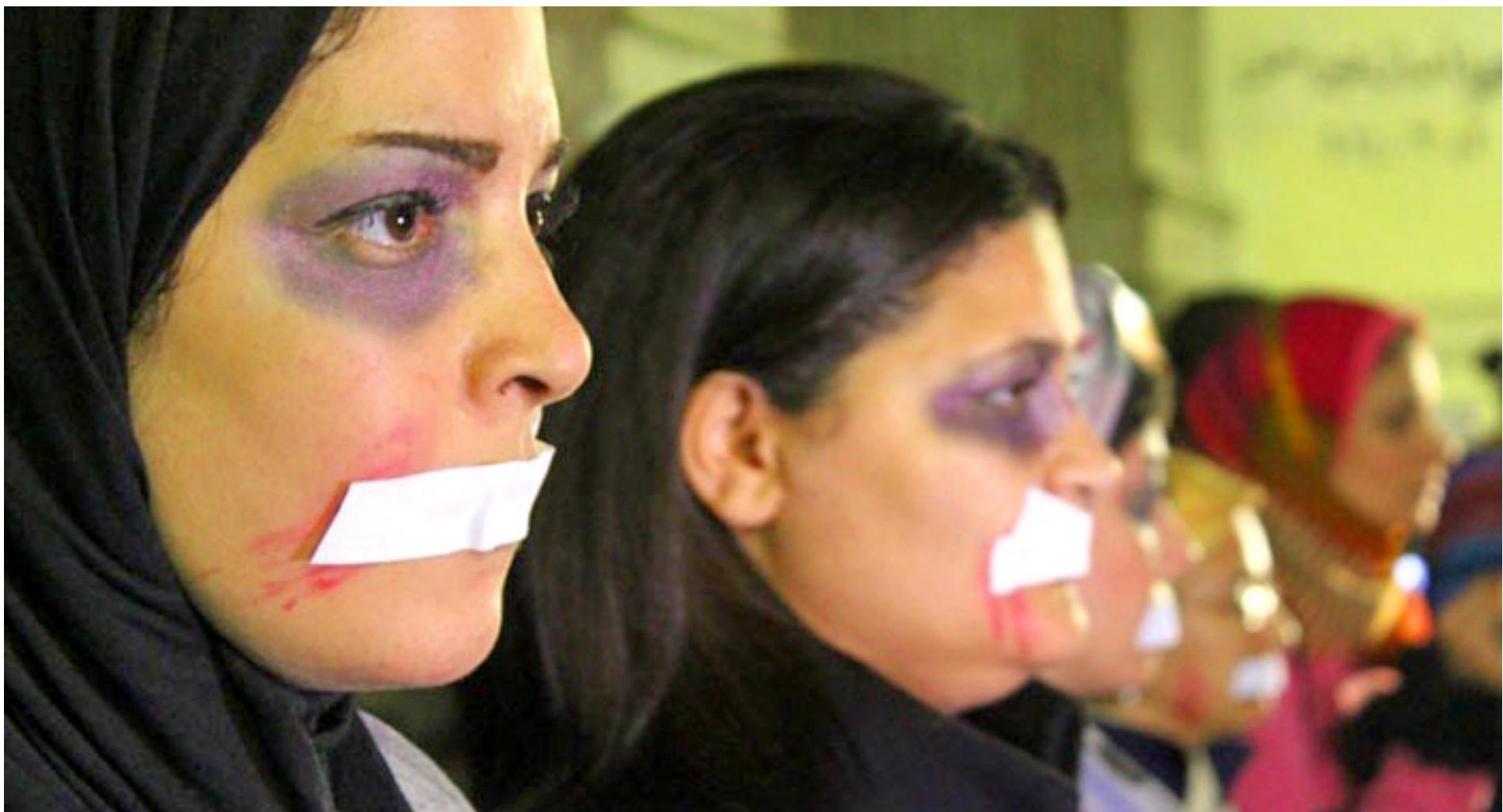
Citations : «Ces européens vivaient avec une myopie affligeante, ils voulaient tout s'approprier, terre, mer, ciel et les esclaves indigènes. L'Algérie pour eux était une fleur du paradis, ils ne se sont pas aperçus que l'Algérie avait son peuple...Toutes ces extravagances poussées au paroxysme ne pouvaient aboutir qu'à...une guerre» (p 20), «C'est avec des idées noires que je noircis des pages, si noires que je me demande comment j'arrive à voir clair» (p 129)



GUERRE D'ALGERIE.
De la lutte armée dans les rues d'Alger aux combats dans les djebels de l'Aurès. Témoignage de Zemenzer Mohamed Noureddine. Editions El Qobia, Alger 2021, 219 pages, 800 dinars.

Voilà donc un «zazou» algérois des Hbm (escaliers de Sidi Abderrahmane), au physique avantageux et s'habillant à la dernière mode, jeune sportif footballeur... au Gallia, le grand club des euro-

Violences familiales : l'autre impact du Covid-19



Au-delà des conséquences sanitaires, la pandémie de coronavirus a eu un sérieux impact sur la famille : la violence contre la femme a augmenté, notamment pendant la période de confinement. A l'origine de ce phénomène, des raisons économiques, sociales et psychologiques. Témoignages.

Al-Ahram Hebdo

C'est durant la période de confinement que les problèmes de Samira (30 ans), femme au foyer et mère de 3 enfants, ont commencé. Son mari s'est trouvé au chômage alors qu'il travaillait dans un bain maure aux Pays-Bas. La crise sanitaire due au coronavirus a non seulement transformé la nature du travail (télétravail), mais a aussi entraîné l'arrêt des activités non essentielles. « Il ne pouvait ni revenir, ni nous transférer de l'argent comme il le faisait chaque mois. Incapable de faire face à cette situation difficile à l'étranger, il s'est marié avec une femme plus âgée que lui pour avoir les moyens de survivre », dit-elle avec une voix chargée d'amertume. Son mari est aussi ce cousin germain dont elle est tombée amoureuse à l'âge de 11 ans. Ne supportant pas qu'il épouse une autre femme, la jeune dame a demandé le divorce. Pour la faire changer d'avis, son frère lui a balancé une chaise sur la tête. Comment oser dire qu'elle veut divorcer parce que son mari l'a trahie ! La violence est monnaie courante pour la faire taire, en justifiant la conduite de son époux qui n'a pas caché son second mariage et en la convainquant que la seule solution pour elle est d'attendre que sa situation s'améliore pour aller le rejoindre. Samira a tenté à plusieurs reprises de mettre fin à sa vie en se coupant les veines avec un couteau et même en s'aspergeant d'alcool à brûler pour s'immoler avec le feu. Elle fut sauvée in extremis par son fils ainé âgé de 12 ans et sa belle-sœur. La violence engendre la violence. Cette femme, blessée dans son amour-propre, a commencé à réagir violement avec sa petite fille de 5 ans qui ressemble comme deux gouttes d'eau à son papa. Elle ne cesse de lui donner des coups de pied ou des claques, une idée de vengeance qui n'a pas lieu d'être.

Un cas extrême ? Sans doute. Il n'en

demeure pas moins que depuis le printemps dernier, les effets de la pandémie de coronavirus ont dépassé les conséquences sanitaires. Au point qu'un projet de loi est actuellement à l'étude, visant à renforcer les peines contre les maris qui battent leurs femmes, pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison.

L'impact a en effet été lourd sur la famille. Face à cela, un centre d'accueil dépendant du ministère de la Solidarité sociale tente d'aider en leur portant un soutien psychologique à ces victimes d'un autre genre du Covid-19. En fait, le Conseil national de la femme a mené des sondages en collaboration avec Onu Femmes et le centre de sondage Bassira sur 1 518 femmes, interrogées par téléphone, pour évaluer l'impact de ce confinement sur les couples. Résultat : 7 % de l'échantillon ont été maltraitées par leurs conjoints. 83,4 % ont subi des agressions verbales, 15,3 % ont été battues et 8,1 % ont été violenement poussées. Le sondage a également révélé une hausse de 33 % des conflits conjugaux. Et, selon le Conseil national de la femme, la violence a augmenté de 7 %. Ces chiffres sont le résultat d'un travail effectué au début du confinement au printemps 2020.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES, PREMIÈRE CAUSE
Première raison des conflits au sein de la famille : les problèmes d'argent. Le coronavirus a eu un impact sur l'emploi, notamment précaire. La chute des revenus des travailleurs journaliers et parfois l'absence totale de revenu ont entraîné une hausse des violences parmi ceux qui gagnent leur vie dans le secteur informel. « Les hommes avaient beaucoup de difficultés à résoudre leurs problèmes de travail. Les femmes qui avaient bénéficié de microcrédits personnels pour travailler comme vendeuses de légumes ou vendre des pacotilles ne pouvaient plus rembourser leurs prêts. Les maris qui travaillaient comme journaliers se sont retrouvés au chômage et ont commencé à soutirer de l'argent à leurs femmes pour acheter de la drogue et des cigarettes », souligne Imane Beibars, présidente de l'Association de l'émancipation et du développement de la femme, ayant une antenne à Manchiet Nasser, tout en déplorant que, dans les classes défavorisées, où la culture patriarcale est encore plus enracinée, « certains acceptent facilement le fait que la femme soit battue ou maltraitée par son mari ».

Pour aider les femmes à sortir de ce cercle vicieux, l'association a continué à fournir des crédits aux femmes, tout en

faisant un rééchelonnement de la dette pour les anciennes ou en réduisant le taux du remboursement mensuel.

Mervat, 26 ans, femme au foyer mariée à un menuisier et mère de 2 enfants, raconte : « Mon mari n'avait pas de quoi payer le loyer de 2 mois et le propriétaire nous a mis à la porte. Ma belle-mère n'a pas accepté de nous recevoir et mes parents m'ont dit de venir seule et laisser mes enfants chez leur père. Je n'ai pas pu me plier à ce choix difficile. Incapable d'assumer ses responsabilités, le père de mes enfants m'a quittée et je me suis retrouvée seule dans la rue avec mes 2 enfants ».

Elle a passé 3 jours dans une station de train sans boire ni manger. Comme elle craignait que la police n'arrive, elle a décidé de prendre le train avec ses enfants pour se rendre à Alexandrie. Mervat s'est faufilée entre d'autres usagers qui attendaient sur le quai, puis elle est montée dans le train n'ayant aucun sou en poche pour payer les billets. « En arrivant à Alexandrie, les assistants d'un centre d'accueil, qui patrouillaient dans la gare, nous ont pris en charge. Nous étions dans un état lamentable et la faim tiraillait nos estomacs », relate-t-elle. Ce centre d'accueil dépendant du ministère de la Solidarité sociale lui a fourni le soutien psychologique dont elle avait besoin, des repas chauds pour elle et ses enfants, et un mois plus tard après s'être rétablie de son traumatisme, elle a suivi des cours pour apprendre à fabriquer des accessoires. « J'ai appris à confectionner des bracelets et des colliers et j'ai créé une page Facebook pour exposer mes travaux. Plusieurs de mes accessoires ont été vendus et je touche une prestation sociale de 500 L.E. par mois. Aujourd'hui, je suis en colocatation avec une autre maman et ses enfants et ma part du loyer est de 400 L.E. par mois », poursuit Mervat qui a pu enfin dépasser ces moments difficiles et devenir indépendante en l'espace de 6 mois.

MÈRES ET FILLES DANS LE MÊME PÉTRIN

Un autre aspect de violence familiale qui a surpris tout le monde durant cette pandémie, ce sont les plaintes reçues par de jeunes filles dénonçant des actes de maltraitance de la part de leurs parents. « Nous recevons des appels téléphoniques et des messages WhatsApp à des moments très tardifs de la nuit de jeunes filles craignant d'être prises en flagrant délit, en train de téléphoner. Elles ne voulaient plus vivre dans la maison familiale et cherchaient des solutions pour se libérer de l'emprise de leurs parents », décrit Sa-

mar, assistante sociale dans un centre d'accueil à Qalioubiya. Elle rapporte les discussions entretenuées avec ces filles sans jamais dévoiler leur identité pour ne pas porter atteinte à leur vie privée. « Durant la pandémie, les plaintes des jeunes filles étaient cinq fois plus élevées que celles des femmes mariées. Un exemple de plainte : les parents d'une jeune fille, n'acceptant pas qu'elle se marie avec un étudiant de sa promotion, l'ont empêchée de sortir de la maison pour ne pas revoir ce prétendant refusé », raconte Samar. Cette dernière, qui a créé cet espace pour permettre aux femmes de s'extérioriser, a ramené cette jeune fille à la raison en lui expliquant qu'elle court de gros risques en quittant la maison parentale sans avoir d'alternatives qui puissent lui garantir sa sécurité. « Les jeunes filles qui passent du temps sur les réseaux sociaux aspirent à vivre de nouvelles expériences. Des pages Facebook les encouragent à vivre seules pour se libérer du joug des parents », poursuit Samar, choquée par cette nouvelle culture introduite dans des villages à Qalioubiya.

TROP DE PROMISCUITÉ ?

Se côtoyer plus que d'habitude, est-ce la raison de cette poussée des tensions ? Oui, selon le sociologue Ahmad Aboul-Hassan. En raison des restrictions imposées par la pandémie, toute la famille s'est retrouvée enfermée à la maison. Une situation inédite qui fait que chacun des membres de la famille passe son temps à épier les faits et les gestes des autres. Consciente de l'impact de rester tous à la maison presque tout le temps, Safi, 40 ans, n'a pas opté pour le télétravail. « J'avais la possibilité de travailler à la maison, mais j'ai préféré reprendre une vie quasi normale. Je me rendais au boulot deux à trois fois par semaine pour éviter les pressions », raconte cette comptable dans une société privée. Et d'ajouter : « Je n'avais plus la force de supporter ce rythme. Au début, nous étions tous à la maison et, comme beaucoup de femmes, j'étais constamment à la recherche de nouvelles recettes pour préparer des mets savoureux à ma petite famille, d'autant plus que nous n'avions pas beaucoup de travail. Mais il y avait trop de pression, ça devenait insupportable. Les mesures sanitaires, la propreté, l'organisation de la maison, les enfants et mon mari qui fourrât son nez partout, demandant même où se trouve le bout de papier qu'il avait posé sur la table 15 jours auparavant, j'avais l'impression que j'allais devenir folle. J'ai vite repris le travail sur place pour ne pas demander le divorce ! », conclut-elle.

Annexe régionale d'Oran de l'Office national des statistiques

Les travailleurs en grève illimitée

D. B.

Les travailleurs de l'antenne régionale d'Oran de l'Office national des statistiques sont entrés en grève illimitée depuis le 15 février dernier pour revendiquer la satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles. Le recours à la grève a été décidé après la tenue d'un sit-in de protestation devant le siège de l'office il y a une dizaine de jours. A l'origine de cette action de protestation est le transbordement des travailleurs du ministère des Finances vers un autre ministère qui est le ministère de la Numérisation et des Statistiques.

Selon les représentants des travailleurs qui se sont déplacés hier au siège de notre rédaction, ce transfert coûtera une suppression

sion sur le salaire des travailleurs de l'office qui y perdent pas moins de 20% sur leur salaire mensuel et 05% sur la prime de rendement trimestriel, ainsi que le retrait définitif de l'indemnité sur fond de rendement complémentaire (IFRC).

Selon MM. Messaoudi et Tandjaoui, tous deux travailleurs au niveau de l'office, les dernières évolutions qui ont touché l'ONS, notamment son passage sous la bannière du ministère du Numérique du fait du décret exécutif n°20-366 du 8 décembre dernier, sont à l'origine de la dégradation des conditions socioprofessionnelles des travailleurs qui voient leurs droits, dont les primes et indemnités, acquis au cours de leurs années de carrière disparaître. « Cette question d'amélioration

des salaires et des primes est une principale revendication des travailleurs. Elle est suivie par une demande d'attribution d'un statut particulier pour les travailleurs de l'office qui réclament aussi une résolution définitive de la question des promotions, du plan de carrière et l'accès aux postes supérieurs », indiquent nos interlocuteurs. En gros, les travailleurs exigent une amélioration générale des conditions de travail.

Les travailleurs ont tenu à signaler que cette grève n'est pas organisée par la section syndicale. C'est une action spontanée des travailleurs qui revendentiquent leurs droits. Pour conclure, nos interlocuteurs ont tenu à réaffirmer la poursuite de leur mouvement jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications.

Boutlélis

Succès de l'expérience de culture de la pomme de terre « bio »

L'expérience de culture de la pomme de terre « bio » destinée à la consommation, menée au niveau d'une exploitation agricole dans la région de Boutlélis (ouest d'Oran) a eu un rendement conséquent estimé à 190 quintaux à l'hectare, a-t-on appris mardi du chef de la circonscription agricole de Boutlélis. L'expérience de la culture de la pomme de terre hors saison sans utilisation d'engrais a donné des résultats probants. Cette opération, menée sur une superficie d'un hectare au niveau de l'exploitation agricole relevant de l'ex-ferme pilote « Cheikh Benkheïla », a été remarquée par la multiplication de la production de ce légume, ajouté à la liste des légumes bio produits au niveau de la circonscription, a indiqué Maurof Kharif à l'APS. L'initiateur de cette expérience s'est basé, dans son parcours technique, sur l'engrais naturel avec l'utilisation de moyens manuels traditionnels dans l'enlèvement des mauvaises herbes sans avoir recours aux médicaments ou aux insecticides, selon M. Kharif, notant que cette initiative est la première du genre au niveau de la circonscription agricole de la daïra de Boutlélis. Grâce à l'effort de l'agriculteur, au suivi et à la sensibilisation sur la prévention contre les maladies et parasites avec les changements climatiques, il a réussi



si à réaliser une récolte qui a dépassé les prévisions, à savoir 190 quintaux à l'hectare, selon le même responsable. L'opération de plantation de ce tubercule a été réalisée au mois d'août et la ré-

colte a été à la fin du mois de décembre et au début janvier derniers. L'agriculteur a utilisé des semences issues de la récolte saisonnière, plantées en janvier 2020 et récoltées en mai dernier.

62èmes Olympiades de mathématiques prévues en Russie

15 élèves d'Oran

aux éliminatoires régionales

J. Boukraa

15 élèves de différents cycles d'enseignement de la wilaya d'Oran ont participé avant-hier aux éliminatoires nationales dans le cadre des 62èmes Olympiades internationales de mathématiques (OIM), prévues du 14 au 24 juillet à Saint-Pétersbourg en Russie. Cette avant-dernière phase s'est déroulée à distance au niveau du lycée Lotfi. Les épreuves finales pour le choix des lauréats qui vont représenter l'Algérie à cette édition sont prévues le 14 mars à l'occasion de la Journée interna-

tionale des mathématiques. L'Olympiade internationale de mathématiques (OIM) est une compétition mondiale de mathématiques destinée aux élèves et se déroule chaque année dans un pays différent, permettant d'encourager les élèves à utiliser leurs connaissances en mathématiques dans de multiples domaines et de résoudre des problèmes complexes.

La première OIM s'est tenue en 1959 en Roumanie, où sept (7) pays y ont participé, avant de s'élargir petit à petit pour accueillir une centaine de pays des 5 continents, sous l'égide du Comité

consultatif de l'OIM (IMO Advisory Board) qui s'assure que chaque pays organisateur respecte le règlement et les traditions de l'OIM. Chaque pays envoie une équipe de 6 candidats au maximum (avec un chef de délégation et un adjoint, ainsi que d'éventuels observateurs). Les élèves doivent avoir moins de 20 ans et ne pas avoir commencé leurs études supérieures. Initialement prévue pour avoir lieu à Washington, l'édition 2021 se déroulera à Saint-Pétersbourg en raison des conséquences financières de la pandémie aux États-Unis.

RuJOURLe Jour



Plus de 108 kg de kif saisis et un réseau de crime organisé démantelé

K. Assia

main sur un véhicule de marque Passat qui était stationné dans le garage de la maison.

Poursuivant leurs recherches, les enquêteurs ont procédé à une fouille approfondie du véhicule et ils ont découvert qu'il contenait deux cachettes bien aménagées où les trafiquants avaient dissimulé une quantité globale de 47,5 kg de kif. L'une des cachettes se trouvait sous les freins arrière alors que la seconde a été aménagée sous la boîte à vitesse du véhicule, précise-t-il. Les recherches ont permis d'arrêter les trois autres membres du réseau et une quantité globale de 108 kg et 800 gr de kif traité a été saisi en plus de dix portables et cinq véhicules qui servaient au transport de la cargaison prohibée. Ils seront présentés au tribunal à l'issue de l'enquête.

Depuis le début de l'année, il s'agit de la deuxième importante prise de stupéfiants après celle des 4,250 kg de drogue dure (cocaïne) effectuée en début du mois. Pour rappel, un réseau de 8 individus a été arrêté, 13 véhicules, deux motos, un camion et dix portables ont été saisis dans le cadre de la lutte contre le trafic international des stupéfiants.

Les policiers ont aussi mis la

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

ARIBI Khaïra, 84 ans, Haï Daya
GORA Youcef Nassim, 3 ans, Oran
KHEMASSE Khaïra, 85 ans, Médioni
ZENATI Yamina, 87 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	El Fedjr 06h14	Dohr 13h16	Assar 16h28	Maghreb 18h59	Icha 20h16



ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ A vendre F3, 4^e à Millénium (950 U) + F4 promotion 107 m², Bir El Djir 1 md 380 U + F5 avec terrasse à Millénium, 150 m². P.Of 2md500 + F3 promotion à USTO, 1md 250 + F2 promo à Fernandville 45 m², P : 750 – Tél : 0555.3.57.32

■ A vendre appartement F3, acté sup 70 m², 4^e étage, 2 façades à cité Dar el Hanna, Ibn Sina (ex Victor Hugo), proche de toutes commodités. Prix 550 négociable – Tél : 0782.18.56.18

■ A vendre des appartements promotionnels F4 sup 107 m² aux 2^e/3^e et 4^e, dans une résidence privée à Bir el Djir, Oran. Prix 1,4 Md – Tél : 0555.63.57.32

■ Location niveau de villa bien aménagé (1^e étage) 3 chambres avec sanitaires, 2 salons, 1 cuisine, entrée individuelle avec jardin, vue sur mer à Belgaïd. Prix 60.000,00 DA – Tel: 0778.41.72.77

■ Vends F3 Seddkia + F3 Gambetta + F4 ; loue F3 Maraval – Tél : 0772.20.56.91

■ Vends appart F3, 87 m², SDB et cuisine, cité clôturée et sécurisée résidence Sonatrach, 5^e étage Haï Fellaoucen – Tel : 0661.64.61.78

■ Vds appartement F3, 77 m², 4^e étage, avec agent sécurité et caméra surveillance, Belgaïd, Oran – Tél : 0552.31.68.22

■ Vends chalet au camp 5, Beithioua (Oran) F5 cuisine, (02) salles de bain + grande cour + garage 320 m², bon voisinage à proximité de la brigade de gendarmerie, acté – tél : 0549.21.32.51

■ A vendre appartement F2 au RDC à Mimosas, face CEM Abdelloumen, Oran – Tél : 0554.29.90.46

■ A vendre appart F4, acté, toutes commodités, résidence privée, côté Hôtel Marmara, Maraval – Tél : 0558.09.14.21. Courtier, intermédiaire s'abstenir (SVP).

■ 2 F4 à louer, grand standing, 150 m² conviennent pour habitation ou profession libérale, 2^e et 3^e étage, Es-Senia, Oran – 0542.71.57.25

■ A louer des chambres pour une et deux personnes, au RDC, au centre-ville d'Oran – Tel : 0793.71.32.99

■ A vendre 3 apparts : F5, 174 m² avec 4 balcons + garage individuel de 26 m², 3 façades + F3, 123 m² + terrasse de 50 m², aux 1^e 2^e, 3^e dans un immeuble de 4 étages et F5 au 4^e – F3 cuisine équipée à Hachimia Belgaïd – 0550.96.08.41

■ A louer pour couple appartement grand standing 1^e étage, dans une maison de maître, porte fermée, 2 grands salons, 1 pièce, SDB, cuisine, cour. Oran Boulevard Chakib arslane – Tél : 0661.21.12.31

■ A vendre à ORAN à Lotfi/centre-ville, F4 meublé de 130 m² au 7^e étage avec ascenseur, 3 façades, 3 chambres avec balcon individuel, grand salon, salon à manger, cuisine, SDB, toilettes et placard. Prix : 1 milliard 950 millions – Tél : 0560.19.75.28

■ Echange très bel F2, au centre-ville Oran, contre F3 au centre-ville Oran, maximum 2^{ème} étage + complément – Tél : 0672.91.61.09

■ Promotion immobilière EMI TURKISH vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » ex Canastel ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

■ A vendre appartement F3, superficie 67 m², bien aménagé, bien ensoleillé, situé derrière l'hôtel 'Vendôme', Khaled. Prix après visite – Tél : 0696.98.55.86

VILLAS

■ Vends carcasse 250 m² acte + livret foncier s/sol + RDC (3) magasins + 1^e étage, bâti sur un terrain de 444 m², 12 m façade, situé sur boulevard commercial Froment Coste, Bel Air, Oran. Prix 16 U m² – Tél : 0661.20.27.55

■ Echange habitation R+1 160 m²/bâti, sup totale 310 m², eau, élect, Internet à Bouyakour, daïra de Boutlélis, contre habitation de 100 à 120 m², environ d'Oran, étudie ttes propositions – Tél : 0669.59.63.22

■ Tlemcen : vends villa, façade sur route principale commerciale, actée, permis de construire, conformité, livret foncier située près des ruines Mansourah – Tlemcen Tél/ : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Institut de beauté cherche coiffeur ou coiffeuse, esthéticienne, styliste angulaire. Contact : 0561.93.89.49

■ Société de taxis recrute des chauffeurs de taxi diplômés – Tél : 0560.900.122

■ A vendre haouch, 3 pièces, cuisine, acté, sans dalle, situé à 60 avenue St-Eugène, Hamou Mokhtar/Oran – Tél : 0796.98.72.71

■ A vendre maison RDC, 3 façades, F5 cuisine, bain maure, WC, garage, terrasse + pilier entourage, toutes commodités (chaussée, assainissement, eau, gaz, électr, ADSL). Y compris lot de terrain de 90m², superficie totale 238 m², avec désistement Kara I, Es-Senia Oran. Bon prix – Tél : 0699.56.00.11

■ A vendre petite et très belle villa de 100 m² R+2, actée + livret foncier nouvelle construction, façade avec garage. RDC : grand garage, 1^e étage salon, 2 pces, sanitaire, SDB, cuisine + cour. 2^e ét. salon, 2 pces, sanitaire, hammam, 2 balcons, situé à El Hamri, rue de Petit Lac Salé, endroit calme – Tél : 0783.83.00.50

■ A vendre villa, superficie 204 Im², en cours de construction (01 étage bâti) quartier résidentiel, daïra El-Amria, wilaya A. Témouchent, actée + livret foncier + permis de construire. Prix : 1,54 U (négociable) Curieux s'abstenir – Tél : 0561.54.59.07/ 0553.01.03.53

■ Tlemcen : échange villa haut stand, centre tlemcen, const récente toutes commod et habitable de suite, contre appart à Hydra ou carcasse. Etudie toutes propositions – Tél : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Tlemcen : vends villa haut stand, const- récente, 300 m², centre Tlemcen, toutes commod. chauffe-central, bâche à eau, tél, Internet, garage, stationnement sécurisé, actée, permis const-conformité, livret foncier – Tél : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Vends carcasse 250 m² acte + livret foncier s/sol + RDC (3) magasins + 1^e étage, bâti sur un terrain de 444 m², 12 m façade, situé sur boulevard commercial Froment Coste, Bel Air, Oran. Prix 16 U m² – Tél : 0661.20.27.55

■ Echange habitation R+1 160 m²/bâti, sup totale 310 m², eau, élect, Internet à Bouyakour, daïra de Boutlélis, contre habitation de 100 à 120 m², environ d'Oran, étudie ttes propositions – Tél : 0669.59.63.22

■ Institut de beauté cherche coiffeur ou coiffeuse, esthéticienne, styliste angulaire. Contact : 0561.93.89.49

■ Société de taxis recrute des chauffeurs de taxi diplômés – Tél : 0560.900.122

■ Société recrute : agents commerciaux avec et sans véhicule. Envoyer Cv au : cgcemevent@gmail.com

■ Recrutement ouvert : le Centre d'appel BUSINESS CALL CASTORS recherche téloopérateurs (trices) parfaitement francophone. Expérience exigée, min 6 mois Envoyer vos CV : call.business.rh@gmail.com

■ Hôtel & restaurant NOOR Hassi Mefsoukh cherche réceptionniste, cuisinier, serveur, femme de ménage, caissière, logement assuré. Pour le recrutement venez sur place et déposez vos CV, lieu de travail Hôtel El-Hadj HABBOUCHE, Hassi Mefsoukh, daïra de Gdyel – Oran

■ Société privée à Oran recrute : une Assistante commerciale diplômée ayant déjà travaillé dans ce domaine avec exp. 3 ans minimum. Envoyer Cv : recrutementdz@yahoo.com

■ Tlemcen : échange villa haut stand, centre tlemcen, const récente toutes commod et habitable de suite, contre appart à Hydra ou carcasse. Etudie toutes propositions – Tél : 0783.83.00.50

■ Location d'un beau restaurant convient aussi alimentation générale façade à 30 m de la plage et du Complexe touristique des Andalousies Oran – Tél : 0770.31.07.49

■ Vente d'un local de 40 m², dans une résidence en cours de construction, situé à Belgaïd, pas loin de l'université, endroit commercial, acte de vente sur plan disponible VSP – Tél : 0791.14.91.93

■ A vendre local de 35 m², façade sur grand boulevard, composé d'un sous/sol + magasin + terrasse, idéal pour cafétéria, petit restaurant, bureau... etc. situé à cité Petit, en face la gendarmerie Oran – Tél : 0783.10.62.86 -0542.68.15.04

■ A vendre un local commercial, 74 m², 2 façades, avec grande terrasse, plein Bd Zabana. Mdi-na Jdida Oran – Tél : 0664.61.05.31

PENSÉE
A la mémoire de notre cher père et grand-père
M. FEDLAOUI
Mohamed décédé le 24/02/2020
Cela fait une année depuis qu'il nous a quittés en laissant derrière lui un immense vide irremplacable. Son épouse, son fils, ses filles et ses petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Puisse Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.
Sa fille Malika et toute la famille FEDLAOUI
الله يرحمك

SOCIÉTÉ PRIVÉE SISE À SIDI BEL-ABBÈS

Recrute dans l'immédiat :

1) Ingénieur en Hydraulique

-Expérience dans le poste souhaitée
-Libre de tout engagement
Salaire à débattre

Adressez :

Lettre de motivation + CV
A zone industrielle, lot n° 100 B,
Sidi Bel-Abbès

Ou Mail : tabet.plast@gmail.com

ANNIVERSAIRE

A notre princesse
DRISSI NOUR
Le 25.02.21, tu souffles ta 6^e bougie, en cette occasion, tes deux familles les plus proches : BOUHAFSI et DRISSI te souhaitent un joyeux anniversaire, très brillant : joie, bonheur, santé et une vie très lumineuse pleine de savoir. Dieu te garde te protège et t'orientera vers la bonne voie dans cette vie ya notre étoile polaire. Nous t'adorons.



ANNIVERSAIRE

A notre prince
DRISSI MOHAMED
Le 26.02.21 tu souffles ta 1^e bougie, en cette occasion et suite à l'amour profond qui règne dans nos coeurs pour toi ya sidna Mohamed, tes deux familles les plus proches : BOUHAFSI et DRISSI te souhaitent un joyeux anniversaire, plein de joie, de santé et de savoir. Prions Dieu Le plus Tout-Puissant pour qu'il t'accorde une protection totale durant toute ta vie ya Sidna MOHAMED. Nous t'adorons.

Signé : Grand-père, Ahmed BOUHAFSI

DIVERS

■ Etablissement privé de Formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante : mécanique auto, élect / scanner, plomberie sanitaire, chauffage central, électricité bâtiment – Tel : 0783.85.07.81/ 0658.36.06.14/ 0796.00.07.89

■ Cause santé vend matériel de fabrication neuf pour la production de goulottes en plastique et de production de tubes pour gaz, médical et pneumatique - Tél : 0666.02.50.12

■ Ets privé de Formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante en conducteurs engins, rétrochargeur, chariot élévateur (clarck), grue mobile, stackar – Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37/ 0796.00.07.89

■ Charpente métallique, installation réseaux gaz, incendie, maintenance, décoration, rénovation, entretiens tous métaux inoxydables, balcon – Tél : 0674.34.62.49/ 0775.26.41.08/ 0673.00.38.96

■ A vendre matériel d'imprimerie : 1 offset Heidelberg (KORA) + 1 cylindre Heidelberg (grand format), TBE + 1 massicot HTP (95 cm) TBE + 1 balancier en TBE + 2 machines pour la fabrication de boîtes rondes de fromage Calvi (2 têtes + 4 têtes) + compresseur machine en état d'arrêt. Prix après visite – Contacter Nadir par Viber ou whatsapp 0034.663.393.560

■ A louer licence de cafétéria à Oran – Tél : 0554.33.78.58

■ UniBeauté Ecole de formation professionnelle, lance des formations modulaires en coiffure hommes ; techniques de coiffage, visagisme, coupe, coloration, traitement capillaire, taille et rasage – Tél : 041.83.41.41/ 42.42 / 0770.00.53.43. Adress : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en Esthétique : Visagisme, Maquillage, Massage, Soins du visage, épilation, Manucure et Pédicure, Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43. Adress : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

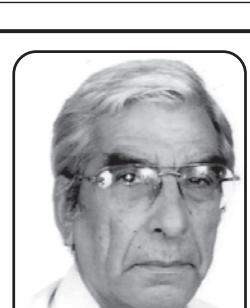
UNE PENSÉE À GUIRA MOHAMED

1 an déjà...

Ce fameux 25 février 2020 nous marquera à jamais, ce jour où notre Créateur a décidé de te rappeler à Lui. Nous avons perdu un être précieux, un mari, un papa, un papi, un oncle, un beau-père, un ami... C'est perdre un morceau de notre vie, tu es toujours dans nos pensées, présent à nos côtés et à jamais au cœur de nos vies. Ton rire, tes plaisanteries et ta gentillesse nous manquent chaque jour un peu plus ; tu nous a nourris, protégés, rassurés, tu nous a guidés, pas à pas sur le chemin de la vie ; merci d'avoir été celui que tu étais et d'avoir fait de nous les personnes que nous sommes.

« On t'aime fort, tu nous manques et tu resteras à jamais dans nos coeurs ». Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire et prier Le Tout-Puissant pour l'accueillir dans son Vaste Paradis.

تَعَالَى وَإِنَّا لَهُ رَاجُونَ



PENSÉE

HAMID BABADJI

Voilà 9 ans, le 25/02/2012, que Dieu Tout-puissant t'a rappelé vers Lui, laissant, parmi nous tous, un vide que rien ni personne n'a pu combler. Cependant, tous les témoignages de considération qui ne cessent de se succéder depuis ta disparition, venant de personnes qui ont eu l'occasion de te connaître et de t'apprécier, nous permettent de mieux supporter la vie sans toi.

Ton fils et toute ta famille.



TIARET

Sur les traces de l'homme préhistorique de Columnata

A peine une trentaine de kilomètres au nord-est de Tiaret, se trouve un véritable musée archéologique à ciel ouvert, livré à l'usure du temps et les déprédatations causées par la main coupable de l'homme.

El-Houari Dilmî

Dimanche 21 février, il est à peine 8h du matin quand l'expédition, composée d'une vingtaine de membres invités par l'association de défense et de protection de l'environnement « Essalam El Akhdar », s'ébranle en direction de la commune de Sidi Hosni (ex-Valdeck-Rousseau). Les premiers kilomètres avalés, s'offrent à notre regard les vastes plaines vertes de la partie nord du plateau du Sersou.

Accueillis par notre guide, M. Belaoudja, nous entamons notre longue et éreintante ascension vers les nécropoles de Columnata, juchées au sommet d'une montagne gréseuse. Sur place, notre guide nous explique la genèse de ce site archéologique d'une importance nationale, classé une première fois en 1952 et une seconde fois en 1968. Les sites préhistoriques de l'homme de Columnata contiennent 116 squelettes dont des enfants, des objets en poterie et des bijoux en métal et pierres précieuses. L'on saura que la station de Columnata 01 a été classée, une première fois parmi les sites et monuments historiques en date du 17 décembre 1952, avant d'être reclassée une seconde fois après le recouvrement de l'indépendance, le 23 janvier 1968. Idem pour la station de



Columnata 02, classée une première fois en 1952 et une seconde fois en 1968. L'importante nécropole de Columnata, dans la commune mixte de Tiaret, sur les Hauts-Plateaux oranais, a livré, depuis 1954, les squelettes plus ou moins conservés de 116 individus dont 68 enfants.

Le site est un ancien abri sous roche, orienté au Nord, dont le surplomb est aujourd'hui effondré. Les fouilles, effectuées jusqu'à aujourd'hui, y compris celles menées par l'université de Bouzaréah 2 en 2017 et l'exhumation de l'homme de Columnata actuellement exposé au musée du Bardo à Alger, n'ont dégagé que le quart du gisement environ, et ne permettent pas encore d'estimer le nombre total des sujets inhumés, nous explique notre guide. Quelques sépultures éloignées de la falaise appartiennent à l'ibéro-maurusien typique, représentées par des réinhumations dans un endroit ré-

servé aux morts, marqué d'une pierre de forme particulière. Pas loin, la station des gravures rupestres de Kef Boubeur dans la commune de Dahmouni. La station de gravures rupestres, remontant de 1.000 à 6.000 ans avant l'ère chrétienne, comporte des écrits berbères et des dessins d'animaux dont l'éléphant, l'autruche, le lion. Ce site a été classé au niveau de la wilaya de Tiaret, en attendant la décision du ministère de la Culture pour son classement comme monument archéologique national. Sur le chemin du retour, en dévalant vers la vallée vers notre point de chute, une forêt de sâches en plastique envahit de larges parcelles de terres céréalières, chahutant le beau décor champêtre des lieux. Les membres de l'expédition, vannés par l'effort, sont invités à un somptueux repas au beau milieu d'une ferme appartenant à notre généreux guide, M. Belaoudja.

MOSTAGANEM

Plus de 4.000 retraits de permis de conduire

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont enregistré, l'année dernière, une baisse du nombre d'accidents de la circulation en milieu urbain par rapport à 2019, a-t-on appris de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Le bilan annuel des activités des unités de la sûreté de circulation signale que le nombre d'accidents de la route enregistrés sur le territoire de compétence de la police a connu, l'an dernier, une légère baisse par rapport à 2019 avec une baisse du nombre de morts et de blessés.

Ainsi, 408 accidents de la circulation ont été enregistrés en 2020 faisant 14

morts et 500 blessés à des degrés différents de gravité contre 441 accidents causant 15 morts et 559 blessés en 2019, a-t-on précisé. Les unités de sécurité routière ont contrôlé 45.000 véhicules lors de patrouilles pédestres et motorisées et à travers le radar, relevant 15.235 délits et infractions, le retrait de 4.203 permis de conduire et la mise en fourrière de 737 véhicules.

Parallèlement, l'équipe de lecteurs de plaques d'immatriculation des véhicules a noté plus de 665.000 véhicules ce qui a permis de récupérer 47 véhicules faisant l'objet d'une enquête, ajoute-on de même source. Concernant l'activité des services de

sûreté de wilaya dans le domaine de la mise en œuvre de mesures préventives contre le Coronavirus, l'année dernière il a été relevé 8713 infractions liées au non-port de masque de protection, 4219 infractions des mesures de confinement à domicile et 518 liées au non-respect de la distanciation physique.

Dans le cadre des mêmes dispositions, les mêmes unités ont mené près de 20 000 campagnes de sensibilisation d'information et 720 opérations de désinfection, et au cours de cette période, 89 affaires de monopole et de spéculations sur les prix des produits alimentaires et pharmaceutiques ont été enregistrées.

EL BAYADH

Le réseau d'eau sera rénové

Des projets de rénovation du réseau d'eau potable (AEP) seront réceptionnés dans les communes de Labiodh Sidi Cheikh, Brizina et Rogassa avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris mardi du directeur des ressources en eau. Belmerir Djebbar a indiqué que ces projets, ayant enregistré un taux d'avancement appréciable, ont été dotés d'une enveloppe financière de l'ordre de 350 millions DA de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Ils concernent 20.000 habitants de la commune de

Labiodh Sidi Cheikh, 12.000 autres de Rogassa et 15.000 de Brizina. Les réseaux défectueux de distribution d'eau potable seront rénovés dans d'autres communes de la wilaya, en priorité cette année, dans le cadre de différents programmes de développement, a-t-il souligné, faisant savoir qu'un nombre de réseaux d'eau détériorés dans la wilaya causant de fréquentes fuites d'eau. Au sujet du raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, environ 40 opérations ont été récemment concrétisées au profit d'environ 30 zones

TLEMCEN

Un jeune tué d'un coup de couteau à Aïn Youcef

Khaled Boumediene

Un jeune de 21 ans a été tué à l'arme blanche au cours d'une altercation survenue au centre-ville d'Aïn Youcef. Un adolescent de 17 ans est l'auteur présumé du crime qui a secoué cette paisible localité, située à 20 kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya de Tlemcen. Selon les premiers éléments de l'enquête, une bagarre, dont la raison reste à déterminer, a éclaté vers 18 heures entre cet adolescent et la victime. Les choses se sont vite calmées après l'intervention de quelques piétons, qui ont réussi à séparer les deux personnes. Mais l'altercation a repris entre les deux rivaux aux environs de 20 heures, et la victime a reçu le coup fatal au bas-ventre. Transporté en urgence à l'EPH de Remchi, le jeune homme est décédé des suites d'une hémorragie, avant même son admission dans cet établissement hospitalier. L'auteur présumé a été tout de suite identifié et arrêté par les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale d'Aïn Youcef. Il devait être présenté hier devant le procureur de la République et le magistrat instructeur près le tribunal de Remchi.

MASCARA

Une mère et son bébé sauvés in extremis à Zahana

Belkecir Mohamed

La défectuosité d'un chauffe-bain a failli déboucher sur une mort certaine si ce n'était la vigilance du voisinage.

Elle a donné l'alerte et les pompiers sont intervenus pour évacuer les victimes vers les urgences médicales où elles ont reçu les soins nécessaires.

Un trafic de psychotropes démantelé

B. M.

Un réseau de trafic a été démantelé et 2.363 comprimés psychotropes saisis. L'opération a donné lieu à l'arrestation de quatre individus. En effet, agissant sur renseignement indiquant l'arrivée d'une quantité de drogue transportée par des individus à partir d'une wilaya de l'Est, la brigade de la BRI de la sûreté de wilaya a lancé des investigations. Deux véhicules, à bord desquels se trouvaient

trois individus, ont été interceptés au niveau d'un barrage. Les policiers ont mis la main sur 2.340 comprimés psychotropes destinés à la revente à Mascara. Un quatrième complice a été identifié et arrêté.

La perquisition de son domicile a donné lieu à la découverte de quelques comprimés psychotropes et d'une somme d'argent. Les quatre mis en cause ont été présentés devant la justice qui a ordonné leur placement en détention.

Le théâtre régional rouvert

Le théâtre régional de Mascara a été rouvert, mardi, au public avec une représentation théâtrale destinée aux enfants intitulée «La forêt des rêves», après une fermeture qui a duré plusieurs mois en raison de la situation sanitaire marquée par la pandémie de la Covid-19.

Le directeur de l'établissement culturel, Abdallah El-Hamel a fait part, à cette occasion, d'efforts de la direction du théâtre régional de Mascara pour transformer cet établissement en espace culturel plus large, à travers l'ouverture de ses structures aux intellectuels et artistes pour des rencontres et l'organisation de cercles

de discussions, de dialogues et de créativité, en plus de fournir aux talents les moyens pour exprimer leurs capacités et leur savoir-faire.

Le théâtre régional de Mascara attend l'approbation du fonds de soutien à l'activité culturelle relevant du ministère de la Culture et des Arts, pour financer l'activité théâtrale proposée récemment et destinée aux adultes, ses productions ayant été retardées durant l'année 2020 en raison de la situation sanitaire exceptionnelle liée à la Covid-19, a-t-il souligné.

La pièce «La forêt des rêves», mise en scène par l'artiste Kada Chalabi, a séduit les spectateurs, en particulier les enfants.

MILA

Internet 4G pour 11 zones d'ombre

Les services d'Algérie Télécom (AT), dans la wilaya de Mila réceptionneront « prochainement » 11 projets relatifs à la généralisation du service Internet 4G, dans 15 zones d'ombre de la wilaya, a indiqué mardi le directeur de l'Unité opérationnelle d'AT Adel Rachid. Les projets de couverture Internet, actuellement, au stade final d'installation de poteaux pour antennes, seront opérationnels, au cours du 1^{er} trimestre de l'année en cours, a précisé à l'APS le même cadre. Il a été procédé dans le cadre de ces projets à la pose de 63 km de fibre optique, à travers 9 communes

de la wilaya, permettant la couverture de 15 zones d'ombre par le service Internet 4G, selon la même source. Ces projets font partie du programme retenu au profit de la wilaya de Mila, en vue de la couverture de 26 zones d'ombre qui connaissent « un grand déficit » en couverture par le réseau de téléphonie fixe et Internet, à travers 12 des 32 communes de la wilaya, a indiqué Adel Rachid. Aussi, 11 zones d'ombre ont-elles été prises en charge, l'année passée, parmi lesquelles la dernière, Ain Kébira, située dans la commune de Hamala, dont le réseau a été inauguré par le ministre de la Poste et des Télécommunications Brahim Boumzar, lors de sa récente visite à la wilaya, a rappelé le directeur de l'Unité opérationnelle d'AT. Mila vient également de bénéficier de l'inscription de nouveaux projets de couverture par le réseau Internet 4G de 24 autres zones d'ombre, selon la même source. La wilaya a également bénéficié d'un projet de pose de 120 km de fibre optique, en cours d'exécution, dont la réception est prévue avant la fin de l'année en cours, selon la même source qui a souligné que depuis 1994, la wilaya a bénéficié de l'installation d'un réseau de 2.100 km de fibre optique.

GUELMA

Université : concours national du meilleur projet de start-up

L'Université de Guelma a lancé un concours national de la meilleure idée de projet de Start-up, en coordination avec l'incubateur de start-up, de la même université et l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique (ANVREDET), a indiqué, mardi, la cellule de communication de cet établissement d'enseignement supérieur. La même source a précisé que ce concours, placé sous le slogan « D'une idée innovante à une Start-up », sera organisé via l'application « Zoom », durant la période comprise entre le 27 février en cours et le 1^{er} mars

prochain, ajoutant que les premiers lauréats bénéficieront d'un accompagnement par l'incubateur de start-up de l'Université du 8 Mai 1945 de Guelma, pour concrétiser leurs startups.

Ce concours s'adresse aux jeunes étudiants et chercheurs qui souhaitent transformer leurs idées en véritables start-ups, de même qu'il leur donne également la possibilité de participer à des sessions de formations, encadrées par des experts en entrepreneuriat et innovation, a souligné la même source.

La cellule de communication de l'Université de Guelma a indiqué, par ailleurs, que les inscriptions et la sé-

lection des projets éligibles se fera de manière électronique et ce, avant la date fixée pour le concours. S'agissant du déroulement du concours, la même source a fait savoir que les participants présenteront leurs projets via Internet devant un jury composé de 3 à 5 membres de différentes spécialités, soulignant qu'un délai de 5 minutes sera accordé pour la présentation et 10 minutes pour les questions-réponses. La même source a enfin relevé que l'évaluation sera effectuée en fonction de deux critères principaux, à savoir : la faisabilité technique et économique et le profil entrepreneurial des concepteurs de l'idée.

CONSTANTINE

Un salon du Tourisme et de la Culture au palais du Bey

Un salon du Tourisme et de la Culture a été ouvert mardi au Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles « Palais Ahmed Bey » de Constantine à l'occasion de la célébration de la Journée du patrimoine culturel arabe et la Journée arabe du Tourisme. Une vingtaine d'exposants (Agences de tourisme et Associations à caractère culturel et touristique) ont pris part à ce salon « purement constantinois » qui se veut une « opportunité pour faire valoir les potentialités touristiques et culturelles dont recèle cette wilaya », a souligné le directeur local de la Culture et des Arts, Aribi Zitouni.

L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC) figure, également, parmi les « animateurs » de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, jeudi, a souligné le responsable, mettant l'accent sur l'impor-

tance du tourisme archéologique, que cet organisme s'attèle à valoriser à travers la programmation de circuits touristiques dans les différents sites archéologiques mis sous sa coupe. L'accès au palais du Bey sera gratuit, tout au long de cette manifestation, a fait savoir M. Zitouni, indiquant que le choix de ce monument historique pour l'organisation de ce salon « n'était pas fortuit », car considéré depuis toujours comme l'une des destinations privilégiées des visiteurs de la wilaya. Rappelant la conjoncture sanitaire actuelle, qui a « contribué » à la promotion du tourisme local, le responsable a estimé que l'organisation de ce genre de manifestation « favorisera davantage » le tourisme local car mettant en avant

Horaires des prières pour Alger et ses environs

13 rajab 1442

El Fedjr 05h58	Dohr 13h01	Assar 16h11	Maghreb 18h42	Icha 20h00
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



BLIDA

Coupure de l'alimentation en eau potable à Larbaâ

L'unité de Blida de l'Algérienne des eaux (ADE) a procédé mardi à une coupure de l'alimentation en eau potable au niveau de la cité « Zerrouk Hocine » de la commune de Larbaâ (Est de la wilaya), en raison de doutes sur la qualité de l'eau distribuée, a-t-on appris auprès de cette entreprise. « Suite à des doutes sur la qualité de l'eau distribuée au niveau de la cité « Zerrouk Hocine » de la commune de Larbaâ, une équipe de l'ADE, à sa tête le chef du centre de Larbaâ, a été immédiatement dépêchée sur les lieux, où il a été procédé à une coupure préventive de l'alimenta-



tion en eau », précise-t-on de même source. Des échantillons de cette eau ont été prélevés pour être analysés et parer à tout dysfonctionnement pouvant nuire à la santé du consommateur, a-t-on ajouté.

AÏN DEFLA

Un trafiquant de psychotropes sous mandat de dépôt

Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana un individu (41 ans) s'adonnant au trafic illicite des comprimés psychotropes dont ils ont saisi 1.822 unités, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Suite à des informations faisant état d'un individu procédant au stockage d'une importante quantité de psychotropes au niveau de son domicile situé

à la cité Sidi Maâmar de Khémis Miliana en vue de la revendre, les éléments de la 5^e sûreté urbaine de la même ville ont mis en place un plan minutieux visant son arrestation, a-t-on indiqué. Après avoir identifié le présumé coupable, les policiers, munis d'un mandat de perquisition, l'ont arrêté mardi dernier au niveau de son domicile, dont la fouille minutieuse leur a permis de mettre la main sur 1.822 comprimés psychotropes et 37 flacons

contenant des solutions hallucinogènes, a-t-on fait savoir. Deux téléphones portables ainsi qu'une importante somme d'argent découlant vraisemblablement des revenus de son activité répréhensible ont également été retrouvés, a-t-on encore détaillé.

Présenté devant les instances judiciaires de Khémis Miliana en vertu d'un PV dressé à son encontre, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué de même source.

BOUMERDÈS

Signature de 3 conventions entre l'université et des partenaires économiques

L'Université « M'hamed Bougara » de Boumerdès a signé mardi trois conventions de coopération, de partenariat et de formation avec des partenaires activant dans les domaines économique et de la formation, dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures. La première convention, signée par le recteur de l'université de Boumerdès, Yahi Mustapha et la directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), Nedjoua Demmouche Mounsi, engage cette agence à travers son expertise dans la valorisation, l'incubation et la promotion de l'innovation, à assurer un accompagnement multiforme aux étudiants diplômés de l'université et aux promoteurs de start-up. L'accord non limité dans le temps vise également l'accompagne-

ment technique des porteurs de projets innovants et des projets de recherches réalisés au niveau de l'incubateur de l'université de Boumerdès.

La deuxième convention signée entre l'université de Boumerdès, l'ANVREDET et le partenaire économique représenté par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) engage cette dernière à assurer le financement nécessaire à la mise en œuvre et à la concrétisation des projets de recherches innovants au niveau de l'université. La troisième convention paraphée par l'université de Boumerdès et l'Institut algérien du pétrole vise quant à elle à assurer un accompagnement et une formation spéciale aux promoteurs de projets de start-up et autres porteurs d'idées innovantes, ainsi que des étudiants diplômés de l'université. La signature des trois conventions s'inscrit, selon M. Yahi, dans le cadre de « l'ouverture de l'université sur son

environnement immédiat, en vue de fournir des projets de recherches de qualité et des produits compétitifs, tout en mettant son expertise à contribution dans l'accompagnement effectif des étudiants diplômés».

Cette double célébration, abritée par la Faculté des hydrocarbures et de la chimie de Boumerdès, a été marquée par la projection d'un film documentaire sur l'histoire de l'université de Boumerdès et du célèbre discours du défunt président Houari Boumediene, lors de la nationalisation des hydrocarbures, suivis par une conférence sur l'histoire des hydrocarbures en Algérie. Aussi, un film documentaire sur l'incubateur de l'université de Boumerdès et les étapes de sélection des projets innovants bénéficiaires de ses prestations a été diffusé lors de la manifestation à laquelle ont pris part des représentants de nombreuses organisations syndicales étudiantes et administratives, des autorités locales et la société civile.

Football - Ligue 1

**Choc alléchant à Oran,
«clasico» indécis à Alger**

Adjal Lahouari

Après que les clubs eurent fait face à leurs obligations en coupes d'Afrique, place à la Ligue 1 avec une étape étalée sur deux jours. Cinq rencontres se dérouleront vendredi et quatre samedi. Du trio de tête, l'OM et la JSS évolueront vendredi. Et comme ils accueilleront des adversaires prenables, tout porte à croire qu'ils resteront sur le podium. En ce sens, et après sa très faible prestation à Khrub face au MCO, on ne voit pas le CSC faire bonne figure face à des Médéens qui voudront renouer avec une nouvelle série de victoires. Il en est de même du côté de la JS Saoura, qui a atomisé l'ASO à Chlef. Avec tout le respect qu'on lui doit, on ne voit pas l'USB résister aux Sudistes de Béchar. Pour sa part, le NAHD recevra pour la seconde fois d'affilée, et tentera d'évacuer ses frustrations de ces dernières semaines. Au NAHD, le niveau de jeu laisse à désirer, la défense est friable (17 buts encaissés) et sur les quatorze adversaires déjà affrontés, seuls l'USB, l'ASO et la JSMS n'ont pas visité les filets nahdites. Et comme les Relizanais sont accrocheurs même à l'extérieur, les poulains de Billel Dziri n'auront pas la tâche facile. Par ailleurs, comment expliquer les mauvais résultats de l'USM Alger, qui possède un effectif que beaucoup lui envient ? La dernière victoire commence à dater (21 janvier). Depuis, les Usmites ont aligné un nul et deux défaites que l'entraîneur Frogier met sur le compte des blessures et de la rotation. Samedi, deux affiches ressortent du lot. Il s'agit de MCO-PAC et MCA-JSK. Les Mouloudiens oranais, depuis le flop à



Sétif, ont remarquablement réagi. Cependant, même à domicile, la prudence dans le camp oranais est recommandée. En effet, les Pacistes, grâce aux automatismes acquis depuis belle lurette, ne seront pas faciles à manier. En tout cas, entre deux formations dont le crédo est l'offensive, le spectacle semble assuré. Le stade du 5-Juillet abritera le « clasico » de la Ligue 1 entre le MCA et la JSK. Le team algérois, qui a été tenu en échec en Ligue des champions par l'ES Tunis, tentera de rebondir en championnat et va subir cette fois un autre sérieux test du fait que les « Canaris » commencent à acquérir une certaine expérience. Le suspense planera sur ce duel prometteur, car les deux équipes veulent jouer les premiers rôles. Quant aux Sétiens, et en prenant en considération la déroute des Ché-

liens à domicile face à la JSS, on ne peut que leur accorder le statut de favoris. Il reste le match ASAM-WAT. Et là, encore, le pronostic penche en faveur de l'AS Aïn M'lila, qui est en train de surprendre, alors que le WA Tlemcen souffle le chaud et le froid, mais reste tout de même capable de créer la surprise.

Vendredi à 15h00

Médéa : OM-CSC
Alger (20-Août) : NAHD-RCR
Béchar : JSS-USB
Bel-Abbès (16h00) : USMBA-JSMS
Bologhine (16h00) : . USMA-NCM

Samedi à 14h30

Oran: MCO-PAC
Aïn M'lila : ASAM-WAT
Sétif (15h00): ESS-ASO
5-Juillet (16h00): MCA-JSK
CABBA-CRB (Reporté)

Ligue 2 - Groupe Ouest**Le CR Témouchent sur sa lancée**

M. Zeggai

C'est le groupe Ouest qui ouvrira le bal demain, pour le compte de la troisième journée du championnat de Ligue 2. A première vue, ce round s'annonce favorable au CR Témouchent qui, en accueillant le SKAF, dispose d'une excellente opportunité pour signer sa troisième victoire consécutive et consolider sa position de leader.

Logiquement, le Chabab ne devrait pas éprouver de grandes difficultés pour atteindre son objectif du jour, mais attention tout de même au sursaut d'orgueil de la formation de Khemis Miliana. L'IRB El-Kerma, quant à lui, se rendra à Chlef pour se mesurer au MCB Oued Sly dans un match difficile à négocier pour l'Ittihad qui reste sur une défaite à domi-

cile. Face un adversaire, décidé plus que jamais à jouer les premiers rôles, l'IRBEK est appelé à se surpasser pour espérer sortir indemne de ce déplacement. A Oran, l'ASMO, revigorée par son dernier succès acquis à Tiaret, semble bien armée pour continuer sur sa lancée devant une équipe de l'US Remchi qui n'a pas encore retrouvé ses marques en ce début de saison. Pour les Asémistes, il va falloir éviter tout excès de confiance pour ne pas tomber dans le piège de la facilité. De son côté, le CRB Aïn Oussara recevra le RCB Oued Rhiou à Boussaâda. L'erreur n'est pas permise pour les locaux qui doivent impérativement réagir pour augmenter leur capital point surtout que leurs adversaires traversent une mauvaise période. Par ailleurs,

Vendredi à 15h00

Témouchent : CRT-SKAF
Boussaâda : CRBAO-RCBOR
Oran: ASMO-USR
Saïda: MCS-OMA
Chlef: MCBOS-IRBEK
Aïn Defla: SCAD-JSMT

Équipe nationale**Vers un match amical face à la Croatie à Oran**

L'équipe nationale de football devrait affronter en amical son homologue croate, vice-championne du monde, en mars 2022 à Oran, en cas de qualification pour la Coupe du monde 2022 au Qatar, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne (FAF).

Cette éventuelle rencontre amicale, dont le lieu et les détails n'ont pas encore été abordés, devrait intervenir à un mois du tirage au sort de la phase finale du Mondial-2022 (21 no-

vembre- 18 décembre), prévu en avril 2022.

Le projet d'un match amical entre l'Algérie et la Croatie ne date pas d'aujourd'hui, puisque les discussions avaient débuté en 2020, lors d'une entrevue tenue en octobre dernier à Zagreb entre le président de la Fédération croate (HNS) et ancien international Davor Suker, et l'ambassadeur d'Algérie en Croatie, Mokhtar Amine Khelif.

Pas plus tard que ce mercredi, la FAF a annoncé la préparation

Eliminatoires CAN-2021**Un trio comorien pour le match Zambie-Algérie**

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral comorien, conduit par Ali Mohamed Adelaïd, pour diriger le match Zambie-Algérie, prévu le 25 mars à Lusaka (20h00 algériennes), dans le cadre de la 5e journée (Gr. H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, reportée à 2022. Ali Mohamed Adelaïd sera assisté de ses compatriotes Soulaïmane Amaldine et Saïd Omar Chebli, alors que le quatrième arbitre est Mohamed Athoumani, selon la CAF. L'équipe nationale s'est qualifiée à la CAN-2021 au Cameroun suite au match nul décroché à Harare face au Zimbabwe (2-2), le 16 novembre dernier à l'occasion de la 4e journée des qualifications.

Au classement, l'Algérie caracole en tête avec 10 points, devant le Zimbabwe (5 points) et le Botswana (4 points), alors que la Zambie ferme la marche (3 points). Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez boucleront les qualifications le 29 mars, à l'occasion de la réception du Botswana au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

**Ligue des champions d'Afrique
Le MCA rate le coche et la première place**

Dans un derby maghrébin très disputé, le MC Alger a raté une belle occasion de s'emparer de la tête du classement du groupe D de la phase de poules de la Ligue des champions, en se contentant du match nul face à l'ES Tunis (1-1), mardi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger. La première action de la partie a été tunisienne (3e). La nouvelle recrue ivoirienne de l'EST William Togui, seul dans le deuxième poteau, a raté de peu le cadre, suite à un centre retrait du latéral gauche algérien Lyes Chetti. Le début de la rencontre a été plutôt timide côté algérois, puisque aucune occasion franche n'a été enregistrée durant le premier quart d'heure de jeu, face à une équipe tunisienne bien en place. Alors que le club tunisien maîtrisait les débats, le Mouloudia est parvenu à ouvrir le score, contre le cours de jeu, par l'entremise de Billel Bensaïha (27e), sur un retrait du côté droit de Belkhir. Le joueur, prêté durant l'intersaison par l'EST au MCA, a réussi à tromper la vigilance du portier tunisien Ben Mustapha, d'un tir du pied gauche dans la surface. Une réalisation qui a permis aux Algérois de se libérer, et de monter d'un cran dans l'objectif de corser l'addition. Le capi-

taine Abderrahmane Hachoud a failli faire le break sur un coup franc direct peu avant la mi-temps (42e), repoussé difficilement par le gardien de but tunisien. Après la pause, les visiteurs sont revenus avec des intentions plus offensives pour refaire leur retard, ce qui leur a permis de remettre les pendules à l'heure par l'Algérien Abderraouf Benguit (60e), bien servi par le capitaine Foussey Coulibaly. Une égalisation qui a fait sortir le club algérois de son périmètre, pour aller inquiéter la défense de l'Espérance, cette dernière a bien résisté face aux assauts du MCA. Les changements apportés dans le dernier quart d'heure par l'entraîneur Abdelkader Amrani se sont avérés infructueux. Il s'agit du deuxième match nul de suite pour le «Doyen», après le point décroché lors de la journée inaugurale au Caire devant le Zamalek (0-0). Dans l'autre match de cette poule, la formation égyptienne du Zamalek, vice-champion d'Afrique, est allée tenir en échec à Thiès les Sénégalais de Teungueth FC (0-0). Lors de la 3e journée, prévue les 5 et 6 mars prochain, le MCA se rendra au Sénégal pour défier Teungueth FC, alors que l'EST recevra le Zamalek dans une belle affiche qui promet.

**Aviron - Mondiaux en salle
Boudina en bronze sur 2000m léger**

Le rameur algérien Sid Ali Boudina a décroché mardi la médaille de bronze de l'épreuve de 2000 m léger des Championnats du monde d'aviron en salle (ergomètre) à distance, qui se déroulent du 23 au 27 février. Avec un chrono de 6:12.3, Boudina a été devancé en finale par l'Allemand Florian Roller (6:09.4) et l'Italien Martino Gorretti (6:10.7). Le deuxième Algérien engagé dans cette épreuve, Mohammed Belhadj Boucif, a terminé à la 10e place avec un chrono de 6:41.6. Sid Ali Boudina, qualifié aux Jeux olympiques de Tokyo sur 2000 m skiff en deux de couple poids légers avec son compatriote Kamel Aït Daoud, est également aligné sur l'épreuve du 500 m de ces Mon-

diaux. Chez les dames, Amina Rouba, avec un temps de 7:24.9, a pris la sixième place de la finale du 2000 m léger, remportée par la Polonaise Klaudia Panikratie (7:09.8). Une sélection algérienne composée de dix rameurs prend part à cette compétition inédite qui regroupe 935 athlètes originaires de 63 pays. La Fédération internationale des sociétés d'aviron (World Rowing), une des rares instances internationales ayant réussi à organiser ce genre de challenge virtuel, difficile sur le plan technique, a lancé cet événement de participation mondiale à distance (Covid oblige) qui conserve toute la haute qualité de présentation et de compétition des précédents Championnats du monde.

**CAN-2021 (U17)
L'Algérie dans le groupe B avec le Nigeria**

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) évoluera dans le groupe B, avec notamment le Nigeria, lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie au Maroc (13-31 mars), selon le tirage au sort effectué mercredi à Nouakchott.

Outre le Nigeria, les coéquipiers du portier Hamza Boualem croiseront le fer également avec la Tanzanie et le Congo.

La première journée se jouera les 13, 14 et 15 mars, la deuxième les 16, 17 et 18 du même mois, alors que la troisième et dernière journée du premier tour se déroulera les 19, 20 et 21 mars.

L'équipe nationale des U17 prendra part à la CAN-2021 grâce à la pre-

Voici par ailleurs la composition des trois groupes :

Groupe A : Maroc, Ouganda, Zambie, Côte d'Ivoire
Groupe B : Nigeria, Tanzanie, Algérie, Congo
Groupe C : Cameroun, Sénégal, Mali, Afrique du Sud

TF1
21.05 Section de recherches



Série policière - France - 2019
Saison 14 - Episode 5/8
- Expérience interdite
Avec Xavier Deluc, Franck Sémonin, Honorine Magnier, Fabienne Carat
Le corps de Katia Tesson, jeune gynécologue spécialiste des nouvelles techniques de fécondation, est retrouvé dans un laboratoire de la clinique où elle travaillait. Elle venait de participer à une soirée célébrant les deux ans de l'établissement.

• 2

21.05 Envoyé spécial



Présenté par Élise Lucet
"Isolation : des chantiers risqués ?": l'isolation thermique reste plus que jamais une priorité du gouvernement avec de nouvelles aides pour un public encore plus vaste. Mais peut-on faire confiance aux entreprises soi-disant spécialisées ou aux méthodes parfois douteuses ? • "Ma vie d'artiste": avec la crise sanitaire, de nombreux musiciens et comédiens, privés de public, ont décidé de réinventer leur métier pour se faire entendre.

TF1

21.05 Duos mystères



Présenté par Alessandra Sublet
Des célébrités ont accepté de participer à une expérience inédite : interpréter un duo en ignorant avec qui elles vont le partager. Chaque artiste a répété seul de son côté avant de monter sur la scène de l'émission, séparé de son mystérieux partenaire par un mur-écran. Les deux commencent ensuite à chanter toujours sans se voir jusqu'à ce que le mur se lève et révèle enfin à chacun l'identité de l'autre.

• 2

21.05 Tropiques criminels



Série policière - France - 2021
Saison 2 - Episode 3/8
- Fond banane
Avec Sonia Rolland, Arié Elmaleh, Julien Beramis, Antoinette Giret
Le mari d'Élise Berthier, la première femme noire à diriger une rhumerie en Martinique, a été assassiné. Il était au volant de la voiture de fonction de son épouse. Le système de sécurité du véhicule a manifestement été saboté. Tout porte à croire qu'Élise Berthier était visée d'autant que nombreux sont les membres du comité de direction de la rhumerie La Rosière à ne pas accepter sa nomination à sa tête.

• 3

21.05 Aurore



Comédie dramatique - France - 2017
Avec Agnès Jaoui, Pascale Arbillot, Sarah Suco, Nicolas Chupin
Aurore, la cinquantaine, séparée de son mari, mère de deux jeunes femmes, est en pleine remise en question. Elle vient de retrouver un poste de serveuse dans un restaurant tenu par un patron un peu excentrique. Alors qu'elle accompagne sa meilleure amie Mano, agent immobilier, au cours d'une visite d'appartement, elle croise avec surprise son client, Christophe Tochard, dit «Totoche», son grand amour de jeunesse qu'elle n'a plus revu depuis longtemps.

RTL 9

20.50 Aeon Flux



Film de science-fiction
- Etats-Unis - 2005

Avec Amelia Warner, Nikolai Kinski, Charlize Theron, Jonny Lee Miller
En 2415, sur Terre, un virus a quasiment éradiqué l'espèce humaine, à l'exception des habitants de la ville fortifiée de Breagna, dirigée par une assemblée de scientifiques qui maintiennent l'illusion d'un monde parfait. Un groupe de rebelles vivant sous terre décide d'envoyer sa meilleure combattante, Aeon Flux, pour assassiner l'un des hauts dirigeants.

JEUDI

• 6

21.05 This Is Us



Série dramatique - Etats-Unis - 2019
Avec Mandy Moore, Justin Hartley, Milo Ventimiglia, Sterling K Brown
Jack Pearson décide de faire l'achat d'une veste avant de faire la connaissance des parents de Rebecca. Pour autant, il n'a pas encore retrouvé un travail stable depuis son retour du Vietnam et ne peut s'offrir un vêtement de grande qualité.

**CINE +
FRISSEN**

20.50 Green Zone



Thriller - Etats-Unis - France
- Grande-Bretagne 2010

Avec Matt Damon, Amy Ryan, Brendan Gleeson, Greg Kinnear
En 2003, à Bagdad, Saddam Hussein vient de tomber. L'officier Roy Miller commande une unité chargée de retrouver des armes de destruction massive. Les premières opérations de recherches s'avèrent infructueuses. Lors d'une mission, Miller et ses hommes sont mis par un informateur sur la piste du général Al Rawi, chef de l'armée irakienne.

CANAL+

21.05 Your Honor



Série dramatique - Etats-Unis - 2020
Saison 1 - Episode 9/10
Avec Bryan Cranston, Hope Davis, Michael Stuhlbarg, Hunter Doohan
Michael est mis sous pression par Jimmy Baxter. L'inspecteur Costello est intrigué par le comportement inhabituel du juge. Ce dernier parvient toutefois à trouver un moyen pour éviter à Carlo d'aller en prison. De son côté, Charlie fait une découverte choquante concernant Adam.

**CINE +
PREMIER**

20.50 Trois jours et une vie



Drame - France - Belgique - 2019
Avec Sandrine Bonnaire, Pablo Pauly, Charles Berling, Philippe Torreton
Le 25 décembre 1999, dans le village d'Olloy dans les Ardennes belges, les habitants et les autorités organisent des recherches pour retrouver un jeune garçon qui a disparu depuis deux jours. Après avoir soupçonné le père qui s'était montré irascible les jours précédents.

• 3

VENDREDI

• 6

21.05 Gainsbourg, toute une vie



Racontant tout ce qui se cachait derrière un parcours hors norme, ce film est une invitation, 30 ans après sa disparition, à retrouver enfin Serge Gainsbourg tel qu'il était vraiment : incroyablement créatif, touchant et drôle. Et de comprendre pourquoi, comme il l'a écrit lui-même, il maquillait outrageusement l'extrême pudeur de ses sentiments. Jane Birkin, sa fille Charlotte, Françoise Hardy et Thomas Dutronc, entre autres, apportent leur précieux témoignage à ce portrait intime d'un artiste débarrassé de ses masques, de son cynisme, de son mauvais génie.

RTL 9

20.50 Last Passenger



Thriller - Grande-Bretagne - 2013
Avec Dougray Scott, Kara Tointon, Iddo Goldberg, David Schofield
Un groupe de passagers emprunte le dernier train de banlieue : un médecin veuf et son fils, une jeune femme qui travaille dans l'événementiel, un scientifique, une grand-mère paisible... Très vite, le petit groupe se rend compte que quelque chose cloche, car le train accélère et ne marque l'arrêt à aucune station.

21.05 NCIS : enquêtes spéciales



Série policière - Etats-Unis - 2020
Saison 17 - Episode 18/24
- Le Saint

Avec Mark Harmon, Sean Murray, Wilmer Valderrama, Maria Bello
Deux enfants s'apprêtant à tricher à une course de canards en plastique trouvent un cadavre dans l'eau. Militaire apprécié par ses supérieurs, la victime ne semblait pas avoir d'ennemis. Sur son téléphone, une interlocutrice inconnue lui a pourtant laissé un message de menace très violent.

**CINE +
FRISSEN**

20.50 Freaks



Film d'horreur - Etats-Unis - 2018
Avec Lexy Kolker, Emile Hirsch, Bruce Dern, Grace Park, Ava Telek
Chloe, 7 ans, vit depuis toujours avec son père dans une maison organisée comme un camp retranché. En effet, l'homme affirme que le monde extérieur est très dangereux pour eux. Il a de fait organisé leurs existences afin que Chloe ne prenne aucun risque. La fillette a pour interdiction totale de sortir et répète régulièrement de nombreuses routines de survie avec son père.

CANAL+

21.03 Birds of Prey et la fantabuleuse histoire de Harley Quinn



Film d'action - Etats-Unis - 2020
Avec Margot Robbie, Rosie Perez, Ewan McGregor, Derek Wilson
Harley Quinn, criminelle endurcie de Gotham City, se souvient de son enfance et de ses jeunes années : née Harleen Quinzel, enfant abandonnée par un père alcoolique, éduquée par des soeurs très rigoristes, très tôt sujette à des accès de violence et finalement brillante étudiante en psychologie.

**CANAL+
family**

20.53 Hop



Film pour la jeunesse - Etats-Unis - 2011
Avec James Marsden, Kaley Cuoco, Elizabeth Perkins, Tiffany Espensen
Robbie, un lapin, doit prendre la suite de son père à la tête d'une usine secrète qui fabrique les bonbons et chocolats de Pâques pour les enfants du monde entier. Peu embêté, il s'enfuit et atterrit à Hollywood. Il y croise la route de Fred, trentenaire insouciant.

France : tag anti-musulmans sur le chantier d'une mosquée



Un homme de 20 ans, sympathisant d'extrême droite, a été placé en garde à vue jusqu'à mardi après-midi pour avoir tracé la veille un tag anti-musulmans sur la palissade d'une mosquée en construction à Strasbourg, dans l'est de la France, selon une source policière. Cet étudiant à Strasbourg, qui a indiqué s'être rendu à Paris samedi pour la manifestation de Génération identitaire, mouvement d'extrême droite menacé de dissolution, a revendiqué son geste, a indiqué le parquet de Strasbourg.

L'inscription "Non à l'islam, ça va au bled" a été tracée en grande lettres capitales noires sur la palissade du chantier de la Grande mosquée Bey Sultan. Appelée à devenir la plus grande mosquée d'Europe, elle est construite à l'initiative de la Communauté islamique du Millî Görüs (CIMG), une organisation proche de la Turquie qui gère des centaines de mosquées en Europe. Stoppé par des passants, l'auteur du tag avait été placé en garde à vue lundi après-midi. Celle-ci a été levée mardi après-midi. L'inscription visant la religion musulmane et non la communauté musulmane, l'étudiant n'est pas poursuivi pour provocation à la haine raciale mais pour dégradation par tag.



Il est question pour le ministre du Travail de se pencher sur la situation du pré-emploi pour stabiliser une large catégorie de la jeunesse qui traverse les couloirs de différents secteurs de l'activité économique du pays sans être stabilisée. Faute de mieux, de nombreux jeunes, dont la majorité est diplômée, sont dans une vadrouille professionnelle plus qu'inconséquente ne leur garantissant en rien une perspective rassurante quant à leur devenir et à leur avenir. Dans le lot, on y trouve de tout et du plus saugrenu. Des médecins attestés habillés en agents de réception et égarés dans des cabinets d'avocats, des biologistes confirmés travestis en agents d'accueil dans des administrations et l'on croise même des universitaires devenus chauffeurs ou gardiens de préaux.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

16 morts dans une attaque terroriste au Nigeria



Seize personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées par des terroristes qui ont tiré au mortier mardi sur Maiduguri, la capitale l'Etat du Borno, dans le nord-est du Nigeria, selon un bilan communiqué mercredi par des sources sécuritaires. "Le nombre de personnes tuées est désormais de 16. Des dizaines ont été blessées, et le bilan pourrait encore s'alourdir", a déclaré à l'AFP Umar Ari, un milicien

pro-gouvernemental impliqué dans la lutte contre les groupes terroristes. Un de ses collègues, Babakura Kolo, a donné les mêmes chiffres. Des terroristes sont parvenus à franchir des fossés protégeant Maiduguri, pour pénétrer dans Kaleri, dans la périphérie de la ville, mardi en fin d'après-midi. De là, ils ont tiré des obus, dont deux ont atteint les quartiers densément peuplés d'Adamkolo et de Gwan-

ge. "Neuf garçons ont été tués à Gwange lorsque l'un des explosifs a atterri sur le terrain de football où ils jouaient", a précisé à l'AFP M. Kolo. "Au départ, quatre garçons avaient perdu la vie, mais cinq autres garçons ont par la suite succombé à leurs blessures", a-t-il ajouté. Dans le quartier de Adam Kolo, le bilan est monté à 7 morts, après le décès d'une nouvelle personne entre mardi et mercredi.

Mise en échec des tentatives marocaines de construire un nouveau mur de défense

L'armée sahraouie a mis en échec ces dernières heures les tentatives des forces d'occupation marocaines de construire un nouveau mur de défense, leur infligeant des pertes humaines et matérielles considérables, a indiqué mardi le secrétaire général du ministère sahraoui de la Sécurité et de la documentation, Sidi Oukal. "Le 21 février 2021 au soir, les forces d'occupation marocaines sont sorties de la

zone de Tarf Bouhenda pour tenter de construire un nouveau mur, mais l'armée sahraouie a mis en échec cette tentative en ripostant par des frappes qui sont toujours en cours", a précisé M. Oukal dans une déclaration à l'APS.

Les forces sahraouies ont infligé à l'armée marocaine des pertes humaines et matérielles considérables, a souligné le responsable militaire sahraoui, précisant que "le premier bilan fait

état de la destruction de deux (2) véhicules (Toyota et jeep) et de deux (2) remorques". "Les tentatives des forces marocaines de construire un nouveau mur sont la preuve même des mensonges du régime marocain qui nie l'existence d'une guerre au Sahara occidental", a dit M. Oukal. "S'il n'y avait pas de guerre, pourquoi les forces marocaines chercheraient-elles à dresser de nouvelles lignes de défense", s'est-il interrogé.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

PRÉ-EMPLOI ET TERRAIN SINISTRÉ

La poussée démographique sans cesse forte aboutit dans un terrain sinistré. Le tableau du monde du travail ne réjouit pas et la pandémie est venue accentuer une situation à la limite du désastre. La perte de validité des diplômes que l'on n'ose plus aborder a fini par démontrer que l'université ainsi que l'instruction scolaire tournent à vide. Les conformités du passé se sont déplacées elles aussi dans un informel aujourd'hui prégnant enjoignant la majorité des jeunes à ne compter que sur les accointances amicales et celles du voisinage pour bénéficier d'un emploi.

Le pré-emploi algérien, dans sa forme et dans son contenu, a été une mauvaise in-

vention originale des pouvoirs publics totalement démarquée d'une réalité qui veut que le travail soit la première cimentation de la vie. Ils ont opté par légèreté pour une fuite en avant pour circonscrire les fortes turbulences des rues avec leur forte odeur d'essence et pour parer à une urgence déphasée avec la durée.

Une nouvelle Algérie est annoncée. L'absence de lien entre la formation et le monde économique serait l'un des principaux obstacles à son émergence. Dans la mue actuelle de la structure gouvernementale, il aurait été mieux indiqué que le ministère du Travail et celui de l'Enseignement supérieur fassent une seule et unique entité. La fluidité et la rationalisation ainsi installée, elle permettra à l'emploi de ne plus se perdre dans la recherche des ponts et des passerelles aléatoires pour se déployer.

Deux soldats maliens tués dans une embuscade



Au moins deux soldats maliens ont été tués mardi dans une embuscade dans la région de Mopti, dans le centre du Mali, ont indiqué des sources sécuritaires et un élu local. "Une mission de ravitaillement de la garde nationale (l'une des composantes de l'armée malienne) basée à Konna et de retour à Sévaré est tombée dans une embuscade. Deux militaires maliens ont été tués", a indiqué une source sécuritaire s'exprimant sous le couvert de l'anonymat.

Sévaré, où l'armée dispose d'une importante base, est situé à environ 55 km au sud de Konna. Le "bilan de l'embuscade contre le détachement de Konna est de deux morts, un porté disparu et sept blessés, dont un grave", a précisé une autre source sécuritaire.

"Vers 15H00 vers Koumari, sur l'axe Sévaré-Konna, sur la Route nationale 16, il y a eu une attaque contre un convoi des FAMa (forces armées maliennes), il y a eu deux morts sur place et des blessés", a pour sa part indiqué Allaye Barry, un élu de Konna.

Tunisie : libération sous caution d'un ex-candidat à la présidentielle



La justice tunisienne a décidé mercredi de libérer sous caution l'homme d'affaires controversé et ancien candidat malheureux à la présidentielle de 2019, Nabil Karoui, après deux mois de détention pour blanchiment d'argent et éviction fiscale, selon une source judiciaire. "Le juge a décidé de libérer Nabil Karoui, en contrepartie d'une caution de 10 millions de dinars et il doit rester à la disposition de la justice", a déclaré à l'AFP Mohsen Dali, substitut du procureur général au tribunal de première instance de Tunis. Poursuivi depuis 2017 pour blanchiment d'argent et éviction fiscale, M. Karoui, 57 ans, était détenu depuis le 24 décembre 2020 à la suite d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le pôle financier judiciaire de Tunis.

Il avait déjà été incarcéré pour la même affaire en août 2019 puis relâché en octobre de la même année, peu avant le second tour du scrutin présidentiel remporté par son rival Kais Saïed. Fondateur de la principale chaîne privée tunisienne Nessma TV, Nabil Karoui avait fait de la lutte contre la pauvreté son cheval de bataille lors de la campagne électorale en 2019.